This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

A 890,951

G. DE MORTILLET

FORMATION DE LA NATION FRANÇAISE

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

[illegible]

[illegible] VOLUMES PUBLIÉS

[illegible] Glaciers et les Transformations de l'eau, suivis d'[illegible] avec 8 planches tirées à part [illegible] 6e édition.

[illegible] Lois scientifiques du développement des nations. 6e édition.

[illegible] La Machine animale, locomotion terrestre et aérienne, [illegible] dans le texte. 6e édition augmentée.

[illegible] L'Esprit et le Corps considérés au point de vue de leurs [illegible] figures. 6e édition.

[illegible] La Locomotion chez les animaux, avec 130 fig. 2e édition.

[illegible] Spencer. Introduction à la science sociale. 12e édition.

[illegible] Descendance et Darwinisme, avec figures. 6e édition.

[illegible] Le Crime et la Folie. 6e édition.

[illegible] Les Commensaux et les Parasites dans le règne [illegible] figures dans le texte. 4e édition.

[illegible] Stewart. La Conservation de l'énergie, suivi d'une étude [illegible] de la force, par *P. de Saint-Robert*. 6e édition.

[illegible] Les Conflits de la science et de la religion. 10e édition.

[illegible] Théorie scientifique de la sensibilité. 4e édition.

[illegible] Les Fermentations, avec 28 figures. 6e édition.

[illegible] La Vie du langage. 4e édition.

[illegible] et Berkeley. Les Champignons, avec 110 figures. 4e édition.

[illegible] Les Sens, avec 94 figures. 5e édition.

[illegible] La Synthèse chimique. 8e édition.

[illegible] La Photographie et la Photochimie, avec 120 figures.

[illegible] Le Cerveau et ses Fonctions, avec figures. 7e édition.

[illegible] Jevons. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.

[illegible] Les Volcans et les Tremblements de terre, avec 36 figures [illegible] en couleurs. 6e édition.

[illegible]

[illegible] Les Aurores polaires, avec figures.

[illegible] Le Pétrole, l'Asphalte et le Bitume, avec figures.

[illegible] Mennier. La Géologie comparée, avec figures.

[illegible] Théorie nouvelle de la vie.

[illegible] Principes de colonisation.

[illegible] J. Massart et E. Vandervelde. L'Évolution [illegible] et en sociologie, avec figures.

[illegible] Morillot. Formation de la nation française, avec grav. [illegible]

[illegible] La Culture des mers, avec gravures.

[illegible] Les Végétaux et les Milieux cosmiques, avec gravures.

[illegible] L'Évolution individuelle et l'Hérédité.

[illegible] et Garnier. La Céramique ancienne et moderne, avec grav.

[illegible] Gellé. L'Audition et ses Organes, avec gravures.

[illegible] Mennier. La Géologie expérimentale, avec gravures.

[illegible] Costantin. La Nature tropicale, avec gravures.

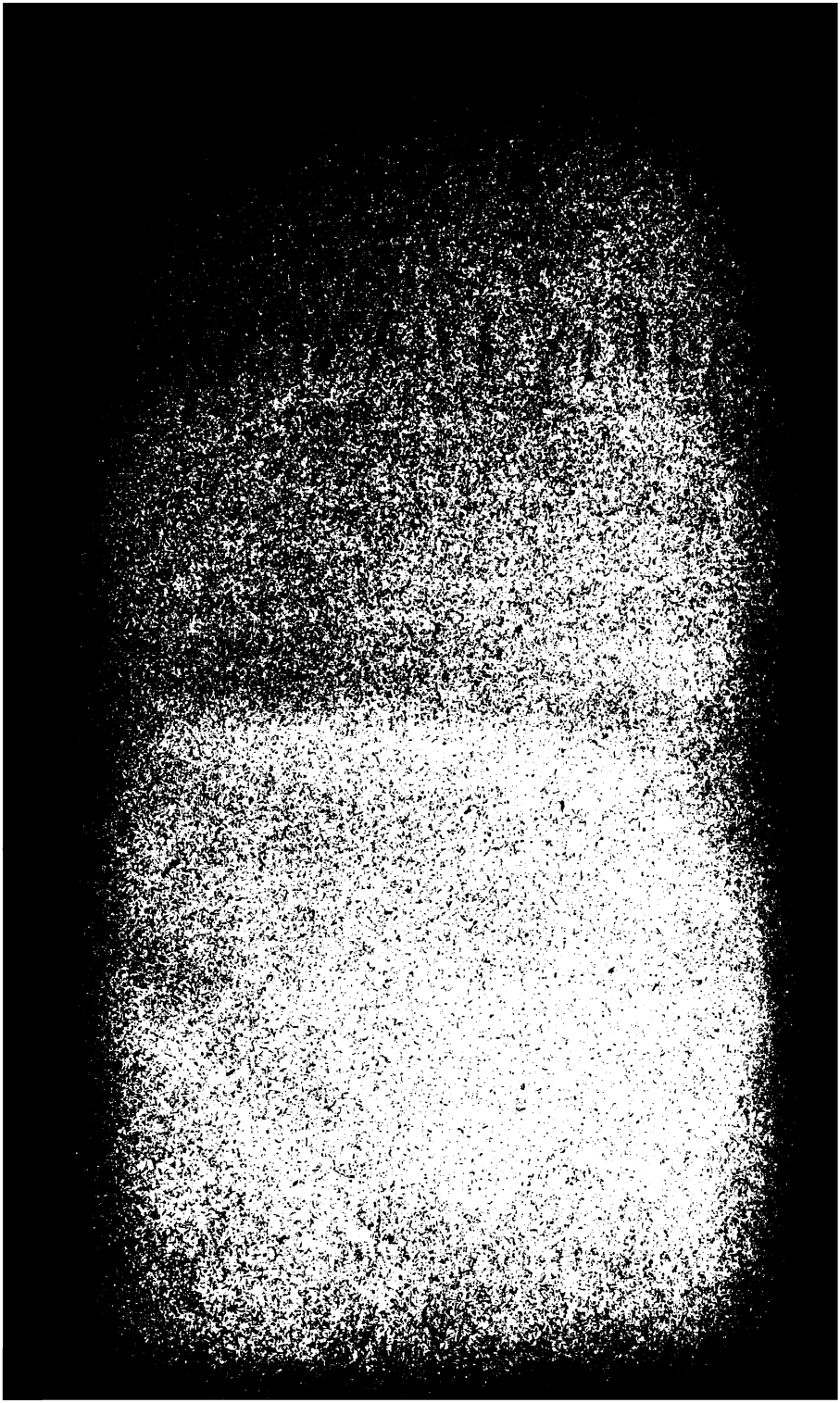

[illegible]

[illegible] Le Centre de l'Afrique [illegible]

[illegible] de Mortillet avait préparées,

[illegible] pour faire disparaître [illegible] ques

[illegible] lecture. Dans ce

[illegible] a également tenu compte

[illegible] Charles Daveluy et Le Royer de [illegible]

[illegible] de lui communiquer [illegible]

[illegible] Les Végétaux avec gravures

[illegible] Garnier grav.

[illegible] Audition et

[illegible] La Géologie

[illegible] La Nature tropicale.

(1) HENRI MARTIN, *Histoire de France*, 4e édition 1860, 16 volumes in-8.

[illegible]

[illegible] ans, la Grèce était encore en pleine époque [illegible] avec l'expédition des Argonautes et le siège de Troie [illegible] touchait même encore aux temps mythologiques, les [illegible] leurs légendes étant presque des demi-dieux. Castor et [illegible] qui Orphée faisaient partie des Argonautes. Un [illegible] auparavant, Apollon avait bâti les murs de Troie.

La fondation de Rome, d'après les Romains eux-mêmes [illegible] que de 2649 ans ou en d'autres termes de 753 ans [illegible] ère, pourtant la naissance de ses fondateurs est [illegible] légende. Romulus et Rémus, fils de Mars et de la vestale Rhéa Sylvia, abandonnés, furent nourris par une louve sacrée. Certains auteurs, parmi lesquels plusieurs d'un grand [illegible] sont allés jusqu'à considérer non seulement Romulus [illegible] mais, mais encore leur successeur Numa Pompilius [illegible] des créations légendaires.

Naturellement, la légende brille de tout son éclat [illegible] bien plus tard en France qu'en Italie. Nous nous contenter[illegible] de citer celle qui concerne la fondation de Marseille.

[illegible] 599 ans, dit-on, avant notre ère, Protos, venant de Phocée, ville grecque de l'Asie Mineure, avec une flotte, aborde vers [illegible] bouches du Rhône. Voulant entrer en relations amicales [illegible] les habitants du pays, il se rendit auprès de Nans, leur ch[illegible] Il arriva juste le jour où la fille de ce chef, Gyptis, suiv[illegible] l'habitude locale, devait se choisir un mari en offran[illegible] coupe pleine au jeune homme choisi. Protos et les Phocé[illegible] qui l'accompagnaient furent invités à la fête. Mais que[illegible] fut pas l'étonnement général quand Gyptis, au lieu de [illegible] un de ses compatriotes, présenta la coupe à Protos.

Malgré sa surprise, le père, fidèle aux traditions, sancti[illegible] ce choix et céda aux Phocéens un territoire, sur lequ[illegible] s'empressèrent de construire Marseille.

[illegible]

[illegible] sidant, [illegible] entier. On prétendait [illegible] par les insurgés [illegible] et que des mobiles avaient [illegible] entre deux planches par des femmes. Une d'[illegible] arrêtée sous cette terrible inculpation. Elle passa en [illegible] de guerre. Ces conseils étaient très sévères mais [illegible] Après enquête faite à la Place, il fut reconnu, non [illegible] ment qu'aucun soldat n'avait été mutilé ni torturé, [illegible] dans le cas présent l'accusée s'était dévouée à [illegible] les blessés insurgés et militaires. Elle fut acquittée en [illegible] vant les compliments des juges. Ainsi tomba la légende [illegible] pourtant, a probablement encore quelques croyants. [illegible] suffit pour montrer ce que valent les légendes. Aussi [illegible] laisserons-nous de côté. Et, si exceptionnellement [illegible] sommes forcé d'y avoir recours, nous ne nous en servi[illegible] qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection.

3e base : les Textes. — Nous arrivons aux textes [illegible] historiques, qui souvent ne sont que des légendes écri[illegible] Même en les acceptant comme bons, peuvent-ils nous [illegible] fort utiles?

Non, car ils ne remontent qu'à une antiquité très [illegible] treinte.

Le nom des Aquitains ne paraît que dans le 1er siè[illegible] avant notre ère.

Celui des Belges et des Cimbres dans le second.

Les Germains et les Celto-Ligures dans le troisième.

Timée, vers l'an 264 avant notre ère, dans son *Histoire*, [illegible] le premier qui parla de Galates, Γαλάται.

Caton, dans ses *Origines*, vers l'an 165, cite pour la premi[illegible] fois les Gaulois, *Galli*. Je sais qu'on dit qu'il a puisé [illegible] renseignements dans les *Annales maximi* des Pontifes. [illegible] nous ne connaissons pas ces *Annales* des Pontifes, et [illegible] tous les cas elles ne remonteraient qu'au IVe siècle.

Hécatée de Milet, qui vécut de 525 à 475, fournit la pre[illegible] mière mention des Celtes, Κελτοί, et des Ibères.

[illegible] les Romains [illegible]
[illegible] par Annibal. Ils [illegible]
[illegible] jamais éprouvées [illegible]
[illegible] de leur perte. Ce fait eut bien seulement [illegible]
[illegible] ère. Deux auteurs anciens ont écrit sur [illegible]
[illegible] ne seulement 6 ans après l'événement, et Tite-[illegible]
[illegible] ce dernier eut en main tous les documents désir[illegible]
[illegible] les récits des deux auteurs ne concordent pas. [illegible]
[illegible] les plus grandes variantes et sont si peu clairs [illegible]
[illegible] passage des Alpes a donné lieu à quatre-vingts [illegible]
[illegible] dont les résultats sont des plus disparates.

On fait passer l'armée carthaginoise par six cols diff[illegible]
[illegible] du Mont-Viso, entre les départements des [illegible]
[illegible] Hautes-Alpes, au Grand-Saint-Bernard, en Suisse [illegible]
Ces textes anciens sont si peu clairs, que nous disc[illegible]
depuis plus de 200 ans pour savoir si les mots *Celtes* et [illegible]
lois sont synonymes ou non !

4e base : la Linguistique. — Des textes si peu pr[illegible]
surtout remontant à une antiquité si peu reculée ne [illegible]
vaient être d'une grande utilité pour déterminer les ori[illegible]
des Français. Nous avons donc dirigé nos études ve[illegible]
sciences nouvelles qui ont plus ou moins de rapports av[illegible]
question qui nous occupe :

La Linguistique ;

L'Histoire des religions ;

L'Anthropologie ;

La Paléthnologie.

L'étude approfondie des mots et des grammaires a [illegible]
reconnaître que les langues sont des êtres que l'on peut [illegible]
finir et classer, tout comme les plantes et les animaux. [illegible]
se rapprochent plus ou moins par des caractères commu[illegible]
s'éloignent les unes des autres par des caractères différ[illegible]
bien tranchés et bien déterminés. On peut donc range[illegible]
langues par groupes et par grandes familles. C'est ce q[illegible]
appelle la filiation des langues.

[illegible]

[illegible] les [illegible] les morts [illegible] anciennes. Sous ce double rapport, l'illustre [illegible] d'anthropologie, Paul Broca, a donné [illegible] impulsion. Non seulement il a publié de [illegible] travaux, mais il a su grouper autour de lui bon nombre [illegible] vestigateurs qui ont puissamment contribué à l'œuvre [illegible]. L'un d'eux, Gustave Lagneau, résumant [illegible] recherches, tous les travaux, et les rapprochant des [illegible] anciens, a publié, en 1879, sous le titre d'*Anthropologie* [illegible] France (1) un excellent ouvrage, destiné à servir de [illegible] toutes les recherches à venir.

Mais tous les travaux sur la population de la France [illegible] tout une chose, c'est que ce pays non seulement n'est [illegible] occupé par une race spéciale qu'on pourrait appeler race [illegible] çoise, mais qu'il y a en fait de population un mélange de [illegible] et de races des plus compliqués.

C'est tout naturel.

La palethnologie nous révèle dès les temps les plus [illegible] plusieurs flux et reflux de populations dans les régions [illegible] forment la France actuelle.

La linguistique a fait admettre au moins deux grandes [illegible] sions de l'Europe occidentale : celle des Gaëls et celle [illegible] Kimris.

L'histoire, plus près de nous, dans la seconde moitié [illegible] l'existence des peuples, est pleine d'invasions, d'expéditions [illegible] conquêtes. Du moment où il en est ainsi pour la seco[illegible] moitié, on peut bien supposer qu'il en a été de même pour [illegible] première.

Aussi des pays voisins de bien moindre dimension [illegible] nent-ils plusieurs races. La Belgique en compte au [illegible] deux, les Wallons et les Flamands. D'après Rütimeyer et [illegible]

(1) G. Lagneau, *Anthropologie de la France*; Paris, 1879, in-8. [illegible] du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

[illegible] sur 1 000 habitants [illegible] moins du tiers, nés dans cette ville [illegible] communes de la Seine, 565 des départ[illegible] colonies, enfin 75 de l'étranger.

Ce mélange, cet amalgame, cette fusion des [illegible] augmente tous les jours dans les plus fortes [illegible] tions, si bien qu'avant peu il ne sera plus possible de [illegible] travail d'ensemble sérieux sur les divers éléments de la [illegible] lation française. Frappé de cet état de choses, l'Ass[illegible] pour l'enseignement des sciences anthropologiques [illegible] appel à l'Association française afin de pouvoir [illegible] publier le plus rapidement possible nos types [illegible] Excellent travail, des plus nécessaires, mais qui ne [illegible] connaître que la population actuelle.

7e base : la Palethnologie. — C'est beaucoup, [illegible] n'est pas assez. Il faut forcément remonter dans le [illegible] Nous le pouvons en étudiant avec soin les ensevelis[illegible] des diverses époques, à une condition : c'est de faire [illegible] l'archéologie et à la palethnologie pour bien définir et [illegible] les ossements fournis par chaque ensevelissement. L'ar[illegible] logie est d'un grand secours jusqu'à l'invasion romaine [illegible] au delà nous entrons dans le domaine du protohistori[illegible] du préhistorique, qui constituent la palethnologie. C'est [illegible] cette science qui nous fournira les plus précieux docu[illegible] pour reconnaître nos origines. Elle seule peut nous pro[illegible] des données certaines. C'est sur elle que nous appui[illegible] surtout nos recherches. Mais, comme c'est elle qui do[illegible] rantir l'authenticité de la plupart des ossements que nous [illegible] rons à étudier, nous ferons précéder la partie anthrolopo[illegible] par la partie palethnologique.

Fig. 1. — Crâne long ou dolichocéphale (1/4 gr. nat.).

Fig. 2. — Crâne rond ou [illegible]phale (1/4 gr. nat.).

transport tendent de plus en plus à mêler et à [illegible] races.

La même race peut faire partie de diverses natio[illegible] dans les Alpes se trouve une race trapue, vigoureuse [illegible] chycéphale, qui, sous le rapport de la nationalité, se rép[illegible] France, en Suisse, en Italie, dans le Tyrol allemand.

Réciproquement, une nation peut être composée [illegible] sieurs races. Rütimeyer et His dans leur *Crania He*[illegible] ont reconnu dans la population suisse quatre races [illegible] tement distinctes.

S'il n'y a pas une race suisse, à plus forte raison il n'[illegible] une race française. La population de la France est très [illegible] elle appartient à diverses races fort distinctes.

La tête est la partie la plus importante pour la diff[illegible]

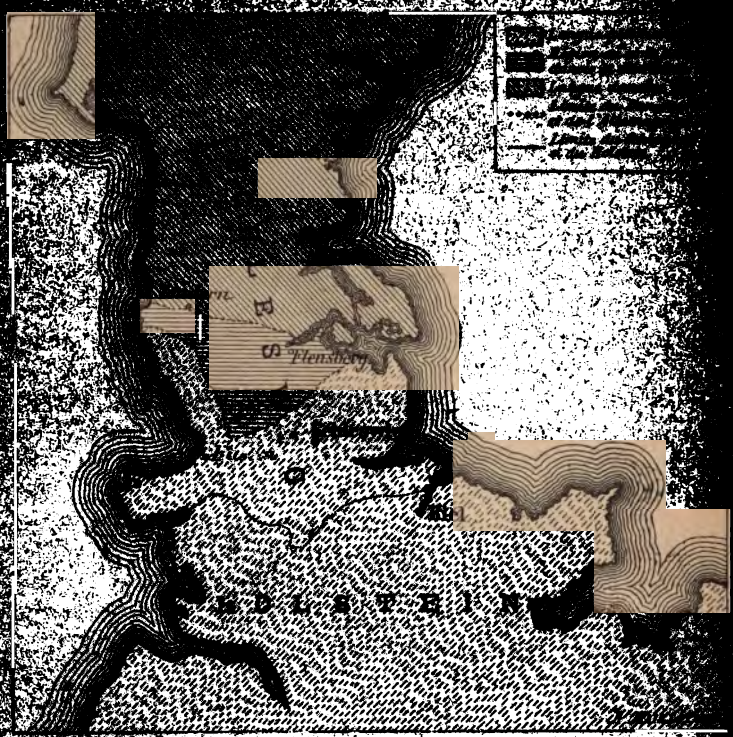

Fig. 8. — Carte linguistique du Schleswig-Holstein, par A. Hovelacque.

Et puis, comment limiter ce prétendu principe? Les langu[illegible] se divisent en langues mères, en langues dérivées, proven[illegible] des langues mères, et en idiomes, altérations plus ou moi[illegible] profondes des langues mères et dérivées. Où doit s'arr[illegible] l'action? Doit-elle embrasser tout le groupe ou seulement [illegible] partie?

L'a sacien est un idiome.

Le flamand et le hollandais, qui ne diffèrent que par [illegible]

[illegible] doit-il l'englober comme il a engl[illegible]

[illegible] si le pangermanisme engage l'Allemagne à [illegible] certaines directions, il doit aussi la pousser à [illegible] terres qui ne parlent pas allemand.

[illegible] d'après l'*Almanach de Gotha* de 1874, [illegible]

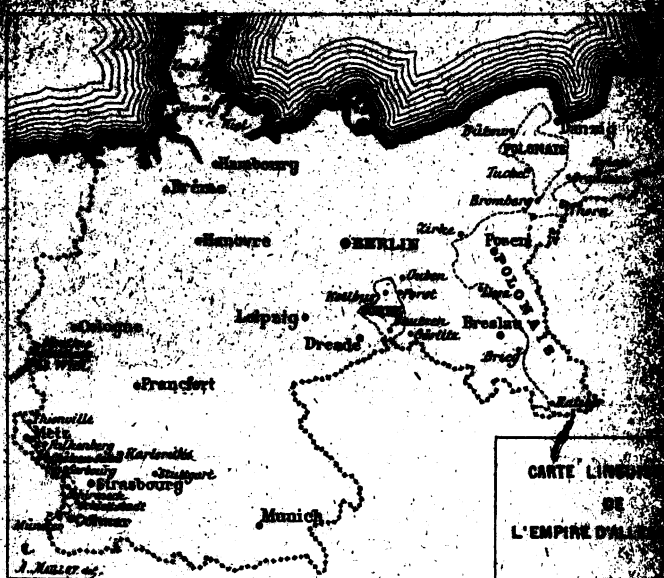

Fig. 5. — Allemagne linguistique, par A. Hovelacque.

d'Allemagne possède 37.820.000 habitants parlant [illegible] mand, il compte aussi 3.150.000 habitants parlant d[illegible] langues (fig. 5), qui se décomposent ainsi :

Polonais	2.450.000
Vindes	140.000
Tchèques	50.000
Lithuaniens et Courlandais	150.000
Danois	150.000
Français et Wallons	210.000
	3.150.000

L'irrédentisme italien réclame à l'Autriche Trie[illegible]

FIG. 7. — France linguistique, par A. HOVELACQUE.

communes, des habitudes et des mœurs à peu près sembl
se trouvant dans des conditions climatériques presque
tiques, aient des sympathies communes et cherchent
en gardant leur individualité, à s'unir pour faire respe
tout et partout leur personnalité et défendre leurs i
C'est tout rationnel, c'est on ne peut plus avantageux
tainement nous verrons un jour cette union. Les pays d
et du soleil se donneront fraternellement la main.

La nation française, qui est peut-être comme n étio

ANGUE FLAMANDE
ourtrai
BRUXELLES
Liege
BELGIQUE
LANGUE
ALLEMANDE
Thionville
Metz
Strasbou

[illegible]

[illegible] qu'ils parlent catalan, italien, [illegible] breton ou basque, tous les habitants de [illegible] ceux qui en ont été détachés de force, [illegible] leur pays et sont d'excellents Français.

Les Basques, à cheval sur les Pyrénées, sont [illegible] France, partie en Espagne. Cependant, malgré leur [illegible] langage, qui les distingue de toutes les populations [illegible] n'y a pas unité de race. Les Basques français [illegible] brachycéphales, et les Basques espagnols dolichocéph[illegible]

Les Bretons montrent aussi d'une manière des plus [illegible] qu'on ne peut pas identifier les indications de race et [illegible] gage. En effet, la Bretagne, avec une population [illegible] semblable, se divise en deux parties, l'une où l'on parle [illegible] et l'autre où l'on parle breton. Les habitants de la [illegible] où l'on parle français, que l'on désigne sous le nom de [illegible] tout aussi bien que les bretonnants qui ne parlent que [illegible] se divisent en deux races bien caractérisées, l'une [illegible] brune, l'autre grande et blonde. Les deux races, rép[illegible] à peu près en proportion égale dans tout le pays, se tro[illegible] indistinctement dans la partie de langue française et [illegible] partie de langue bretonne.

Les politiciens allemands se sont emparés de force [illegible] Lorraine, dont la majeure partie, Metz et Château-S[illegible] 210.000 habitants en 1874, parle français. Les irrédentistes [illegible] liens réclament la Corse. Les Français ne réclament que de [illegible] trer en possession de leur ancien territoire, et pourtant, [illegible] hors de chez eux, bien des populations parlent français (fig[illegible]

Malmédy dans la Prusse Rhénane ;

La majeure partie du grand-duché de Luxembourg [illegible]

Environ la moitié de la Belgique, tout le pays [illegible] Bruxelles, Tournai, Mons, Namur, Liège, Spa, Vervins [illegible]

Les îles normandes de l'Angleterre, Jersey et Guern[illegible]

En Suisse : Genève, Vaud, partie du Valais, Fribourg, [illegible] châtel, Jura bernois, 596.000 personnes d'après le recen[illegible] de 1871 ;

En Italie, les vallées piémontaises ou occidentales des [illegible]

[illegible] de la Grèce à l'Inde et de l'[illegible] pays compris. Cet empire, [illegible] différentes, ne dura que deux à [illegible] mort en avril 323, l'empire si bri[illegible] s'effondra rapidement.

Les empires de Charlemagne et de Napoléon Ier [illegible] même sort sans modifier sensiblement les nationalités [illegible] que les nationalités reposent sur des bases tout au[illegible] la conquête brutale. Les nationalités se rattachent [illegible]lement à des questions de sentiment et d'intérêt. Aussi les [illegible]bles nationalités sont-elles très vivaces et se maintiennent [illegible] vigoureuses malgré les différences de langues et de ra[illegible]

Ainsi en Belgique le sentiment national est très dé[illegible] bien qu'il y ait deux races s'équilibrant à peu près, les W[illegible] et les Flamands (fig. 9), bien que ces deux races parlent [illegible] langues, non seulement distinctes, mais même d'origi[illegible]férentes. Les Wallons parlent le français d'origine lati[illegible] Flamands, le hollandais d'origine germaine.

En Suisse, le sentiment national est peut-être enco[illegible] vif, bien qu'on ait constaté dans la population quatre [illegible] fort distinctes et que cette population parle quatre langu[illegible]

Le roumanche employé par.	38.000 hab[illegible]
L'italien	145.000
Le français.	596.000
L'allemand.	1.755.000

Le sentiment national, malgré diverses races, malg[illegible] verses langues, a si profondément pénétré toutes les po[illegible]tions de la France, qu'on nous reproche de l'avoir exag[illegible] qu'on nous accuse de chauvinisme. Accusation qui, da[illegible] cas, est un véritable éloge adressé à la nation française.

Le sentiment de nationalité est si grand et si vif dans [illegible] les éléments de la nation française, que les Alsaciens, ar[illegible] de force à la mère-patrie, sont restés, malgré la race, m[illegible] la langue, sincèrement et profondément Français.

(1) Gessler et Weber, *Atlas politique et historique de la Suisse*.

[illegible] ne [illegible] leur [illegible]
[illegible] religieuses, où le bon [illegible]
[illegible] ses adversaires ? Des légendes [illegible]
[illegible] de tout temps et partout, les prêtres [illegible]
[illegible] avaient le plus grand intérêt à les créer et à les [illegible]
La Bible nous en fournit deux grands exemples : le délage de Noé ; le second, la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Sans sortir de la Grèce, nous [illegible] un autre exemple bien connu, le délage de Deucalion.

Cette explication, pourtant si simple et si naturelle, [illegible] légende de Platon sur l'Atlantide, n'a pas satisfait [illegible] nombres d'auteurs. Ils se sont livrés à de longues dis[illegible] et sont arrivés à des conclusions tellement diverses, qu'[illegible] sommes forcé de reconnaître que le récit de Platon [illegible] commentateurs dans l'antiquité doit laisser beaucoup [illegible] cer comme précision et comme clarté.

Ainsi :

Baer, théologien protestant de Strasbourg, désir[illegible] faire confirmer la *Bible* par Platon, écrit que les pr[illegible] Sals ont dans leur récit fait allusion à la destruction de [illegible] et de Gomorrhe. Il place donc l'Atlantide en Palestine.

Latreille la pousse plus avant dans l'Asie et l'Indi[illegible] Perse, où bien d'autres ont casé le paradis terrestre, [illegible] qui a même été enseignée et développée il y a peu d'a[illegible] la Faculté des lettres de Lyon.

Bailly, l'astronome distingué qui eut l'honneur de [illegible] la fameuse séance du Jeu de Paume, premier acte de la [illegible]lution de 1789, a écrit tout un ouvrage (1) pour établ[illegible] l'Atlantide était située sur le plateau de la Mongolie, [illegible] rentrait dans la démonstration de l'hypothèse qu'il [illegible] émise de l'invention des sciences par un peuple du [illegible] qui aurait disparu de la terre.

Olav Rudbeck, savant suédois qui a découvert les va[illegible] lymphatiques, mû par un sentiment patriotique [illegible] croyait aussi avoir découvert que l'emplacement de l'[illegible]tide se trouve en Scandinavie (2).

(1) Bailly, *Lettres sur l'Atlantide de Platon*, 1779.
(2) O. Rudbeck, *Atland eller Manheim, Atlantica sive Manheim, [illegible] paradisum, sedes et patria*, 1675-1698, 3 volumes en suédois et [illegible]

Fig. 10. — Océan Atlantique.

nent africain très voisin, éloigné seulement de 150 kilo[illegible] la distance de Paris à Abbeville, ou de Lyon soit à [illegible] au nord, soit à Montélimar au sud. Cette faune était [illegible]tincte à la fin du tertiaire. Donc, de ce côté aussi, il n[illegible] aucune jonction entre un continent disparu et l'Afriq[illegible]

Très bien ! Mais Platon dit que l'Atlantide était [illegible] grande comme l'Asie et l'Afrique réunies. Dès lors, C[illegible] îles du Cap-Vert, Madère et Açores en sont les restes [illegible] lointains. Ces débris d'une même terre devraient donc [illegible]

[illegible]

[illegible] avant notre ère) cite ces [illegible] Ariennes (1).

[illegible] de notre ère, un auteur [illegible] de Sicile, et un auteur latin, Pomponius [illegible] de ces habitants de l'Atlas sous le nom d'[illegible] d'Atlantes (3). Mais il n'est pas établi, pas même [illegible] ces peuples, qui ont dû se joindre aux Libyens pour [illegible] les Égyptiens, se soient jetés sur l'Europe dans la [illegible] quité. Les Atlantes, au point de vue de nos recherches [illegible] culières, doivent donc être laissés de côté.

CHAPITRE II

ÉGYPTE

Grande Mer et Grand Circuit. — Comme docu[illegible] historiques sérieux, les premiers en date sont ceux [illegible] par l'Égypte. Ces documents remontent à 5000 ans [illegible] notre ère. Mais alors l'occident de l'Europe n'existait pas [illegible] les peuples de l'Orient, chez lesquels se développait [illegible] toire. En effet, la première pièce historique dans laquelle [illegible] fait mention de peuples européens occidentaux, est [illegible] découverte par Mariette, datant du nouvel empire.

Cette stèle rappelle la victoire remportée sur les Liby[illegible] leurs alliés par Thothmès III, connu aussi sous le n[illegible] Miphramouthosis. Thothmès III, d'après Mariette, vi[illegible] 1625 avant notre ère. Dans l'énumération des vaincus, [illegible]

(1) Hérodote, liv. IV, § 184.
(2) Diodore de Sicile, liv. III, § 56.
(3) Pomponius Mela, liv. I, ch. iv.

Extrémité des Terres
Atlantes
Grand Circuit
GRANDE
Grand
Tourshas
Shardanas
Shakalshas
MER
Libyens
Phéniciens

[illegible]

[illegible] les îles dans l'intérieur [illegible]

[illegible] des terres et le Pourtour du [illegible]

[illegible] que pour les Égyptiens la Grande Mer [illegible] Méditerranée. Il s'agit donc, dans le premier passage [illegible] la Méditerranée, parmi lesquelles se trouvent la [illegible] Sardaigne et la Corse.

Les extrémités des terres désignent le détroit de [illegible] et les côtes qui se développent au delà, soit vers le nord [illegible] d'Espagne et de Portugal, soit vers le sud, côtes du Maroc [illegible] nous avons vues habitées par les Atlantes, peuple de l'A[illegible]

Quant au Pourtour du Grand Circuit, c'est le pourtour [illegible] la Méditerranée, pourtour dont font partie les côtes de [illegible]

Ce sont là des données bien vagues comme indications [illegible] pourtant bien certaines. Tel est le premier enseignement [illegible] torique. Il faut avouer qu'il est d'un bien maigre inté[illegible] date de la fin du XVIIe siècle avant notre ère.

Pour en trouver un second, il faut, franchissant plus de [illegible] cents ans, descendre jusqu'au commencement de XIVe [illegible] Sous Ramsès II, qui d'après Mariette régnait en 1407, [illegible] 1388 d'après Chabas, nous voyons des Sardes faits prison[illegible] entrer comme auxiliaires dans l'armée égyptienne. Ils [illegible] part à la lutte contre la confédération asiatique.

Les documents égyptiens nous apprennent encore que [illegible] Meneptah Ier, fils de Ramsès II, 1321 avant notre ère, [illegible] byens formèrent une nouvelle confédération des peuples [illegible] Grand Circuit et de la Grande Mer pour attaquer l'Égy[illegible] Cette confédération, qui fut battue, comprenait entre a[illegible] les :

Shakalshas ou Sicules.

Shardanas ou Sardiniens.

Tourshas ou Etrusques.

Enfin au XIIIe siècle avant notre ère, Ramsès III, 1288, d'[illegible] Chabas (1), eut à combattre dans l'Asie occidentale une [illegible]

(1) F. CHABAS, *Études sur l'antiquité historique d'après les [illegible] égyptiennes*, 2e éd., 1873, p. 280.

[illegible]

[illegible] des villes importantes. Il nous suffira [illegible] thage, dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Des traces de leur passage se retrouvent dans la [illegible] Ibérique, sur certaines monnaies se groupant autour [illegible] nées vers les côtes de la Méditerranée, en Espagne et [illegible]

[illegible] — Monnaie celtibé[illegible] communiquée par [illegible] Gr. nat.

Les Ibères ont emprunté [illegible] alphabétiques aux Phéni[illegible] d'autres peuples asiatiq[illegible] voit plus ou moins altér[illegible] monnaies celtibériennes [illegible] ligures.

Stèle de Marseille. — [illegible] des Phéniciens s'est [illegible] à Marseille. En démolissant une vieille maison [illegible] de l'emplacement du temple de Diane, vers [illegible] [illegible] deux fragments d'une plaque en pierre brune [illegible] [illegible] et portant une inscription phénicienne [illegible] Contrairement à ce qui a été dit, la roche n'est pas [illegible] [illegible] provençale. Vasseur, professeur de géologie à [illegible] [illegible] étudiée avec soin (1), a reconnu qu'elle [illegible] [illegible] à celle d'une inscription découverte dans [illegible] de Carthage. Examinant au microscope des frag[illegible] deux roches, il y a rencontré des foraminifères [illegible] dans un état tout particulier de fossilisation. L'[illegible] Marseille provient donc très probablement de Carth[illegible] occupe actuellement une place d'honneur au Musée [illegible]

Cette inscription contient 21 lignes plus ou moins [illegible] C'est le texte d'une loi ou ordonnance concernant [illegible] fices, signée de deux noms. On a supposé que c'étaient [illegible]

(1) VASSEUR, *Association française*, [illegible] Marseille, 18[illegible] tion.

Fig. 18. — Inscription phénicienne du Musée Borély, à

sans grands fondements à la Plaine
C'est encore et toujours la légende qui déborde
toire.

Les Phéniciens et les Carthaginois, éminemment
teurs et commerçants, n'auraient pas fondé une
la mer et sans cours d'eau navigable.

Mais il est inutile de s'étendre davantage sur
ciens. Évidemment, il en est venu sur le sol fran
d'un pays fort restreint ; ils n'ont jamais pu être

(1) De La Saussaye, *Numismatique de la Gaule Nar*
p. 161. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 1828, vol.

[illegible]

[illegible] la traversée de la France [illegible] donc en rien la conclusion de Lagr[illegible]

En évaluant la longueur de cette traversée, [illegible] mètres au moins. Ce n'est là qu'une approxim[illegible] effet, quelle qu'ait été l'importance du passage [illegible] Annibal, nous sommes loin d'être fixés sur le p[illegible] effectué ce passage. Il a donné sujet à de fort [illegible] dissertations, et la question n'en est pas plus [illegible] cela (fig. 14). Sur quatre-vingts dissertations :

[illegible] pour le Grand-Saint-Bernard,
[illegible] pour le Petit-Saint-Bernard,
[illegible] pour Roche-Melon,
10 pour le mont Cenis,
[illegible] pour le mont Genèvre,
3 pour le mont Viso.

Brillant exemple de la clarté des textes historiq[illegible] valeur des conclusions qu'on peut en tirer.

Les fatigues du passage des Alpes décourage[illegible] dats d'Annibal ; mais le chef carthaginois ranima le[illegible] en leur montrant, du sommet des Alpes, les riches [illegible] d'Italie, arrosées par le Pô. Or, d'aucun des passage[illegible] discutés, on n'aperçoit ces plaines, si ce n'est peu[illegible] mont Viso, celui qui justement, après Roche-Melon [illegible] moins de partisans.

La concision et surtout le peu de précision des [illegible] sont pas la seule cause des erreurs. Il en est une au[illegible] fréquente : la consonance des noms. On en tire les [illegible] sions les plus hasardées et les plus fausses. Nous pou[illegible] citer deux exemples à propos de la Libye, dénomin[illegible] tique de la partie de l'Afrique où se trouvait Carthag[illegible]

Pline signale (1) une bouche occidentale du Rhô[illegible]

(1) Pline, *Histoire naturelle*, l. I, ch. III.

[illegible] plus récent. [illegible] Marchand, ayant fouillé [illegible] nommée Liby, à 4 kilomètres [illegible] trompé par la consonance de nom [illegible] un mémoire sous le titre : *Les Carth[illegible] colonie libyo-phénicienne du Liby (Ardèche)* [illegible] l'archéologie vient détruire entièrement [illegible] sur une simple similitude de nom. Les [illegible] dans les sépultures sont du IVe au VIIe [illegible] et ces sépultures elles-mêmes se rencontr[illegible] de substructions romaines (2).

Les détails historiques qui précèdent démontrent [illegible] sur la composition de la popu[illegible] est presque nulle. La variété des opinions [illegible] sur le passage des Alpes par Annibal, un des faits les [illegible] remarquables de l'histoire romaine, prouve que les [illegible] anciens étaient bien peu précis sous le rapport géograp[illegible] Qu'attendre d'eux sous le rapport anthropologique ? Ils [illegible] prenaient la valeur de la géographie et attachaient peu [illegible] portance à la description des types humains. Les descrip[illegible] des hommes doivent être encore bien plus vagues et [illegible] taines que celles des lieux !

(1) Pline, *Histoire naturelle*, l. I, ch. III.

(2) G. de Mortillet, *Grottes de l'Ardèche ; Grecs et Carthag[illegible]* séance du 5 juin 1873, de la Société d'Anthropologie, *Bu[illegible]* p. 557.

[illegible]

[illegible] des [illegible]

[illegible] en [illegible] écrits en [illegible]

Fig. 15. — Poterie grecque de l'Ardèche, découverte par Ollier de Marichard.

Si d'autre part [illegible] compte des [illegible] [illegible] portant [illegible] ques, monnaies [illegible] dans le sud-est, [illegible] core en allant vers [illegible] se montrant parfois [illegible] le nord de la France [illegible] mes forcés d'admettre [illegible] fluence grecque a été [illegible] grande en France [illegible] de tous les peuples [illegible] avons examinés jusqu'à présent.

Les populations qui occupaient la France avant [illegible] des Grecs, des Hellènes, Ἕλληνες, sur la côte [illegible] néenne, n'avaient point d'écriture, aussi adoptèrent [illegible]

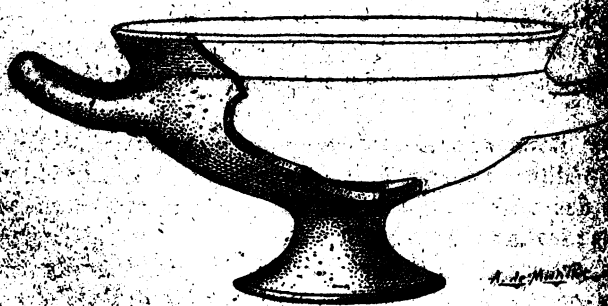

Fig. [illegible] — Coupe grecque trouvée par Ollier de Marichard dans l'Ardèche.

facilement l'alphabet des nouveaux venus, alphabet [illegible] propagea de proche en proche bien au delà des régions [illegible] pées par les Grecs.

De même, pour les inscriptions, toutes celles écr[illegible]

(1) L. Rochetin, *Les Baux dans l'antiquité*, 1890.

[illegible]

[illegible] Cavaillon. Furent con[illegible] par les Marseillais. Il en fut [illegible] Nemausus, Nîmes. »

A cette longue énumération on peut ajouter [illegible]

Les textes anciens, comme la citation que nous [illegible] faire, montrent bien que de toutes ces colonies [illegible] plus ou moins directes, la plus importante était Mars[illegible] fut, paraît-il, la première colonie grecque établie sur [illegible] de France, et devint la colonie mère.

[illegible], *Massilia*, Marseille, fut fondée tout à [illegible] commencement du VIe siècle, vers 599 avant notre [illegible] des Grecs de l'Asie Mineure. Ils étaient partis de [illegible] de l'Ionie, à 42 kilomètres de Smyrne actuel [illegible] nord-ouest. Ce fait historique est rapporté par Aristote [illegible] écrivait environ 250 ans après, et par Justin (2) au bout [illegible] siècles. Aussi l'un et l'autre, surtout le dernier, l'ento[illegible] de détails légendaires que nous avons racontés précéd[illegible] (p. 4). D'accord sur le fait fondamental, les deux aut[illegible] le sont plus sur les noms. Le chef de l'émigration pho[illegible] est Euxène, Protos ou Simos. La jeune fille s'appelle [illegible] d'après Aristote, Gyptis, d'après Justin. Elle épouse [illegible] père, Euxène, soit le fils, Protos. On voit que les détails [illegible] ment historiques sont eux-mêmes peu précis.

Mais il y a plus encore. Vers le milieu du VIe siècle [illegible] notre ère, d'après Hérodote (3) qui écrivait moins de [illegible] plus tard, Harpale, général de Cyrus, s'étant emparé de [illegible] cée, une partie des habitants ne voulurent pas se soum[illegible] aux Perses. Ils s'embarquèrent, avec femmes et enfants, [illegible] des vaisseaux à cinquante rames d'invention phocéenne [illegible] rendirent à Aléria, colonie grecque fondée depuis [illegible]

(1) ARISTOTE, *Fragmenta*, frag. XIII, *apud Athénée*.
(2) JUSTIN, liv. XLIII, § 3.
(3) HÉRODOTE, liv. I, ch. CLXIV et CLXV.

[illegible]

[illegible], géographe grec du [illegible] siècle [illegible] tout un chapitre (1) de son livre X, [illegible] *oide*, à la Sardaigne. C'est un amas de légendes [illegible] ment, comme le prouvent ce qui a rapport à l'[illegible] et [illegible] concernant les Égyptiens, nous [illegible] que l'on [illegible] apporter dans [illegible] des te[illegible].

[illegible], il est [illegible] des Corses.

[illegible] Sardaigne [illegible] île, que [illegible] Corse et [illegible] appellent [illegible] ble des habitants de cette île, [illegible] l'autre dans une sédition qui les divisait, passa en [illegible] De là un peuple que, dans la Sardaigne même, [illegible] les Corses, du nom qu'il portait dans son propre [illegible] la suite, les Carthaginois vinrent s'emparer de la [illegible] et en soumirent tous les peuples, sauf les Iliens et [illegible] que leurs montagnes défendaient contre cette invasion.

La Corse, Κύρνος d'abord, Κόρσις et Κόρσικα ensuite, [illegible] Corsicanus des Latins. Suivant l'habitude antique, [illegible] son nom de récits mythologiques et légendes [illegible] Kyrnos, le premier nom qui lui a été attribué par les [illegible] serait aussi le nom d'un héros, fils d'Hercule. D'autres [illegible] légende veut que Korsis ou Corsus vienne de Corse [illegible] d'une femme ligure qui aurait découvert l'île. Cette [illegible] est rapportée par Solinus ou Solin, géographe latin du [illegible] qui considère les Ligures comme les premiers [illegible] de l'île.

Sénèque (2), né à Cordoue au commencement de notre [illegible]

(1) Pausanias, *Itinéraire de la Grèce*, liv. X, ch. XVII.
(2) Sénèque, *Consolatio ad Helviam*, ch. VIII.

[illegible] Nous ne les [illegible]
[illegible] des citations faites [illegible]
[illegible] ce qu'on appelle les Fragments [illegible]
[illegible] d'Hésiode dans lequel il est question [illegible]
[illegible] justement un fragment cité par Strabon, ce [illegible]
le rajeunit de sept à huit siècles.

Pour bien faire connaître la valeur des extra[illegible]
citerons des divers auteurs anciens, nous allons [illegible]
tableau chronologique et critique de ceux qui [illegible]
consultés pour ce qui concerne les populations [illegible]
ont eu plus ou moins de rapports avec le sol de la [illegible]

Avant notre ère :

[illegible]e siècle : Hésiode, poète grec. On ne sait pas [illegible]
siècle où il vivait, le vrai est un maximum. Suivant [illegible]
il était antérieur ou contemporain d'Homère, [illegible]
autres, postérieur. Il y a des interpolations dans ses [illegible]
partie perdues.

ve siècle : fournit quatre auteurs : Hécatée de M[illegible]
rien grec, né en 525, mort en 475 ;

Eschyle, poète grec, 525-456 ;

Hérodote, Grec, appelé le Père de l'histoire, 484-4[illegible]

Thucydide, Grec, 471-395.

Hérodore ou Hérodote d'Héraclée surnommé l'He[illegible]
ou le Pontique, Héraclée étant une ville du Pont, [illegible]
ve siècle, dit-on. Il n'en reste que des fragments [illegible]
divers auteurs.

ive siècle, le plus fertile, le grand siècle : sept auteu[illegible]

Xénophon, Grec, 445-355.

Philiste de Syracuse, Grec, 435-356, dont il ne re[illegible]
des fragments.

Platon, Grec, 429-347.

Aristote, Grec, 384-322.

Scylax, navigateur grec du ve siècle, dont le no[illegible]
donné à un périple ou récit d'une navigation autou[illegible]
mer, *le Périple de Scylax*. C'est une œuvre incertaine [illegible]

[illegible] Latin, [illegible]-100.

[illegible] Latin, [illegible]-104.

[illegible] Latin, né vers 50, mort [illegible]

[illegible] d'Adrien, 117.

[illegible], Grec, 50-120.

Ptolémée, Grec, première moitié du IIe siècle.

L.-A. Florus, Latin, contemporain des Antonins, IIe siècle.

Pausanias, Grec, vers 170.

Marcellus, Latin, IIe siècle.

Flavius Arrien, Grec, IIe siècle.

Appien, Grec, IIe siècle.

IIIe siècle : Dion Cassius, Grec, 155-240.

Élien, Grec, mort en 260.

Entre le IIe siècle et le commencement du Ve :

Justin, Latin, résumé ou abrégé de Trogue-Pom[illegible] époque incertaine.

IVe siècle : Denys le Périégète, poète grec, d'époque incertaine. D'après son meilleur éditeur, il aurait vécu [illegible] seconde moitié du IIIe siècle ou au commencement du [illegible]

Marcien d'Héraclée, Grec, périple du monde entier [illegible] cement du IVe siècle, il n'en reste que des fragments.

Festus Avienus, poète latin, qui a utilisé des d[illegible] antérieurs. On prétend même qu'il s'est surtout ser[illegible] tions d'écrivains carthaginois du Ve siècle avant [illegible] Rien n'est moins prouvé.

Ammien Marcellin, Latin, fin du IVe.

VIe siècle : Stéphane ou Étienne de Byzance, Grec.

Grégoire de Tours, Latin, 544-595.

Xe siècle, Ire moitié : Constantin Porphyrogénète, 905-959. Rapporte des fragments d'Hérodote, qui [illegible] du Ve siècle avant notre ère.

XIIe siècle : Eustathe, Grec, mort en 1198, a publié [illegible] *mentaires sur Denys le Périégète.*

Nous sommes là en présence d'une série de d[illegible] écrits qui s'échelonnent dans un espace d'environ [illegible] Ces documents ont-ils toujours été bien écrits ? [illegible]

[illegible]

[illegible] de la versification.

[illegible] Du VIIe siècle nous passons [illegible] quatre auteurs, tous les quatre [illegible] Des deux premiers, Hécatée de Milet [illegible] de simples fragments ; des deux autres, [illegible] Thucydide, nous avons des œuvres plus complètes.

Hécatée (1), qui place Monaco et Marseille dans [illegible] cite aussi comme Ligures une peuplade des environs [illegible] bonne, les Helysices, peuplade nommée également [illegible] VIe siècle par Festus Avienus (2). A l'appui de l'exis[illegible] Ligures près de Narbonne, Grégoire de Tours (3) [illegible] qu'au VIe siècle une localité fort agréable aux env[illegible] cette ville portait encore le nom de Liguria.

Le fragment d'Eschyle (4), entièrement mytho[illegible] comme fait, peut pourtant être invoqué comme don[illegible] graphique. Prométhée indiquant à Hercule le che[illegible] Caucase aux Hespérides lui dit : « Tu arriveras chez [illegible] intrépide des Ligures. Tu auras épuisé tes flèches, mais [illegible] pour te venir en aide, fera tomber une pluie de pierr[illegible] tu t'armeras pour mettre les Ligures en fuite. » Strab[illegible] en rapportant ce fragment, place le lieu du combat ent[illegible] seille et le Rhône dans la plaine de la Crau, plaine qui, [illegible] on le sait, est couverte de cailloux roulés. Apollodore, [illegible] plétant cette légende mythologique, fait encore trav[illegible] Ligurie par Hercule à son retour d'Espagne pour a[illegible] Étrurie.

Hérodote (6), en énumérant les mercenaires de l'armée [illegible] en 480 par le général carthaginois Amilcar, pour fai[illegible] guerre en Sicile, cite les Phéniciens, les Libyens, les Ib[illegible]

(1) Hécatée, *Fragm.* xx, xxii, xxiii.
(2) Festus Avienus, *Ora maritima*, vers 584.
(3) Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, ch. lii.
(4) Eschyle, *Fragm.* lxvi.
(5) Strabon, *Géographie*, liv. IV, ch. i, § 7.
(6) Hérodote, *Histoire*, liv. VII, ch. clxv.

[illegible] (1), à la fin du [illegible] entre ère, faisait suivre [illegible] de la Colchide. Après avoir [illegible] Pô, et dépassé les grands lacs [illegible] du nord de l'Italie, dont l'un se nomme le [illegible] sortant de chez les Celtes, ils traversent le [illegible] Ligures, se dirigeant vers les îles Stœchades. Ces [illegible] sont les îles d'Hyères, que l'auteur grec déclare se [illegible] face des Ligures.

Festus Avienus (2) pousse la Ligurie jusqu'au [illegible] effet, nous avons vu Hécatée, dès le ve siècle avant [illegible] placer Monaco et Marseille dans la Ligurie. Huit à [illegible] ans après, Justin (3) fait encore aborder les Phocéens [illegible] Ligures, et Marcien d'Héraclée rappelle que Mar[illegible] fondée en Ligurie.

Florus (4), au milieu du second siècle, résumant le [illegible] de la plupart des auteurs groupés autour du comm[illegible] de notre ère, un peu avant, un peu après, limite le [illegible] Ligures entre le Var du côté de la France et la [illegible] côté de la Toscane.

Quelques auteurs ont cherché à étendre l'occup[illegible] Ligures dans l'Italie centrale et méridionale. On leur [illegible] ment attribué l'envahissement de toute la péninsule [illegible] manière un peu plus probable, on a dit que, quittant [illegible] à partir de la Macra, ils avaient pénétré beaucoup plu[illegible] dans le cœur de la Toscane et étaient allés jusqu'à Ar[illegible]

Enfin d'après Philiste de Syracuse, qui écrivait [illegible] première moitié du IVe siècle avant notre ère, des [illegible] venus environ quatre cents ans plus tard disent [illegible] Sicile a été occupée par des Ligures. Silius Italicus [illegible] la fin du Ier siècle, a même prétendu que, les envah[illegible] étaient conduits par un chef appelé Siculus, qui a [illegible]

(1) Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, liv. IV, vers 635.
(2) Festus Avienus, *Ora maritima*, vers 699.
(3) Justin, liv. XLIII, ch. III.
(4) Florus, *Histoire romaine*, liv. II, ch. III.

[illegible]

[illegible] remonter au Nord-Ouest.

[illegible] ainsi que, se basant sur des légendes [illegible] rapporté aux Ligures les Lincgrys, Locyers, [illegible] Angleterre habitaient les bords de l'Ouse, au nord [illegible]

Certains Belges et certains Français du Nord [illegible] plus de fondement, voulu avoir des Ligures chez [illegible]

Plus au sud, une similitude de nom a fait [illegible] que des Ligures avaient habité la vallée de la Loi[illegible] la Loire était nommée *Liger* par les Latins, et [illegible] Grecs. Artémidore, cité par Stéphane de By[illegible] qu'Eustathe, font dériver le nom *Ligures*, Λίγυρες [illegible] Loire (1). Nous ferons seulement observer que [illegible] mière fois qu'apparaît le mot grec Λίγυρες (Ligures) [illegible] tous les auteurs grecs employaient le mot Λίγυ[illegible] Cette modification n'a-t-elle pas été faite pour les [illegible] la cause ? Maximin Deloche (2) appuie cette interpr[illegible] indiquant que la partie du sud-ouest du Limo[illegible] appelée au moyen âge pays de Ligoure.

Festus Avienus (3) mentionne des Ligures au voi[illegible] îles Œstrymnides. Quelles sont ces îles ? Le golfe [illegible] cogne ayant été nommé golfe Œstrymnique, si les [illegible] nom sont les îles des côtes de France au nord du g[illegible] viendrait confirmer l'assertion de l'existence de Ligu[illegible] le bassin de la Loire, dont l'embouchure est peu élo[illegible] ces îles. Mais si, selon Lagneau (4), ces îles sont les Ca[illegible] ou îles Sorlingues auxquelles les Phéniciens se rend[illegible] traversant le golfe, ce serait en faveur des Ligures de l'[illegible] terre. Tout cela est bien vague.

(1) Eustathe, *Commentaires sur Denys le Périégète*, sur le ver[illegible]

(2) Maximin Deloche, *Etude sur la géographie historique de* [illegible] 1861, p. 137.

(3) Festus Avienus, *Ora maritima*, vers 129.

(4) Lagneau, *Anthropologie de la France*, 1879, p. 604.

[illegible]

[illegible] Colchide. Après [illegible] Malheureusement, les [illegible] de détails sous ce [illegible] et ce que l'on peut déduire de [illegible] la configuration de la Ligurie, nous [illegible] que les Ligures étaient essentiellement [illegible] Comme marins, nous les voyons [illegible] la côte méditerranéenne, entre le Rhône [illegible] et la Macra. Leur territoire se resserre de [illegible] largeur, mais ils n'abandonnent jamais la [illegible] les Génois se sont distingués entre [illegible] Christophe Colomb. [illegible] montagnards, ils se seront dév[illegible] Florus [illegible] Lorsqu'ils ont abandonné une [illegible] tion de la côte, c'est la moins montagneuse [illegible] Rhône et le Var, qu'ils ont perdue. Quand vers le [illegible] se sont arrêtés, le long de la côte, aux rives de la [illegible] que là cessait la côte abrupte. Leur développement [illegible] encore plus au sud, mais dans la partie montue [illegible] tagne abandonnant la côte, ils ont quitté la côte [illegible] la montagne.

Et, rapprochement curieux, quand nous [illegible] nom aux confins de l'Europe et de l'Asie, c'est [illegible] une position tout à fait analogue. Les Ligures de la [illegible] étaient resserrés entre la côte de la Mer Noire et [illegible] des montagnes constituant la chaîne du Caucase.

Les Ligures avaient été considérés dans la haute [illegible] comme une race tout à fait distincte, si distincte [illegible] ne lui attribuait que sept paires de côtes, erreur [illegible] quelle Aristote (2), déjà trois bons siècles avant [illegible] cru devoir s'élever.

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. III, ch. vi, § 1 et 2.
(2) Aristote, *Hist. animaux*, liv. I, ch. xv.

[illegible]

[illegible] qu'avec les Ibères, succèdent [illegible] les Celtes, nous marchons progressivement [illegible] populations antiques qui se rattachent plus intimement [illegible] histoire. Nous pourrons les étudier d'une manière plus nette et plus précise que nous aurons dû [illegible] étude des nombreux accessoires qui l'encombraient.

Tout d'abord les auteurs de la haute antiquité [illegible] les Ibères que des notions très vagues et fort inc[illegible] suis loin d'être le premier à le constater. Dès la fin [illegible] de notre ère, Flavius Josèphe (1) écrivait :

« Les historiens anciens les plus exacts étaient [illegible] ignorance relativement aux Celtes et aux Ibères [illegible] qu'Éphore parle des Ibères comme d'habitants d'un [illegible] que, quand personne n'ignore aujourd'hui que [illegible] occupe une grande contrée à l'Occident. »

Eschyle, d'après une citation de Pline (2), place [illegible] Ibérie. On sait que l'Éridan n'est autre que le Pô, [illegible] sa source dans les Alpes du Piémont et coule en [illegible] loin de l'Espagne, véritable Ibérie.

Les Ibères, *Iberi* des Latins, Ἴβηρες des Grecs, [illegible] nom de l'Èbre, *Iberus*, Ἴβηρ, fleuve d'Espagne dont [illegible] d'après Pline (3) appliquèrent le nom à l'Hisp[illegible] entière. Polybe (4), à partir du milieu du IIe siècle av[illegible] ère, jusqu'à Marcien d'Héraclée (5) au IVe siècle, [illegible] par Strabon et Diodore de Sicile du début de notre [illegible] ment Ibérie toute l'Espagne, des Pyrénées aux [illegible] d'Hercule ou détroit de Gibraltar, la grande contrée [illegible] cident dont parle Flavius Josèphe.

Quelques auteurs ont pourtant prétendu que [illegible]

(1) Flavius Josèphe, *Contre Apion*, liv. I, ch. XII.
(2) Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXVII, ch. II, § 11.
(3) Pline, *Histoire naturelle*, liv. III, ch. IV.
(4) Polybe, *Histoire*, liv. III, ch. XXXVII, § 10.
(5) Marcien, *Périple mer extérieure*, liv. II, § 6.

[illegible]

[illegible] la limite de l'Ibérie, à [illegible]

[illegible] deux golfes galatiques sont le golfe du [illegible] Gascogne. Le texte de Strabon nous mon[illegible] Ibères débordaient sur la France du côté de la [illegible] ils devaient aussi déborder du côté de l'Océan. [illegible] ce qui avait lieu, et leur extension de ce côté était [illegible] considérable que de l'autre. Sous le nom d'Aquitain[illegible] paient le territoire situé entre les Pyrénées et la [illegible] borné à l'occident par la mer.

Aquitains, Basques, Silures. — Le nom des [illegible] *Aquitani*, Ἀκουϊτανοί, n'apparaît qu'au Ier siècle [illegible] ère. D'après Strabon (1), « les Aquitains diffèrent [illegible] des autres Gaulois, soit pour la conformation du [illegible] pour le langage; ils ressemblent aux Ibères. » Il [illegible] les Celtes et les Ibères, bien que différents, ont un [illegible] commun, *l'extérieur galate*, γαλατικήν.

César, au début de ses *Commentaires* (2), divise la [illegible] trois parties : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine, [illegible] rent par le langage, les institutions et les lois. Mais [illegible] tingue pas d'une manière spéciale l'Aquitaine des deux [illegible] Il donne à cette partie les mêmes limites que Strab[illegible] subdivise en un certain nombre de petits peuples.

Strabon en indique vingt, Pline plus encore. Augus[illegible] dit l'Aquitaine, sur la rive droite de la Garonne. Il [illegible] quatorze populations nouvelles dans la direction [illegible] Loire.

Si les Aquitains sont considérés comme des Ibères, [illegible] forte raison les Basques. Divers auteurs les présentent [illegible] « les plus purs descendants de la race des Ibères ».

Les Basques seraient les descendants directs des V[illegible] *Vascones*, Οὐασκώνες (ouaskônes), population ancienne [illegible]

(1) Strabon, *Géographie*, liv. IV, ch. I, § 1, et ch. II, § 1.
(2) César, *Guerre des Gaules*, liv. I, ch. I.

[illegible] les Ligures [illegible] les Sicanes [illegible] et les refoulèrent [illegible] occupée eux-mêmes [illegible] des Ibères en Hispanie, [illegible] pour ce qui concerne la côte de l'est; [illegible] dans les grandes îles de la Méditerranée, [illegible] Sicile, ont engagé Abel Hovelacque à les appeler [illegible] terranéenne Occidentale (3).

Les Ibères, comme les Ligures, après une grande [illegible] pays où il n'y a pas trace d'eux, se retrouvent entre [illegible] Noire et la Caspienne. Un pays nommé Ibérie [illegible] l'antiquité au sud du Caucase. Il était limité à l'ouest [illegible] Ligures de la Colchide; à l'est par les Albanes, [illegible] dont nous allons avoir à parler un peu plus loin; au [illegible] l'Arménie; c'est à peu près la Géorgie actuelle. Ce [illegible] arrosé par le Cyrus, le Kour actuel, qui comptait [illegible] affluents un *Ibérus*. L'existence de cette Ibérie cau[illegible] est attestée par Ptolémée (4) dans la première partie [illegible] cle de notre ère, par Pline (5) dès le milieu du 1er [illegible] notre ère et par plusieurs auteurs contemporains de [illegible] postérieurs. Elle fut soumise aux Romains, par Pomp[illegible] l'an 60 avant notre ère. C'était pourtant un pays puiss[illegible] si nous en croyons Appien (6), un siècle avant notre [illegible] aux Albanes, population voisine et sœur, ils pou[illegible] lever une armée de 70.000 hommes. Comme orig[illegible] même Appien (7) est des plus indécis; il les co[illegible] soit comme des ancêtres, soit comme des colon[illegible] simplement comme des homonymes de ceux d'E[illegible]

(1) Pausanias, *Voyages*, liv. X, ch. xvii.
(2) Strabon, *Géographie*, liv. VI, ch. ii, § 4.
(3) Abel Hovelacque, *Revue anthropologique*, 1877.
(4) Ptolémée, liv. V, ch. x.
(5) Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. xi et xii; liv. VII, [illegible]
(6) Appien, *Guerre de Mithridate*, ciii.
(7) Idem, *Ibid.*, ci.

[illegible] que les Ligures [illegible] population, et [illegible] Qu'il y ait eu quelques incertitudes [illegible] à propos de ces populations [illegible] c'est certain. Mais, dès que nous rencontrons [illegible] mieux renseignés, il n'y a plus de confusion. Ligures sont bien confinés du côté de l'Italie, et les [illegible] côté de l'Espagne. Divers écrivains disent nettement [illegible] Rhône servait de limite entre les Ligures à l'est et [illegible] à l'ouest. Pourtant il y eut mélange entre des Ligures [illegible] Ibères, entre le Rhône et les Pyrénées ; les habitants [illegible] partie de la côte furent alors appelés Ibéroligures. [illegible] n'aurait plus de sens en admettant que les Ibères et [illegible] gures ne forment qu'une seule et même population. [illegible] que les anciens séparaient les Ligures et les Ibères en [illegible] ils les séparaient aussi en Asie. C'étaient donc bien [illegible] deux populations voisines mais tout à fait distinctes. [illegible]

Bebryces. — Lagneau, qui a publié un des meilleurs des plus érudits travaux sur les Ligures et les Ibères [illegible] les Bebryces. Le premier auteur qui les a nommés est [illegible] nos de Chio (1) dans la première moitié du Ier siècle [illegible] notre ère.

Après viennent Silius Italicus (2) à la fin de notre [illegible] Dion Cassius (3) au commencement du IIIe, Festus [illegible] nus (4) au IVe, Zonaras (5), Grec, commencement du [illegible] Tzetzes (6), poète grec, deuxième moitié du XIIe siècle.

Polybe, Tite-Live, Strabon, Méla, Pline, ne parlent [illegible] Bebryces.

Si Festus Avienus est cité comme les ayant mentionnés, c'est grâce à une rectification de texte proposée par [illegible] rius.

Les Bebryces auraient habité près de Narbonne, et [illegible]

(1) Scymnos, vers 199.
(2) Silius Italicus, liv. III.
(3) Dion Cassius, liv. XXXIV.
(4) Festus Avienus, vers 585.
(5) Zonaras, liv. VIII.
(6) Tzetzes, vers 516 et 1306.

[illegible] sous ce nom générique, mais [illegible] un nombre très considérable de nations très diver[illegible] par conséquent, archéologues et anthropologistes [illegible] considérer, quand il s'agit des Celtes de cette ép[illegible] ayant devant eux un champ d'exploration parfaite[illegible] pour l'étude duquel ils n'ont rien ou presque rien [illegible] des textes. »

Pour débrouiller et bien caractériser ce sujet, nous [illegible] employer le procédé qui nous a si bien réussi [illegible] des Ligures et des Ibères. Bien que la question des [illegible] se lie intimement à celle des Gaulois, nous les étudier[illegible] cune séparément et, les connaissant bien isolément [illegible] pourrons nous rendre compte avec plus de sûreté et [illegible] ion des rapports qu'elles ont entre elles.

Pour chacune d'elles, comme nous l'avons fait [illegible] Ligures et les Ibères, nous allons passer en revue, dans [illegible] chronologique, les diverses données historiques qui [illegible] cernent.

Le nom des Celtes, *Celtæ*, Κελτοί (Keltoi) ou les [illegible] tiques, *Celtici*, Κελτικοί (Keltikoi) n'apparaissent qu[illegible] première moitié du ve siècle avant notre ère.

Ve siècle. — Hécatée de Milet (1), mort en 47[illegible] premier qui emploie ce terme. Cet auteur désigne [illegible] comme « ville de la Ligustique (Ligurie), près de [illegible] tique. »

D'Arbois de Jubainville, admettant que Festus [illegible] poète latin probablement du IVe siècle actuel, a dé[illegible] pagne et la Gaule méridionale d'après un auteur anon[illegible] commencement du ve siècle avant notre ère, voudrait [illegible] là cet anonyme parce qu'Avienus parle des Celtes. C[illegible] pure hypothèse dont nous ne pouvons nous servir. Q[illegible] en soit, d'Arbois de Jubainville (2) conclut :

« Hécatée et cet auteur anonyme sont les plus anci[illegible] vains qui parlent des Celtes. Ils sont de mille ans pos[illegible] à cette date de 1,500 ans avant J.-C. qui a été propo[illegible] qu'aucun texte ne justifie. La présence des Celtes [illegible]

(1) Hécatée de Milet, *Fragm.* 22.
(2) D'Arbois de Jubainville, *Les Celtes, les Galates, les G[illegible]* p. 2. Extr. *Revue arch.*

[illegible] de cette ignorance nous paraît [illegible]
[illegible]
[illegible] ans avant notre ère [illegible]
[illegible] actuels veulent attribuer aux Celtes.

Quand Hérodote (1) parle de l'armée levée en [illegible] par Amilcar chez différents peuples de la [illegible] occidentale, Afrique et Europe, il ne cite pas les [illegible] en 370, plus de cent ans après, qu'apparaissent les mercenaires celtes. Des débris des bandes qui [illegible] Rome en 388, passèrent en Sicile et offrirent, d'[illegible] phon (2) confirmé par Diodore de Sicile et Justin, leur [illegible] à Denys l'Ancien.

IVe siècle. — Platon (3), qui se trouvait en [illegible] moment où se groupaient les mercenaires, cite parmi [illegible] Carthaginois, des Celtes, des Ibères et des Thraces, [illegible] guerrières », ajoute-t-il.

Si l'on consulte Aristote, qui écrivait de 50 à 75 [illegible] Hérodote, on voit que, sous le rapport de la géog[illegible] l'Europe occidentale, les Grecs n'avaient fait que [illegible] faibles progrès.

« De Pyrène, dit Aristote (4) (Pyrène est une [illegible] située au couchant équinoxial dans la Celtique), coul[illegible] et le Tartessos. »

Le Danube ou Ister prend toujours sa source dans [illegible] nées, mais Pyrène n'est plus une ville, c'est une [illegible] Cette montagne ne donne pas seulement naissance [illegible] ou Danube, elle donne naissance aussi au Tartess[illegible] nyme de l'ancien Bétis, Guadalquivir actuel, fleuve [illegible] embouchure dans l'Océan Atlantique, non loin du [illegible] Gibraltar, mais qui provient du centre de l'Espagne, [illegible] des Pyrénées.

A propos de l'âne, Aristote parle deux fois des Celtes.

« L'âne est un animal frileux, on ne peut en élev[illegible] les pays du nord, comme chez les Scythes et chez les [illegible]

(1) Hérodote, liv. IV, ch. xlix.
(2) Xénophon, *Helléniques*, liv. VII, ch. i, § 20. — Diodore [illegible] liv. XV, ch. xlvii. — Justin, liv. XX.
(3) Platon, *Des Lois*, liv. I.
(4) Aristote, *Météorologie*, liv. I, ch. xii.

[illegible] Polybe, qui a écrit au [illegible] le milieu du IIe siècle avant notre [illegible] Celtes au mot Celte. Nous nous occuperons [illegible] suivant de ce nouveau nom, déjà introduit [illegible] auparavant par Timée. Pour le moment, [illegible] à examiner ce qui concerne d'une manière [illegible] et indubitable les Celtes seuls.

Une tradition antique considérait les Celtes comme géants. « Je n'ai rien vu, dit Pausanias (1), qui justifie telle réputation. Les Celtes qui habitent les extrémités du monde, près des contrées que le froid rend désertes, ne sont pas plus grands que les autres hommes. Leurs [illegible] n'indiquent pas une taille supérieure à celle des Grecs. »

Les détails que donne Polybe sur les Celtes et les Gaulois concernent ceux qui habitaient le nord de l'Italie et le sud-est de la France, surtout la région des Alpes. Cela confirme bien la présence des Celtes en Italie.

Mais l'auteur qui a le mieux fait connaître les populations dites celtiques, en restreignant considérablement leur aire d'habitation, est, sans contredit, César, qui a fait huit campagnes en Gaule et qui, par conséquent, s'est longtemps trouvé en contact le plus direct avec les populations du pays. Ses *Commentaires sur la guerre des Gaules* sont un riche répertoire où l'on peut largement puiser de précieux renseignements qui remontent au milieu du Ier siècle avant notre ère.

Ier siècle. César, Strabon. — Restreignant beaucoup la question des Celtes, César les parque au milieu de la France.

« L'ensemble de la Gaule, dit-il (2), se divise en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, s'appellent Celtes et que nous appelons Gaulois. Tous ces peuples

(1) PAUSANIAS, liv. I, *Attique*, ch. XXXV.
(2) CÉSAR, *Guerre des Gaules*, liv. I, ch. Ier.

[illegible] que sous ce nom générique, [illegible]
[illegible] nombre très [illegible] nations [illegible]
[illegible] conséquent, [illegible] thropologistes [illegible]
[illegible] considérer quand [illegible]
[illegible] écrivait Strabon, [illegible]
pour l' [illegible] Commentaires, l'auteur grec [illegible]
des [illegible]

[illegible] la partie centrale des [illegible]

« Ici, dit-il (2), finit ce qui se rapporte aux [illegible] province Narbonnaise, autrement dit aux [illegible] de l'ancienne dénomination. Car j'ai [illegible] habitants de ladite province que les Grecs [illegible] nom de Celtes, qu'ils ont ensuite étendu à [illegible] populations de la Gaule, soit que ce nom [illegible] illustre que les autres, soit que l'avan[illegible] qui le portait d'être si proche voisine des [illegible] tribué surtout à le leur faire choisir. »

En même temps que Strabon et pro[illegible] mêmes influences, Diodore de Sicile écrivait (3) :

« Il est bon de définir ici un point ignoré de [illegible] personnes : c'est que le nom de Celtes ne doit [illegible] qu'aux peuples qui habitent au-dessus de [illegible] Alpes et en deçà des Pyrénées. »

Pourtant Strabon (4) a placé des *Celtici* à l'angle [illegible] de l'Ibérie entre le Tage et la Guadiana qui [illegible] nom d'Anas.

Non content de donner des détails précis de [illegible] dore rapporte aussi une légende concernant l' [illegible] des Celtes. Une fille du roi Britannius, nommée [illegible] d'une rare beauté et avait une taille extraordinaire [illegible] de ses avantages physiques, elle repoussait avec [illegible] ceux qui voulaient l'épouser. Mais ayant vu H[illegible] éprise de lui et saisie du désir de s'en faire aim[illegible] enleva les bœufs de Géryon qu'il emmenait [illegible] ne consentit à les lui rendre que lorsqu'il eut [illegible]

(1) Strabon, *Géographie*, liv. IV, ch. vi, § 3.
(2) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. Ier, fin du § 14.
(3) Diodore de Sicile, liv. V, ch. xxxiii.
(4) Strabon, *Géographie*, liv. III, ch. ii, § 15.

[illegible] Au sud Polybe et Strabon (2) [illegible]
[illegible] les Turdétans.

Les Celtibères, *Celtiberi*, Κελτίβηρες, occupaient [illegible] supérieur du Douro, du Tage et de la Guadiana [illegible] de l'Hispanie. Diodore les pousse jusqu'aux Pyrénées [illegible] d'après lui, un mélange de Celtes venus de la Gaule [illegible] qui, à la suite de luttes violentes, s'étaient fondus [illegible] D'autres auteurs admettent que c'était tout simplement [illegible] Celtes venus sur les bords de l'Iberus, l'Èbre actuel [illegible]

A côté de ceux qui étendent le domaine des Celtes [illegible] devons placer ceux qui le restreignent. Cette dernière [illegible] dance, imprimée surtout par César, s'est développée [illegible] mencement de notre ère. Nous voyons, à peu près [illegible] temps, Pline (3) assigner pour limites à la Celtique la [illegible] la Garonne, et Pomponius Mela (4), la Garonne et la [illegible]

Sous Auguste, ces limites s'étaient encore rétrécies [illegible] effet, nous avons vu précédemment que cet empereur [illegible] avait agrandi l'Aquitaine en lui adjoignant quatorze [illegible] tions situées sur la rive droite de la Garonne. C'était [illegible] d'enlevé à la Celtique.

Conclusions. — Des diverses citations qui précèdent [illegible] peut tirer les conclusions suivantes :

Le nom des Celtes n'apparaît pas dans les auteurs [illegible] avant le ve siècle au delà de notre ère.

Tout d'abord, ce nom n'avait qu'un sens très vague [illegible] indéterminé. Les Celtes représentaient en bloc toutes les [illegible] lations inconnues occupant les extrémités du monde [illegible] de l'Occident, sans limites arrêtées. Nous avons vu qu'il [illegible] été de même, mais d'une manière moins générale, pour [illegible] Ligures vers le VIIIe siècle, ainsi que pour les Ibères. C'[illegible] période de l'inconnu et de l'ignorance.

Peu à peu les limites des Celtes, tout d'abord complètement [illegible] ignorées, se sont précisées. C'était vers le sud-ouest les [illegible] nées, et encore admettait-on que des Celtes avaient [illegible] ces montagnes pour s'établir en Hispanie, et pour se [illegible] aux Ibères, ce qui a donné naissance aux Celtibères. A [illegible]

(1) PLINE, *Histoire Naturelle*, liv. III, ch. IV.
(2) STRABON, *Géographie*, liv. III, ch. I, § 6.
(3) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXXI.
(4) POMPONIUS MELA, *De situ orbis*, liv. III, ch. II.

[illegible] Turdétans.

Les Celtibères, [illegible] supérieur du Douro [illegible] de l'Hispanie [illegible] d'après lui, [illegible] qui, [illegible] D'autres [illegible] Celtes [illegible] sommes alors dans [illegible] milieu bien mal [illegible] composé d'éléments fort divers. Ou [illegible] prendre dans la Celtique réduite de César? [illegible] qu'un type peu étendu. Ce n'est plus un [illegible] encore serait-on bien embarrassé pour définir [illegible] cette Celtique, quoique réduite, présent [illegible] très variés.

Notre embarras est grand!

L'étude des Gaulois ne fera que l'accroître!!!

CHAPITRE VIII

GALATES ET GAULOIS

Apparition du nom. Pausanias. — Les Gaulois, [illegible] Latins ne sont que les Galates, Γαλάται, des Grecs.

Leur nom, sous la forme grecque, Galatai, [illegible] Galates, n'apparaît qu'avec les écrits de Timée. [illegible] mière moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire deux cents [illegible] celui des Celtes. Sous la forme latine, Gaulois, [illegible] plus récent. Caton s'en servit le premier vers la IIe siècle avant notre ère, soit cent ans après Timée. [illegible] de Jubainville (1) cherche à le vieillir. « Bien qu [illegible] première mention s'en trouve dans les *Origines* [illegible] écrites un siècle après Timée, on peut dater leur [illegible]

(1) D'Arbois de Jubainville, *Celtes, Galates, Gaulois*, *Revue arch.*, p. 2.

[illegible]

[illegible]. Comme habitation des Galates, [illegible] régions situées entre l'océan Atlantique et les [illegible] Rhin des anciens.

Les Galates qui attaquèrent Delphes, dit Pausa[illegible] demandaient point de trêve pour enlever leurs [illegible] scandalisait beaucoup les Grecs. Ces Galates sont [illegible] présentés comme n'ayant ni culte, ni établissements [illegible] au contraire ils pillaient volontiers les temples, où [illegible] sûrs de rencontrer des richesses.

Celtes et Galates. Polybe. — Environ 300 [illegible] Pausanias, un de ses compatriotes qui avait [illegible] séjourné à Rome, Polybe, publiait son *Histoire* [illegible] embrassant les événements qui se sont passés de l'[illegible] l'an 141. Celtes et Gaulois y sont fréquemment [illegible] Alexandre Bertrand (2) a eu la patience de faire le [illegible] ces deux mots.

Sur les 40 livres qui composent l'*Histoire* de Polybe, [illegible] tiennent les mots Celtes et Galates.

Celtes se trouve seul dans 3 livres.

Galates seul dans 12 livres.

Celtes et Galates se trouvent ensemble dans 7 livres.

Ces mots sont répétés 227 fois.

117 fois Celtes.

110 fois Galates.

Mais ils sont répartis d'une manière fort irrégulière [illegible] les trois premiers livres ont à eux seuls 100 Celtes et [illegible] lates. Les 37 suivants ne renferment que 17 fois le mot [illegible] et 53 celui de Galates. L'emploi des deux mots s'ench[illegible] tellement dans le texte, ces mots ont chacun un sens [illegible] tranché, si peu distinct, que bon nombre de personnes [illegible] considérés comme synonymes et ont pensé que l'aut[illegible] employait indifféremment l'un pour l'autre. Ce sentim[illegible] répandu à un tel point que la plupart des traducteu[illegible] uniformément rendu ces deux mots d'une manière [illegible] tante par celui de Gaulois. La statistique de M. Be[illegible] que nous venons de résumer a été faite dans le but de [illegible]

(1) Pausanias, liv. X, ch. xxi.

(2) Alexandre Bertrand, *De la Valeur des expressions* [illegible] Γαλάται *dans Polybe*, 1876, extr. *Revue arch.*

[illegible]

[illegible] Les Galates combattaient parfois nus. Est-ce [illegible] fanterie, comme le dit Polybe, ne serait-ce pas [illegible] agiles et avoir leurs mouvements plus libres? [illegible] haute antiquité égyptienne, nous trouvons des [illegible] de jeunes gens s'exerçant à tirer de l'arc ou [illegible] une leçon d'équitation ; ils sont entièrement [illegible] plus souples. Les Grecs eux-mêmes, qui s'étonn[illegible] les Galates combattre nus, se dépouillaient [illegible] ments pour les diverses luttes du cirque. Enfin [illegible] de l'arc de triomphe d'Orange nous donnent [illegible] question. On y voit les Gaulois, avec casque [illegible] avoir le haut du corps entièrement nu. Pour [illegible] ils ont une braye, espèce de pantalon collant, [illegible] grand manteau jeté sur l'épaule (fig. 19).

Comme type ethnique, les Galates de Polybe [illegible] de taille, à peau blanche lactée, à cheveux blon[illegible] yeux bleus. Ce portrait des Galates de la Cisalpi[illegible] firmé par Tite-Live et d'autres auteurs de son ter[illegible] répété jusque dans le IVe siècle de notre ère par A[illegible] cellin et par Jordanès vers 550.

« Ces peuplades, ajoute Polybe, étaient dispersé[illegible] villages sans murailles et ignoraient absolument [illegible] choses qui font le bien-être de la vie. Ne connai[illegible] que le gazon, ne mangeant que de la chair, elles [illegible] vie la plus agreste. Étrangères à tout ce qui n'était [illegible] ou travail de la terre, elles n'avaient ni science [illegible] conques. Leurs richesses consistaient en or et en [illegible] C'étaient, en effet, les seules choses qu'elles pussent [illegible] circonstance emporter avec elles et déplacer à leur [illegible] elles attachaient un grand prix à ce que l'on peut [illegible] clientèle, parce que chez elles le plus puissant [illegible]

[illegible] Antiochus le Grand [illegible] Attale, roi de Pergame [illegible] la Macédoine en 279 avant notre [illegible] Grèce. Vingt mille, dit-on, de ses hommes [illegible] Asie Mineure et fondèrent au sud de la mer [illegible] Etat qui prit le nom de Galatie. Polybe (1) [illegible] ment ces Galates sous le nom caractéristique [illegible] l'Asie, Ἀσίας Γαλαγῶν. Dans son livre XXII (2), il [illegible] les Galates de l'Asie Mineure ayant soutenu Antioc[illegible] les Romains, C. Manlius leur déclara la guerre.

Ces Galates, qui envahissent à plusieurs reprises [illegible] l'Asie Mineure, qui vont, comme mercenaires, [illegible] rois de Macédoine, de Pergame, de Syrie et d'Égypte [illegible] lates viennent, d'après Pausanias, Polybe et Plutar[illegible] bords du Danube et surtout de la Pannonie.

Quant au mot Celtes, dans les trente-sept derni[illegible] de Polybe, il revient peu souvent, et il est surtout [illegible] à des événements concernant l'Italie, égrenés en de[illegible] trois premiers livres.

Il est d'abord question (3) des Romains qui ont so[illegible] Celtes de la Cisalpine.

Au livre VIII, Polybe (4) raconte la prise de Tarente p[illegible] bal. Ce général choisit dans son armée des Celtes, qui, co[illegible] ment avec des Carthaginois, s'introduisirent la nuit dans [illegible] Les soldats romains, surpris et affolés, se jetèrent en fu[illegible] du côté des Celtes, soit du côté des Carthaginois, qui [illegible] sacrèrent. Le matin les habitants de Tarente épargnés [illegible] l'ordre exprès d'Annibal virent les Galates dépouil[illegible] morts. Comme troupes régulières, obéissant à une co[illegible] il n'y avait que des Celtes, mais ces Celtes devinrent [illegible] lates en dépouillant les morts ; ce pillage sacrilège [illegible]

(1) Polybe, liv. XXXI, ch. II.
(2) Idem, liv. XXII, ch. XVI, XX, XXI, XXII, XXIV, etc.
(3) Idem, liv. VI, ch. I.
(4) Idem, liv. VIII, ch. XXXII.

[illegible]

[illegible] Polybe s'est surtout occupé des [illegible] d'Italie, habitant les plaines du Pô et [illegible]. Il a aussi donné d'intéressants détails [illegible] de la vallée du Danube qui, plusieurs fois, [illegible] Grèce et, passant la mer, sont devenus les Gal[illegible]. Quant aux Celtes et Galates du versant français [illegible] y a à peine touché.

Gaulois de France. César. — En effet, les Cel[illegible]lois de la France ne sont réellement connus que [illegible] milieu du Ier siècle avant notre ère. Il n'est pas [illegible] peler que Galates et Gaulois sont un seul et même [illegible]duction littérale de la forme grecque *Galatai* et [illegible] latine *Galli*.

Rappelons aussi que, dès le début de ses *Comm[illegible] la guerre des Gaules*, César s'exprime ainsi : « [illegible] de la Gaule se divise en trois parties : l'une est [illegible] Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par [illegible] dans leur langue, s'appellent Celtes et que nous [illegible]lois. » Ce passage est on ne peut plus clair. Belges, [illegible] et Celtes font partie de la Gaule, ils sont donc Ga[illegible] Romains ne reconnaissent pas plus les Celtes de [illegible] transalpine que ceux de la Gaule cisalpine. Ils les [illegible] tous Gaulois ou Galates, suivant que l'auteur est [illegible] grec.

« Il n'y a en Gaule, ajoute César (1), que deux cl[illegible] comptent et qui aient de l'influence ; le menu peuple est [illegible] en état de servitude, il n'ose rien par lui-même et n'[illegible] consulté. Ces deux classes sont celle des druides et [illegible] chevaliers. » Il y avait donc le peuple, le clergé et la [illegible] tout comme en 1789. Triste preuve de la persistance [illegible]nisations vicieuses et de la marche lente du progrès.

Le peuple était asservi ; le clergé, formant une [illegible] unité, divisait autant que possible pour régner ; la [illegible]

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. XIII.

[illegible]

[illegible] Sigovèze, fils d'Ambigat, [illegible] de la Celtique, partirent pour [illegible] Bellovèze se dirigea vers le sud, [illegible] traversa les Alpes et s'établit dans la [illegible] prit le nom de Gaule cisalpine. Quant à Sigo[illegible] mina dans la direction du nord, il traversa le R[illegible] dans la région de la forêt Hercynienne, qui [illegible] longeait jusqu'à la Vistule. Les hordes des deux [illegible] surtout composées de Volces Tectosages, [illegible] Celtes du sud.

Cette légende si complète sur une époque [illegible] [illegible] que des renseignements incomplets doit [illegible] nous des doutes bien naturels, doutes d'autant plus [illegible] Polybe n'en parle pas et que César n'y fait [illegible]

A peu près en même temps que Tite-Live [illegible] légende de Bellovèze et Sigovèze, Diodore de Sicile [illegible] rant évidemment de César, écrivait :

« Il est bon de définir ici un point ignoré de [illegible] personnes : c'est que le nom de Celtes ne [illegible] qu'aux peuples qui habitent au-dessus de Mars[illegible] Alpes et en deçà des Pyrénées. Ceux qui sont établis [illegible] et qui habitent le long de l'Océan et la forêt Her[illegible] toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'à la [illegible] nomment Galates. Mais les Romains, confondant [illegible] sous une même dénomination, les nomment indis[illegible] *Galli*. »

Plutarque (3), au commencement de notre IIe siè[illegible] des « Galates de race celtique. » Ce qui n'empêch[illegible] partisans de la distinction des deux mots de s'éc[illegible] tarque (4), ainsi que Dion Cassius (5) et quelques [illegible]

(1) Tite-Live, *Décades*, liv. V, ch. 34.
(2) Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, liv. [illegible]
(3) Plutarque, *Vie de Camille*, ch. xv.
(4) Idem, *Consolations à Apollonius*.
(5) Dion Cassius, liv. LVI, ch. xxiii.

[illegible]

[illegible] jusqu'à cette citation, [illegible] par les druides au sujet de l'origine et [illegible]

Temps modernes. — La question des Celtes [illegible] a été fort discutée à diverses reprises, [illegible] quelques années, sur l'initiative de la Société d'[illegible] de Paris. Elle n'a pas encore obtenu de [illegible] Fauvelle en 1885 (1) écrivait-il dans *L'Homme* : « [illegible] tion des Celtes et des Gaulois est non pas résolue, [illegible] comme on dit en style judiciaire. » De fait, on [illegible] mir momentanément. Je la reprends, espérant [illegible] reux que mes devanciers et pensant la résoudre [illegible] thode simple et rigoureuse que je cherche à [illegible]

Dom Bouquet, dans la première moitié du XVIII[illegible] mant dans sa préface du *Recueil des Historiens* [illegible] travaux concernant les Celtes et les Gaulois, a [illegible] « Je suis persuadé que tous les Gaulois étaient [illegible] que tous les Celtes n'étaient pas Gaulois. »

A peu près en même temps, Pelloutier dans son [illegible] *Celtes* confond les Celtes avec les Galates ou Ga[illegible]

Henri Martin dans son excellente *Histoire de* [illegible] dère les Gaulois comme de grands blonds aux yeux [illegible] Gaulois étaient complètement Celtes. Quant à la [illegible] petite et brave du centre de la France, il ne l'a[illegible] comme Celtique d'origine, mais comme celti[illegible] grands blonds.

Dès 1873, Lemière soutenait que les Celtes étai[illegible] des Gaulois. Il admettait, non pas un simple [illegible] de nom, mais une fâcheuse confusion dont on pe[illegible] exemples analogues dans l'histoire.

Dans la grande discussion qui a eu lieu à la S[illegible] thropologie, discussion fort remarquable, les él[illegible]

(1) FAUVELLE, *L'Homme, journal des sciences anthropo*[illegible] bre 1885.

[illegible]

[illegible] répondu à [illegible] désigne un groupe [illegible] Celtes n'a pas été produite (3) [illegible] il avait déjà fait la déclaration [illegible] les termes de Κλάτοι, de *Galli* et de Γαλάται, [illegible] phiquement parlant, aucune différence de [illegible]

Gustave Lagneau, loin de partager l'avis [illegible] Jubainville, va beaucoup plus loin que Bert[illegible] admet que les Galates sont de race celtique, [illegible] sous certains rapports des Celtes propr[illegible] gneau range les Celtes et les Gaulois dans [illegible] rentes. Les premiers sont les types de la ra[illegible] seconde appartiennent à la race germanique [illegible] ce que Gustave Lagneau mêle les données [illegible] les données d'observation. Voulant fondre [illegible] au préalable nettement précisé les éléments [illegible] un mélange naturellement indigeste. Après [illegible] sérieux et fort savant, il arrive à un résultat, à [illegible] erronés.

Celtes et Gaulois synonymes. — Sans vou[illegible] que nous avons exposé précédemment, nous [illegible] seulement que :

D'après Pausanias, le nom de Galates n'a pr[illegible] tard ; antérieurement, ils s'appelaient Celtes.

D'après Polybe, les Celtes entrés dans Tarent[illegible] dats, sont désignés comme Galates quand ils [illegible] morts. Les mercenaires d'Asdrubal, à deux ch[illegible] tance, sont nommés Celtes et Galates.

(1) Al. Bertrand, *Valeur des expressions de Polybe*, [illegible]
(2) Idem, *ibid.*, p. 33.
(3) D'Arbois de Jubainville, *Les Celtes, les Galates*, [illegible] p. 10.
(4) Idem, *ibid.*, p. 1.
(5) Gustave Lagneau, *Anthropologie de la France*, [illegible] tique, p. 637. Race germanique, p. 690.

[illegible]

[illegible] d'introduire des troupes [illegible]

Des nuances analogues [illegible] d'un pays portant plusieurs noms. Le [illegible] pour les Français est abandonné depuis fort [illegible] d'une manière bien générale ; pourtant on le [illegible] s'en sert encore lorsqu'il s'agit de choses gaul[illegible] c'est de l'esprit gaulois, ce sont des gauloiseries [illegible] les font se montrer vraiment gaulois.

Les mots Hébreux, Israélites et Juifs ne sont [illegible] employés parfois, tous les trois même, pour indiquer [illegible] des habitudes déterminées ? Hébreu est à peu pr[illegible] c'est de l'histoire ancienne ; Juif est souvent p[illegible] part ; Israélite est généralement employé d'u[illegible] veillante. Pourtant ce sont bien, de l'avis de tou[illegible] synonymes qui désignent une seule et même [illegible] mieux caractérisées et des plus connues.

Il en est certainement de même pour ce qui [illegible] termes Celtes et Gaulois. Nous concluons donc [illegible] et les Galates ou Gaulois ne formaient qu'une se[illegible] population, comme les Hébreux, les Israélites [illegible] Que, comme eux aussi, ils se sont répandus sur [illegible] étendue de pays. Qu'en fait de différence entre les [illegible] il n'y a qu'une question de chronologie, le mot [illegible] plus ancien et ayant été remplacé plus tard par [illegible] ou Gaulois, ainsi qu'une question de géograph[illegible] occupant surtout le nord de l'Italie et la Fran[illegible] primitif, et les Galates ou Gaulois parcoururent la G[illegible] Mineure et se fixant même dans ce dernier pays, [illegible] époque plus récente. A ces deux différences chron[illegible] géographique s'en joint une autre sociologique [illegible] gardé la guerre, les armes, les engagements [illegible] surtout les horreurs de la guerre, comme les [illegible]

[illegible]

[illegible] Galates désigne un groupe [illegible] n'a pas été produite (3) [illegible] il avait déjà fait la déclaration [illegible] termes de Κλάτοι de *Galli* et de [illegible] phiquement parlant, aucune différence de [illegible]

Gustave Lagneau, [illegible] de [illegible] métaux [illegible] Jubainville [illegible] beaucoup plus [illegible] admet [illegible] Galates sont [illegible] certains [illegible] des Romains sur le [illegible] Celté [illegible] ère. Marseille [illegible] Les premiers [illegible] cées par les [illegible] appartiennent [illegible] Comme Marseille [illegible] que Gustave Lagneau [illegible] les données [illegible] elle réclama le [illegible] les données [illegible] observa [illegible] Le [illegible] Quintus Epinius répon[illegible] au préala [illegible] ussa les Salyens, les obligea à rendre leurs [illegible] à la confédération grecque de Marseille une [illegible] toire des vaincus.

Quelques années après, vers 125 avant [illegible] a, ayant réparé leurs pertes, voulurent [illegible] he. Marseille et ses colonies, menacées [illegible] seulement [illegible] encore l'assistance des Romains. [illegible] Et l'année suivante, le consul S[illegible] toire sur les Salyens, s'empara [illegible] leur territoire et y fonda une ville romaine, Aq[illegible] eaux de Sextius, ainsi nommée à cause des sou[illegible] qui y surgissent. C'est Aix en Provence.

L'impulsion était donnée ; en 121 le consul F[illegible] Maximus, à son tour, passa en Gaule et, après [illegible] remportée sur les Allobroges, soumit tout le pay[illegible] le Rhône et les Alpes. La même année Nemaus [illegible] des Volces Arécomices, se soumit volo[illegible] ains.

Pourtant la véritable conquête des Gaules [illegible]

[illegible]

[illegible] une goutte d'eau dans une mer.

L'exemple [illegible] que la conquête a été trop rapide et la [illegible] trop prompte? C'est intentionnellement que [illegible] sommes servi. Étant très net et parfaitement [illegible] nous a paru très propre à frapper les esprits.

Mais, si on le désire, prenons [illegible] à fait opposé. Passons de la Grèce à Rome. [illegible] des conquérants on ne peut plus [illegible] étaient progressivement de conquête [illegible] étaient fort experts dans l'art d'organiser les [illegible] et très habiles à les conserver. Eh bien, ont-ils [illegible] modifié les régions occupées, au point de [illegible] gique? Ils ont conquis la Grèce, l'Égypte, [illegible] ont été sous leur domination plus longtemps [illegible] pourtant est-ce que la Grèce, l'Égypte et l'Espagne ne sont pas restées, comme par le passé, [illegible] trenne, espagnole? Chacun de ces pays a gardé [illegible] [illegible] romaine et malgré la durée de cette [illegible] caractère ethnique particulier, caractère qui s'[illegible] après l'occupation. La conquête n'a donc qu'une influence sur l'anthropologie locale.

Enrôlement. — *L'enrôlement* est habituellement [illegible] séquence de la conquête. On enrôle des hommes [illegible] faire la conquête, soit pour lui résister. Dans l'[illegible] troupes étaient en grande partie composées de [illegible] C'est de l'enrôlement de ces mercenaires qu'il [illegible] avons vu des exemples de ces enrôlements : [illegible] apprend que l'armée formée par Amilcar pour [illegible] Sicile se composait de mercenaires phéniciens

[illegible]

[illegible] de moins en moins [illegible] sur les côtés [illegible] peuple en mouvement. Telle est la théo[illegible] pendant un certain temps, mais qui n'a pas été [illegible] l'observation.

D'abord les faits montrent que les mouvemen[illegible] tions, loin de se faire toujours dans un même [illegible] l'ouest, ont lieu dans toutes les directions. Nous [illegible] Ligures et les Ibères de l'Occident aller s'établi[illegible] pied du Caucase. Nous avons assisté aux pérégr[illegible] Galates se rendant du nord au sud, des bords du [illegible] Grèce et en Asie Mineure. Nous verrons plus loin [illegible] tions parties de l'Allemagne traverser la Gaule [illegible] et passer en Afrique. Nous trouverons les Ara[illegible] nom de Sarrazins, répéter ce qu'avaient déjà fait [illegible] avec les Carthaginois, suivre la direction inver[illegible] d'Afrique en Europe, montant du sud au nord.

Les faits montrent aussi que les refoulements ne [illegible] réguliers, comme on le supposait, et qu'ils sont [illegible] exceptionnels. Les populations en mouvement [illegible] peuples qui s'opposent à leur passage, les sub[illegible] superposent à eux en les asservissant, ou bien les [illegible] et vont au delà. Mais, dans les mouvements des [illegible] n'y a rien de régulier, comme on l'a cru un mo[illegible] mouvements constituent les Incursions, les Inva[illegible] Migrations.

Incursions. Invasions. — Les *incursions* sont [illegible] ments de bandes qui s'organisent pour aller [illegible] piller des régions plus ou moins éloignées. Les C[illegible] plaine du Pô étaient coutumiers du fait. C'est d[illegible] cursion qu'ils ont pris Rome. Plus coutumiers [illegible] Galates des bords du Danube, qui se précipit[illegible] Grèce et l'Asie Mineure pour les piller, quand [illegible] les engageait comme mercenaires. Et même [illegible]

[illegible]

[illegible] moins en moins [illegible]

[illegible] sur les côtés [illegible]

[illegible] peuple en mouvement. Telle est la théo[illegible]

pendant un certain temps mais qui [illegible] pas été [illegible]

l'observation.

abord [illegible] uvement [illegible]

tions [illegible] même [illegible]

l' [illegible] Nous [illegible]

établi [illegible]

pied [illegible] pér[illegible]

Galates [illegible] bords [illegible]

Grèce [illegible] lus loin [illegible]

tions [illegible] Gaule [illegible]

et [illegible] Ara[illegible]

fait [illegible]

inver[illegible]

ns [illegible]

sont [illegible]

[illegible]

ubi[illegible]

les [illegible]

des [illegible]

mo[illegible]

a[illegible]

[illegible]

[illegible]

C[illegible]

da[illegible]

[illegible]

précipit[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] en Gaule, comme à Rome, par [illegible] Mithra, et surtout par le christianisme [illegible] ment a été le même des deux côtés des Alpes.

Et, malgré cette rapide et parfaite assimilation, [illegible] anthropologique a été presque nulle. En effet, [illegible] morale et matérielle de Rome pouvait se multiplier par le savoir, l'habileté, l'activité, il n'en était [illegible] des individus. Rome, en comprenant même les [illegible] ne possédait qu'une très faible population en [illegible] tous les pays conquis. Cette population était [illegible] décimée par la guerre, la carrière militaire étant [illegible] par excellence des Romains et l'état de guerre [illegible] leur état habituel.

Administrateurs et assimilateurs fort habiles, [illegible] après chaque conquête, savaient s'attacher les [illegible] en améliorant le sort du peuple, en organisant [illegible] trations locales, en flattant les sentiments ambitieux [illegible] riches, influents et surtout de mérite. C'est ainsi [illegible] avoir conquis la Gaule, ils se sont empressés d'[illegible] Gaulois qui se ralliaient à eux. Ils leur ont donné [illegible] tions, des emplois, de telle sorte que les [illegible] venus de Rome étaient fort peu nombreux. Ils [illegible] jusqu'à créer des Sénats locaux. Bien plus, presque [illegible] tement après la conquête, on a vu plusieurs [illegible] Vienne, alors une des plus importantes parmi les [illegible] la Gaule romaine, entrer au Sénat romain. Nous [illegible] dans l'administration, les vrais Romains, venus [illegible] n'étaient qu'en petit nombre en Gaule. Et encore [illegible] mains pouvaient et devaient être mêlés de [illegible] ments divers, puisque les étrangers pouvaient [illegible] même arriver aux plus hautes positions.

[illegible]

[illegible] et d'où venaient ces Cimbres

Cimbres, *Cimbri*, Κίμβροι, habitaient la [illegible]que, Jutland actuel, entre la mer du Nord [illegible] appelée alors le golfe Codanus. Voici ce qu'en [illegible] Voisins de l'Océan, les Cimbres occupent [illegible] la Germanie, petite nation au[illegible] [illegible]oire. Il reste d'immenses vestiges de leur [illegible] camps sur deux rives à la fois, des [illegible] t servir à mesurer la multitude et [illegible] rend croyable la grandeur de [illegible]

Les *camps sur deux rives* et les vastes vestiges de castramétation qui existent sur les Rhin. Cela prouve que ces traces de campement partie sont antérieures sur ce point aux temps [illegible]

S'il nous a été facile de bien déterminer le pays les Cimbres, il n'en est pas de même pour cel *Teutoni*. Pline (2), dans sa division de la [illegible]

TACITE, *Germains*, 37.
Histoire naturelle, liv. IV, ch. XXVIII.

[illegible] plus ou moins [illegible]
[illegible] sur les côtés [illegible]
[illegible] en mouvement. Telle est la théorie [illegible]
pendant un certain temps, mais qui [illegible] pas [illegible]
l'observation.

[illegible] abord [illegible] uvement [illegible]
tions [illegible] même [illegible]
l' [illegible] Nous [illegible]
[illegible] établis [illegible]
pied [illegible] péné [illegible]
Galates [illegible] bords [illegible]
Grèce [illegible] lus loin [illegible]
tiens [illegible] Gaule [illegible]
et [illegible] Ara [illegible]
[illegible] fait [illegible]
[illegible] invers [illegible]
[illegible] ne [illegible]
[illegible] sont [illegible]
[illegible] dans [illegible]
[illegible] les [illegible]
[illegible] des [illegible]
[illegible] précipit [illegible]

[illegible]

[illegible] — [illegible] nous faut forcément jeter un coup d'œil [illegible] Germanie, cette grande officine de Barbares [illegible] à quatre siècles, a inondé d'envahisseurs [illegible] l'Europe et le nord de l'Afrique.

Les Germains, *Germani*, Γερμανοί, ont été décrits [illegible] toute spéciale par Tacite, vers la fin du [illegible] *Mœurs des Germains*, publiées vers la fin du [illegible] une œuvre vraiment remarquable. D'après [illegible] si court sur un vaste sujet est d'un homme [illegible] parce qu'il voit tout. C'est une admirable [illegible] à l'histoire des nations du centre de l'Europe, [illegible] nous d'une très grande utilité ! Et pourtant nous [illegible] que, même en ayant en main, comme guide, ce [illegible] d'œuvre, qui jouit auprès des érudits d'une si [illegible] si légitime réputation, il nous sera impossible d'[illegible] conclusions anthropologiques sérieuses. C'est [illegible] ment la meilleure preuve que les textes anciens [illegible]

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. xxviii.
(2) Tacite, *Germains*, ch. xxxviii.
(3) Idem, *ibid.*, ch. xxxix.

[illegible]

[illegible] Il était donc [illegible] les lignes et de frapper l'esprit en [illegible] préparer le lecteur, c'est parfait ; mais il [illegible] accepter les expressions avec la plus rigoureuse [illegible] des mots. Il est très certain qu'en Gaule, groupe [illegible] nombre de populations diverses, indépendantes [illegible] autres, il devait y avoir des idiomes et même des [illegible] rentes ; c'est ce qui existe encore en France comme [illegible] est de même pour les lois et les coutumes. Nagu[illegible] de nos provinces avait son droit coutumier par[illegible] sage cité de César n'a donc pas et ne peut avoir [illegible] certaines personnes lui prêtent. Ce n'est pas une [illegible] graphique positive, mais un simple énoncé [illegible] destiné à éclairer le récit des faits racontés dans [illegible]

D'après Denys d'Halicarnasse, vers la fin du [illegible] notre ère, la Germanie n'est qu'une simple sub[illegible] Celtique. Effectivement, la Celtique a pour limites [illegible] nées, les Alpes, le Danube, le pays des Thraces, [illegible] de Marmara et la mer Noire, et celui des Scyth[illegible] tend du côté de la mer Caspienne. Elle se divise [illegible] l'occident du Rhin et en Germanie à l'orient.

A l'inverse de Denys d'Halicarnasse, Diodore [illegible] peu près à la même époque, à l'instar de César, [illegible] Celtique au centre de la Gaule, mais prolonge la G[illegible] la Germanie tout entière. « Le nom de Celtes, dit [illegible] s'appliquer qu'aux peuples qui habitent au-dessus [illegible] scille, près des Alpes et en deçà des Pyrénées. Ceux [illegible] établis au-dessus et qui habitent le long de l'Océan [illegible] Hercynienne et toutes les contrées qui s'étendent de [illegible] la Scythie, se nomment Galates (1). » D'après ce texte [illegible] mains que César fut combattre sur la rive droite [illegible] étaient des Galates, les Galates d'au delà du Rhin [illegible]

(1) Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, liv. V, [illegible]

[illegible]

[illegible] (1). Nous sommes bien loin, au nord-[illegible] ouest, du centre de la Gaule.

Germanie d'après Pline. — D'après [illegible] cinq races germaines : les Vindiles, auxquels [illegible] les Burgundes, les Varins, les Carins, les [illegible] les Ingévons, auxquels appartiennent les [illegible] Lentons et les nations Chauques, troisième race, [illegible] du Rhin, les Istévons, auxquels appartiennent [illegible] quatrième race, dans l'intérieur des terres, les [illegible] quels appartiennent les Suèves, les Hermondures [illegible] et les Chérusques; cinquième race, les Peucinières [illegible] tarnes limitrophes des Daces. »

Il est évident qu'à propos de la troisième race, [illegible] l'auteur romain est altéré. Il y a une répétition [illegible] qui n'a aucune raison d'être; c'est une faute de [illegible] genre qui se présente souvent. On a voulu corri[illegible] en remplaçant Cimbres par Sycambres, ou bien [illegible] les Cimbres en deux parties. Ces corrections [illegible] bonnes, mais rien ne les autorise; il vaut don[illegible] mieux dans le doute s'abstenir. L'introduction [illegible] ce genre dans les textes anciens est une raison de [illegible] ne pas leur accorder une trop grande importance.

A propos des Daces dont le nom termine la cit[illegible]

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. xxxi.
(2) Idem, *ibid.*, liv. VI, ch. xiv.
(3) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. xxxiv.
(4) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. xxviii.

[illegible]

[illegible] Plus bas, comme il le dit lui-même, [illegible] sur la ligne centrale de la Germanie, il cite les [illegible] nation gauloise que rappelle le nom de Bo[illegible] ajoute « que les habitants ont changé ». [illegible] pitre XXXXII, il nous apprend que les Boïens [illegible] par les Marcomans qui ont occupé le pays.

Plus à l'est encore, les Gothons parlent gau[illegible] tribut à titre d'étrangers aux Sarmates et aux [illegible] que Tacite les indique comme Germains, ch[illegible] tout aussi bien que les Quades.

Les Oses, sur la rive gauche du Danube, en G[illegible] les Araviques, sur la rive droite, en Pannonie, [illegible] langage, les mêmes institutions, des mœurs sem[illegible] ils des Germains émigrés en Pannonie ou des [illegible] réfugiés en Germanie (ch. XXVIII)? Ces Oses par[illegible] nonien, et payent tribut aux Sarmates et aux [illegible] titre d'étrangers, chapitre XXXXIII.

Chapitre XXXXVI, Tacite se demande si les Vén[illegible] Peucins, qui habitent plus au nord, doivent être ra[illegible] les Germains ou les Sarmates.

Si les Peucins, que d'autres appellent Bastarnes [illegible] prochent des Germains par la langue, par l'hab[illegible] demeures fixes, ils sont Sarmates par l'inertie et [illegible] tout le peuple, la fainéantise des chefs, par le [illegible] mariage qui les a marqués de la laideur des Sarma[illegible]

« Les Vénètes ont pris beaucoup de leurs mœ[illegible] pourtant les rattacher aux Germains parce qu'ils b[illegible] maisons, portent des boucliers, et se plaisent à dé[illegible] lité de leurs pieds, habitudes étrangères aux Sa[illegible] vivent à cheval et sur des chariots. »

Enfin, chapitre XXXXV, Tacite parle des Estyens [illegible]

[illegible] (2). Pline [illegible] les cheveux blonds des habitants [illegible] en dehors de son traité spécial sur les [illegible] de la chevelure blonde du chef batave Civilis [illegible] « que les cheveux roux des Calédoniens, la [illegible] taille, décèlent une origine germanique (5). » [illegible] tarque (6), « à la haute stature, aux yeux bleus [illegible] les Cimbres comme Germains. » Le poète Aus[illegible] une idylle, chante Bissula, née près des sources [illegible] au visage germanique, aux yeux bleus et à la [illegible] lure. Ammien Marcellin (8) parle de la force [illegible] élevée des Alamans, peuple de la Germanie. [illegible] auteurs qui ont écrit sur les Goths les représ[illegible] haute taille, au teint blanc, à la chevelure bl[illegible] deur et de courage.

Similitude des Gaulois et des Germa[illegible] [illegible] caractères peuvent tout aussi bien se rap[illegible] qu'aux Germains. On peut s'en assurer [illegible] citations concernant les Gaulois de celles [illegible] Germains.

Polybe nous apprend que les Galates [illegible] taille, à peau blanche lactée, à cheveux blon[illegible] bleus. Comme je l'ai déjà dit, ce portrait [illegible] Tite-Live et d'autres auteurs de son tem[illegible] par Ammien Marcellin et jusque dans le v[illegible] par Jordanès. C'était donc bien le type tra[illegible]

(1) Tacite, *Germains*, ch. xxxviii.
(2) Strabon, *Géographie*, liv. VII, ch. 1, § 2.
(3) Pline, *Histoire naturelle*, liv. II, ch. lxxx.
(4) Tacite, *Histoires*, liv. IV, ch. lxi.
(5) Idem, *Vie d'Agricola*, ch. xi.
(6) Plutarque, *Marius*, ch. xi.
(7) Ausone, *Idylles*, *Ausonii Bissula*.
(8) Ammien Marcellin, liv. XVI, ch. xii.

[illegible]

[illegible] Ils sont un peu plus [illegible] et à chevelure plus ardente [illegible] pour le reste, car leurs formes, [illegible] nourriture sont semblables à celles que [illegible] en parlant des Gaulois. »

A la suite de sa description des mœurs des Galates, [illegible] estime que les Galates et les Germains n'ont qu'une [illegible] même origine.

« Il est vrai qu'à présent, soumis aux Romains, [illegible] sont obligés de vivre en paix et d'obéir à leurs [illegible] mais ce que je viens de dire de leurs mœurs n'est [illegible] fondé sur celles que l'histoire attribue à leurs ancêtres, celles que l'on voit encore aujourd'hui chez les Germains, ces deux peuples ont une origine commune, soit [illegible] considère du côté du caractère et de la manière de [illegible] se gouverner, soit qu'on examine le pays qu'ils habitent. »

Cette conclusion, qui découle tout naturellement de [illegible] général des faits, se confirme de plus en plus si l'on [illegible] l'examen des détails.

Ainsi le grand mouvement galate en Orient [illegible] remarquer par les nombreuses et importantes invasions [illegible] Macédoine, de la Grèce et de l'Asie Mineure. C'est [illegible] une importante invasion des Cimbres dans la Styrie [illegible] commencé les invasions et excursions germaniques. [illegible] peuples ont agi de même.

Peuples envahisseurs, peuples essentiellement nom[illegible] déplaçant avec la plus grande facilité, Tacite nous [illegible] est assez connu que les peuples de la Germanie n'[illegible] point des villes (3). » Polybe avait déjà dit des Galates [illegible] « Ces peuplades étaient dispersées dans des villages [illegible] murailles. » Donc même absence de villes des deux [illegible]

(1) Strabon, *Géographie*, liv. VII, ch. I, § 2.
(2) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. IV, § 2.
(3) Tacite, *Germaine*, ch. XVI.

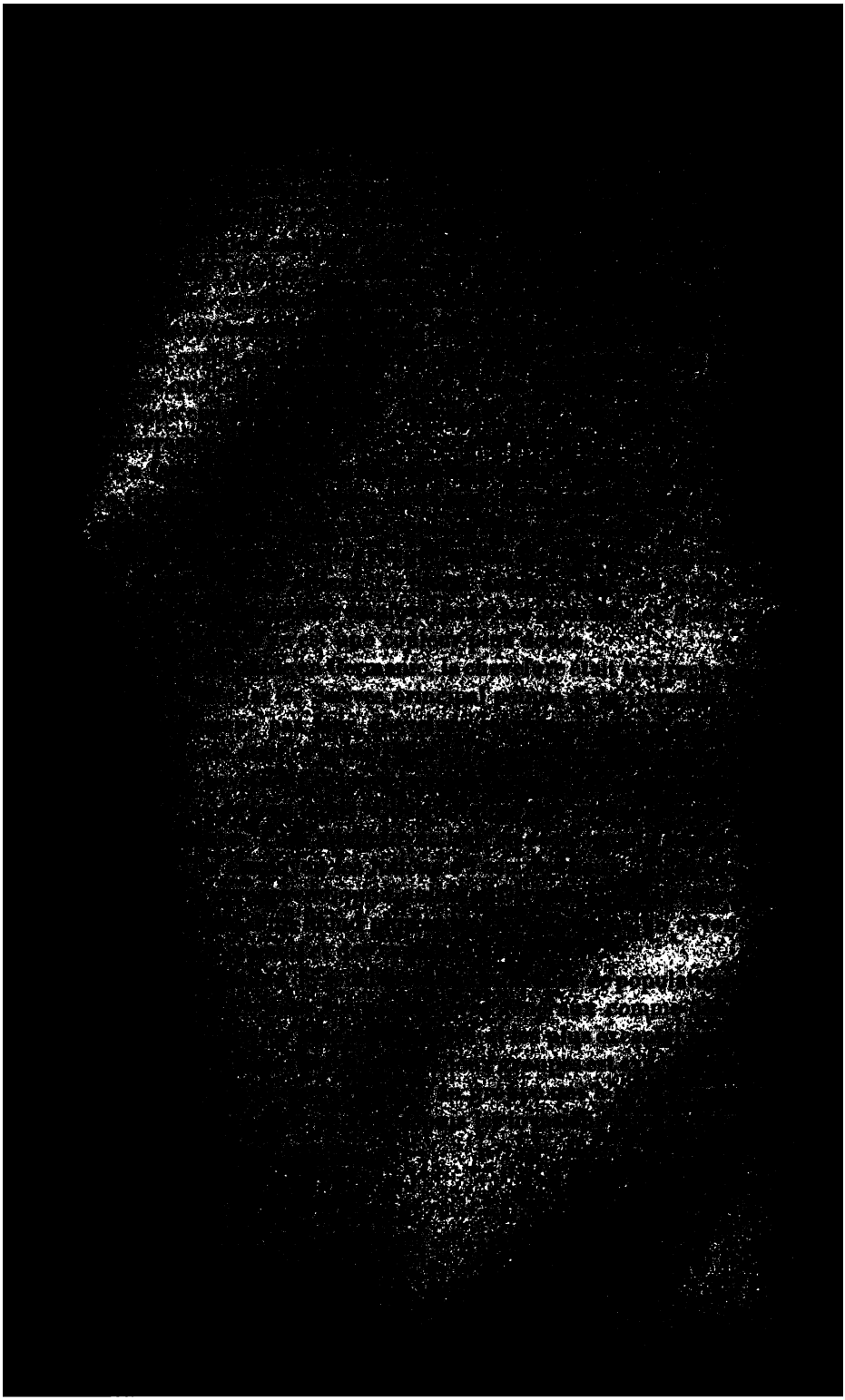

[illegible]

[illegible] en deux [illegible]

Ce sont tous des Germains ou tous des Gaulois [illegible] les Gaulois, ont reçu leur nom bien avant les [illegible] et il ne doit y avoir que des Gaulois.

CHAPITRE XI

PASSAGE DES BARBARES

Lutte des Romains contre l'envahissement [illegible] du dernier siècle avant notre ère, les populations [illegible] Rhin manifestèrent une grande et continuelle ten[illegible] chir cette large barrière et à venir envahir plus [illegible] Gaule. Nous avons vu tout à fait, à la fin du [illegible] Cimbres infliger de cruelles défaites aux Romains [illegible] tons, l'an 102 avant notre ère, venir se faire ex[illegible] Marius dans les environs d'Aix en Provence.

Lorsqu'en 58 avant notre ère, César entreprit [illegible] campagne des Gaules, il se trouva aussi en pré[illegible] puissante nation germaine, les Suèves, qu'il batti[illegible] Besançon et refoula au delà du Rhin.

Y avait-il d'autres nations soi-disant germaines [illegible] gauche du Rhin ?

150 ans après César, Tacite indique que les To[illegible] seraient installés au nord de la Belgique, dans [illegible]

(1) Tacite, *Germains*, ch. II.

[illegible]

[illegible] l'Empire d'Occident fut entièrement [illegible]

Invasions par mer. — Ces peuples envahisseurs [illegible] de la Germanie, nous allons les passer successivement [illegible] C'est avec intention que nous disons venus [illegible] manie et non Germains. En effet, ils ont bien pa[illegible] le pays nommé Germanie, mais comme provenant [illegible] avait d'origines fort diverses. Pour ne parler que [illegible] types extrêmes, à côté des grands blonds aux yeux [illegible] formaient toujours la grande majorité, il y avait [illegible] bruns à la figure carrée remplaçant les figures ov[illegible] là des types provenant d'Asie et ayant traversé [illegible] entière.

Parmi ces peuples envahisseurs, il en est deux [illegible] a été prépondérant au point de vue de la population [illegible] ce sont les Burgundes et les Francks. Nous les étu[illegible] dernier lieu, après nous être débarrassé de toutes [illegible] lations moins importantes et surtout moins intimes [illegible] à notre histoire.

Le Rhin et les Alpes n'ont pas été les deux seules [illegible] franchies par les envahisseurs. Il en est qui sont venus [illegible] ravager et conquérir nos côtes. Parmi ces derniers [illegible] citer les Saxons, *Saxones*, Σάξονες. Inconnus de Tacite [illegible] du 1er siècle, ils sont cités dans la première moitié du [illegible] par Ptolémée (1) comme habitant la Chersonèse cimbrique [illegible] dessous du Jutland, soit le Schleswig-Holstein actuel [illegible] ils infestaient comme pirates les côtes de la Gaule [illegible] vinrent les Normands, habitants de la Scandinavie [illegible] 813 firent des excursions sur nos côtes. Mais, [illegible] concerne les Saxons et surtout les Normands, nous [illegible] documents historiques suffisants pour que nous n'ayons [illegible] nous en occuper d'une manière spéciale.

Invasions par le Rhin. — Un autre peuple très [illegible] aussi au point de vue de l'histoire moderne est [illegible]

(1) Ptolémée, *Géographie*, liv. II, ch. x.

[illegible]

[illegible] Pline (1), les Vandales [illegible] que les [illegible] Tacite, ils sont bien Germains, mais [illegible] considérations se rapportant plus à l'observation [illegible] tion, dit qu'ils seraient Sarmates ou Slaves.

Peuple éminemment dévastateur et pillard [illegible] Gaule soixante-dix villes et s'y fit la plus [illegible] tellement que son nom devint un qualificatif [illegible] employé dans le langage commun pour désigner [illegible] les sciences et la civilisation et qui détruit [illegible] des arts (2).

Les Vandales, refoulés de la Gaule par [illegible] pénétrèrent en Espagne en 409. Ils y restèrent [illegible] d'années. Ils se fixèrent surtout dans le Sud, [illegible] vince qui prit le nom de *Vandalusia*, transformé [illegible] ment en Andalousie.

En 429, leur chef Genséric les conduisit en [illegible] fonda un empire qui combattit les Romains [illegible] vint même piller Rome en 455. Deux ans après, [illegible] rent la Corse. Ce ne fut qu'en 533, plus de cent [illegible] installation, que Bélisaire, général de Justinien [illegible] détruire la domination vandale en Afrique.

Les Alains, *Alani*, Ἀλανοί, nation scythique [illegible] mates, d'après Pline (3), aux cheveux roux et à [illegible] d'après Flavius Vopiscus, s'étaient joints aux [illegible] partie même pénétra avec ces derniers en [illegible] Afrique. Mais il en resta pas mal de disséminés [illegible] enrôlés comme légionnaires, soit comme colons. [illegible]

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. xxvii.
(2) Beaujean, *Petit Dictionnaire universel*.
(3) Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. xxv

[illegible]

[illegible] par les Alpes. — Tous les peuples [illegible] dont nous venons de parler [illegible] ligne du Rhin. Il nous reste à signaler ceux [illegible] les Alpes.

Les Wisigoths, *Wisigothi*, Οὐισιγοτοι, ou Goths [illegible] partie des bords de la Vistule et considérés [illegible] comme Sarmates, ravagèrent la Grèce en 396, [illegible] en Italie sous la conduite d'Alaric. En 412, Ataulf, [illegible] seur d'Alaric, pénétra en Gaule et s'empara de [illegible] il fut en Espagne, comme auxiliaire des Romains [illegible] autres Barbares. Aussi, en 418, Honorius, pour [illegible] leurs services, leur concéda l'Aquitaine et Toulouse [illegible] là qu'ils s'unirent à Aétius pour combattre Attila. [illegible] sance en Gaule fut combattue par les Francs [illegible] sous la conduite de Clovis, battirent leur roi [illegible] Vouillé, et les refoulèrent du côté des Pyrénées. [illegible] empire en Espagne fut plus brillant et de plus long [illegible] se maintint pendant trois siècles environ et ne fut [illegible] par l'invasion des Arabes, en 750.

Après les Wisigoths, les *Hérules*, les *Ostrogoths* orientaux, les *Lombards*, petite mais énergique [illegible] Germanie, du temps de Tacite, envahirent suc[illegible] l'Italie, mais n'eurent presque pas d'action sur la [illegible]

Après avoir passé en revue tous ces peuples [illegible] qui se sont succédé en France sans y laisser de [illegible] importantes de leur passage, sauf peut-être pour [illegible] cerne les Wisigoths, qui ont séjourné en nombre [illegible] temps assez long sur une importante partie de notre [illegible] il nous reste à nous occuper des deux peuples bar[illegible] eu sur notre population l'influence ethnologique [illegible] portante. Ce sont, comme date :

Les Burgundes d'abord.

Les Francks ensuite.

[illegible]

[illegible] Vaincus [illegible] par Clovis, puis par [illegible] et Clotaire Ier, en 534, ils furent [illegible] royaume des Francks, sans changer de lieu [illegible] ont donc conservé dans la région toute leur [illegible] de vue des données ethnologiques.

Francks. — Les Francks, *Franci*, Φράγγοι, [illegible] encore bien plus obscure que les Burgundes [illegible] n'apparaît que deux siècles environ plus tard [illegible] plètement inconnu à Pline, qui, au milieu [illegible] donné une énumération des divers peuples [illegible] [illegible] par excellence de la Germanie, Tacite [illegible] siècle, ne le connaissait pas davantage. [illegible] moitié du IIe siècle, le géographe grec Ptolémée [illegible] non plus.

Les Francks ne furent nommés pour la prem[illegible] siècle plus tard, vers l'an 240, par Flavius Vop[illegible] auteur raconte qu'Aurélien, tribun de la sixiè[illegible] Gaules, à Mayence, eut à repousser les incursi[illegible]

A partir de ce moment, pendant deux siècles [illegible] voyons les Francks ne pas cesser d'attaquer [illegible] Gaule et s'y installer peu à peu. Continuant [illegible] vers le midi, ils finirent, vers l'an 500, par pr[illegible]

(1) Flavius Vopiscus, *Aurélien*, ch. VII.

[illegible]

[illegible] occupaient la partie de la Germanie [illegible] au nord de la Gaule, qu'ils [illegible] des côtes de la mer du Nord.

L'occupation, en 438, de Tournai, Cambrai [illegible] vient confirmer ces données. En effet, [illegible] par ce chef Franck est voisin des côtes. Il se [illegible] beaucoup plus des embouchures du Rhin que de [illegible] du cours de ce fleuve.

En 486, Clovis défit les dernières troupes [illegible] sons. Les Francks étaient donc séparés du Rhin [illegible] les anciens possesseurs de la Gaule. Dix ans [illegible] Clovis battit les Alamans à Tolbiac, près de [illegible] ce n'étaient pas les Francks, mais bien d'autres [illegible] occupaient la rive gauche du Rhin.

La démonstration nous paraît complète; [illegible] n'était pas venue à l'esprit des divers historiens [illegible] occupés de la question.

Les uns, frappés de trouver dans l'Allemagne [illegible] région nommée Franconie, n'ont pas hésité à en [illegible] d'origine des Francks. La Franconie fait partie de [illegible] Elle se divise en Basse-Franconie, capitale Wurz[illegible] Franconie-Moyenne, capitale Anspach, et en Haute-[illegible] capitale Baireuth. Elle a formé un Grand-Duché qui [illegible] tenu à Conrad le Salique.

Les anciens Francks se divisaient en Ripuaires et en [illegible] ou Saliens. Les Ripuaires étaient ceux qui habitaient [illegible] ou rives; les Saliques se trouvaient dans l'intérieur [illegible] Pour déterminer ces terres, on a eu recours à des [illegible] ments étymologiques ou phonétiques. On a placé [illegible] dans la vallée de la Saale. Mais laquelle? Il y a en [illegible] trois rivières qui portent le nom de Saale, coulant [illegible] régions salifères. Deux de ces Saale prennent [illegible] dans les Alpes et doivent être écartées, étant sur la [illegible] du Danube, qui alors ne faisait pas partie de la [illegible] d'après Tacite lui-même. Reste la troisième Saale, [illegible] se trouve dans l'Allemagne centrale, au nord du [illegible]

[illegible]

[illegible] avant notre ère, on les voit refuser à [illegible] livrer quelques cavaliers qui avaient cherché [illegible]

Le général romain, irrité de ce refus, jeta son [illegible] sur le Rhin, près de Cologne, pour aller ravager [illegible] Comme ils s'étaient retirés dans les forêts, il ne pu[illegible] dre. Pour prendre leur revanche, deux mille cava[illegible] bres, deux ans après (2), vinrent en Belgique te[illegible] de main contre Aduatuca, ville située sur la Mé[illegible] ne réussirent pas.

Sous Auguste, une dizaine d'années avant notre [illegible] cambres, ainsi que leurs voisins les Suèves, furent va[illegible] Drusus et Tibère, qui étaient allés les attaquer dans [illegible] pays. Drusus en prit le surnom de Germanicus. A la [illegible] défaites, des plénipotentiaires, arrêtés et internés, [illegible] se donner la mort que de perdre leur liberté (3). D'[illegible] Suétone (4) nous apprend qu'après la victoire, 40 [illegible] bres et Suèves furent transportés en Gaule.

Étymologie du nom Franck. — Une étymolo[illegible] et précise du mot Franck pourrait nous fournir de [illegible] renseignements, mais cette étymologie n'existe pas [illegible] pourtant pas faute de l'avoir cherchée. On en a pr[illegible] grand nombre. Diefenbach, sans rien préciser, fait [illegible] ce nom du celtique. Grimm en trouve la racine dans [illegible] *freis* du gothique ancien et *frei* de l'allemand moder[illegible] lent dire libre. Delâtre fait dériver le mot *francus*, ho[illegible] de *bhrag* et *bhrang* qui signifient briser, parce que [illegible] libre a brisé les liens de l'esclavage. Chevallet pré[illegible] Franck répond au mot de *ferox*, hardi, intrépide, [illegible] fier, hautain. Ces diverses étymologies auraient le [illegible]

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. IV, ch. XVI à XIX.
(2) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. XXXV.
(3) Dion Cassius, liv. LV, ch. VI.
(4) Suétone, *Tibère*, ch. XI.

[illegible]

Nous ne pouvons pourtant résister à l'envie de [illegible] prochement qui montre que les Francks, joints [illegible] ant conservé encore longtemps leur caractère [illegible] conquérant. Il s'agit des croisades qui ont eu [illegible] à 1268, c'est-à-dire plus de 500 ans après l'occu[illegible] piété de la Gaule. Ce fut un moine d'Amiens, [illegible] mite, qui prêcha la première croisade. En l'écou[illegible] taire, « on avait pleuré en Italie, on s'arma en Fr[illegible] descendants des Galates et des Francks se jetèr[illegible] fois en masse sur l'Orient, renouvelant les anci[illegible] tions. Leur influence fut telle, que dans tout l'Ori[illegible] sur les côtes barbaresques, le nom des Francks de[illegible] générique qu'on appliqua à tous les Européens.

CHAPITRE XIII

CONCLUSIONS

Palethnologie, objections et progrès. — A la [illegible] guerre de 1870-71, pendant la Commune, Adrien [illegible] rier, qui était venu chercher asile à Saint-Germain, [illegible] avec beaucoup d'esprit le *Roman préhistorique*. [illegible] même tellement d'esprit et d'entrain, qu'il parvint [illegible] sa cause le conservateur du Musée préhistorique [illegible] Bertrand, et le bibliothécaire, Mazard.

Peu d'années après, Thiers, auquel, pendant [illegible]

[illegible]

[illegible] d'abord bien compte de la portée [illegible]

[illegible] Ce n'est qu'après les avoir étudiés [illegible] pouvait espérer connaître la valeur [illegible] et tirer de leur ensemble des déductions [illegible]

Nous sommes maintenant à même de faire [illegible] mandé ; c'est ce que j'ai entrepris pour ce qui [illegible] Nation Française.

Le roman historique. — J'ai commencé par [illegible] ments historiques, par les auteurs, parce que c'est [illegible] la mieux connue, la première et la plus explorée. [illegible] longuement étendu sur tous les renseignements [illegible] les auteurs. Je les ai exposés le plus clairement [illegible] aucun parti pris, cherchant le sens le plus simple [illegible] naturel de chaque citation.

Voyons maintenant les conclusions que nous [illegible] de ce travail.

Constatons tout d'abord qu'à part quelques [illegible] cations fournies par les monuments égyptiens et [illegible] de 1.600 à 1.300 ans avant notre ère, les premières [illegible] peuples de l'Europe occidentale ne remontent [illegible] qu'au VIIIe siècle avant notre ère et de là descendent [illegible] bien court. Le désir de connaître nos origines ne [illegible] que plus vif.

Quand nous disons que les premiers renseignemen[illegible] par les auteurs sur les populations de l'Europe [illegible] remontent à 2.800 ou 2.500 ans, cela est rigoureuse[illegible] chronologiquement. Mais que valent ces premiers [illegible] ments ? Rien ou presque rien. Ce sont des indication[illegible] sur des régions inconnues des auteurs qui en parle[illegible] en tenir compte. Nous les avons citées. Mais leur [illegible] pas grande ; pour l'établir, il suffit de rappeler qu[illegible] nommé avec raison *le Père de l'Histoire*, place la [illegible] Danube à Pyrène (Pyrénées), dont il fait une [illegible] d'une chaîne de montagnes, *Roman historique* bien [illegible] que le prétendu *Roman préhistorique*. Pline conti[illegible] man jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère. « [illegible]

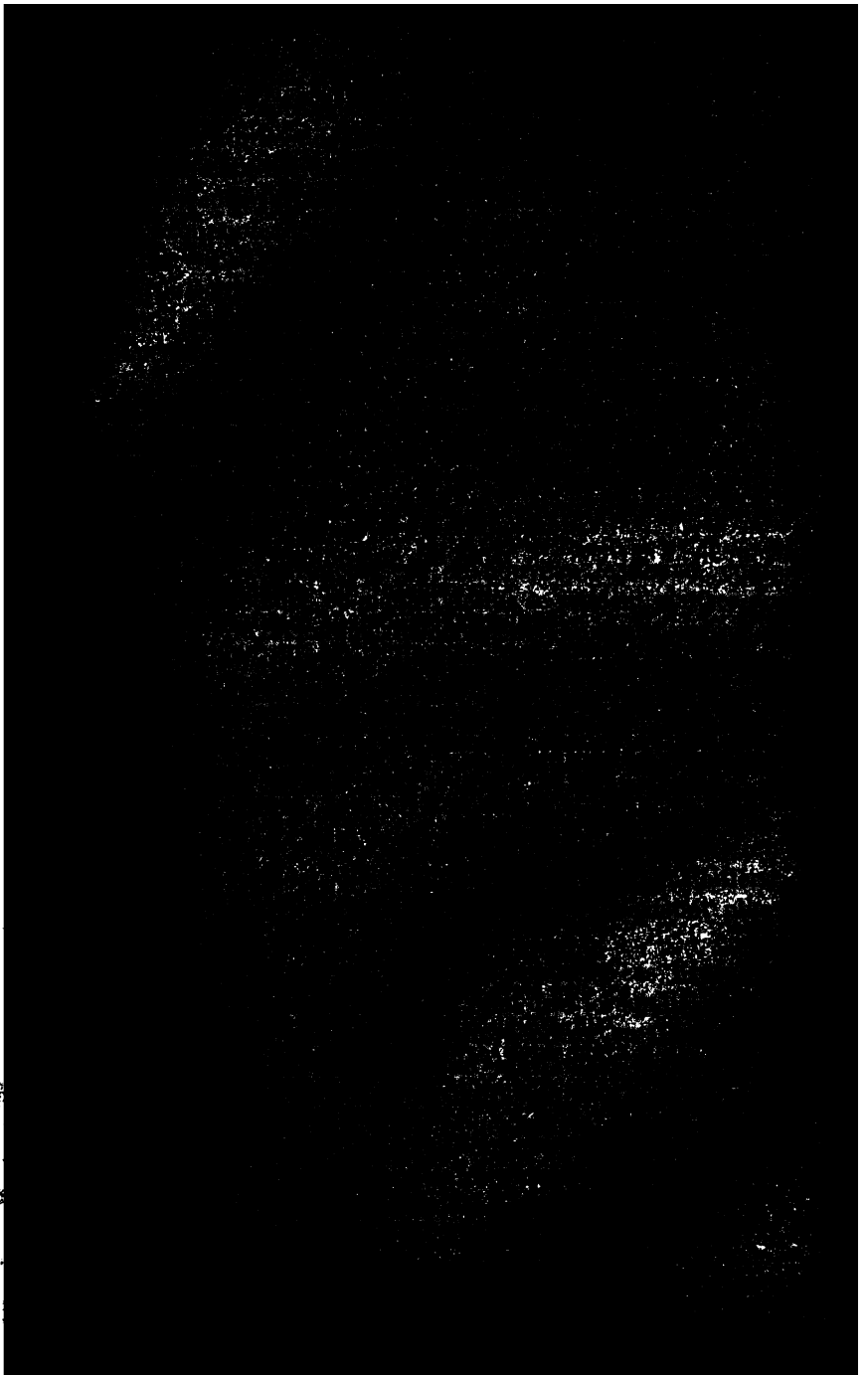

Danube, 1894, p. 36.

[illegible] au besoin.

[illegible] que les [illegible] beaucoup [illegible] [illegible] qui s'attachaient à [illegible] dans leurs expéditions. Il y [illegible] autre population. La clientèle était [illegible] les grands chefs de Gaule et de Germanie.

Un passage des *Commentaires* de César [illegible] ces déductions et montrer leur réalité. « Il n'y [illegible] le général romain, que deux classes qui comptent [illegible] de l'influence ; le menu peuple est presque en [illegible] tude, il n'est rien par lui-même et n'est jamais [illegible] deux classes sont celle des druides et celle des [illegible] C'est de cette classe des chevaliers ou des [illegible] parlé tous les auteurs qui ont écrit sur les Gaulois [illegible] mains. Le *menu peuple*, comme dit César, était [illegible] César lui-même, qu'il ne songe à en dire un mot [illegible] sixième livre de sa *Guerre des Gaules*, qui n'a que [illegible] et dont le dernier, paraît-il, n'est pas de lui. Les [illegible] foncières, demeurant toujours dans le pays sans [illegible] par d'autres, ont déjà été indiquées, sept ans [illegible] par Denys d'Halicarnasse (2). Les mêmes [illegible] demeurent toujours dans le pays sans être [illegible] par d'autres ; ils ne font que changer de noms et [illegible]

Les auteurs grecs et romains, sous le nom de [illegible] Gaulois et de Germains, ne nous ont donc parlé [illegible] seule et même aristocratie militaire qui a asservi [illegible] l'Italie, toute la Gaule, pénétré en Espagne et [illegible] Afrique, occupé toute la Germanie et, depuis [illegible] entrepris de nombreuses excursions dans la [illegible] l'Asie Mineure. Ce sont eux qui se sont toujours [illegible] évidence et dont on a toujours parlé, oubliant [illegible] dans l'ombre les populations laborieuses et [illegible] diverses qui, attachées au sol, constituaient les [illegible] habitants de chaque pays. Impossible d'avoir des [illegible] ments sur ces populations par les documents [illegible]

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. XIII.
(2) Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*.

[illegible]

[illegible] Qui nous garantira [illegible] renseignements certains et des renseignements [illegible] sera bien fait ? Il est évident que l'auteur [illegible] une tendance à ranger parmi les renseignements [illegible] qui sont gênants pour ses théories et trouvera [illegible] qui les confirment. Alexandre Bertrand lui-même [illegible] Salomon Reinach, nous en fournit un exemple. Après avoir dit : « Il semble donc que pour Hérodote, pour Aristote, le Danube aurait pris sa source [illegible] nées (1) », il prétend, vingt-huit pages plus loin, [illegible] du ve siècle, Hérodote nous montre les Celtes [illegible] haut Danube, dont les sources sont en pays celtique [illegible] prouver par là que les Celtes habitaient le versant des Alpes.

Telle est la valeur du triage des textes. [illegible] suffisamment sérieuse pour la science ?

Directions des mouvements de population. — [illegible] l'examen attentif des textes que nous venons de [illegible] de rectifier une hypothèse généralement admise [illegible] les migrations des peuples. Jusqu'à présent, on a [illegible] toutes les migrations d'Orient en Occident. La grande humaine serait ou du moins aurait été pendant [illegible] quité en Asie. Eh bien, les documents historiques [illegible] que c'est une assertion erronée. Mais, avant d'abord de la question, commençons par bien nous rendre [illegible] divers modes et variétés de migrations.

Les mouvements de population peuvent se divi[illegible] groupes principaux :

Les *Factoreries*, établissements commerciaux [illegible] loin par un peuple se livrant activement au com[illegible] sont les établissements semés dans le bassin de [illegible]

(1) A. Bertrand et S. Reinach *Les Celtes dans les [illegible] du Danube*, 1894, pp. 8 et 35.

[illegible]

[illegible] de la mer Noire.

[illegible] de ce chapitre. Les [illegible] disent les anciens historiens [illegible] Vingt mille hommes [illegible] pour s'emparer du pouvoir, mais plus qu'[illegible] former la population d'un État indépendant. [illegible] cavalisseurs trouvèrent donc en Galatie une [illegible] rienne qu'ils soumirent et dominèrent. [illegible] n'en disent rien. C'est exactement ce qui s'est [illegible] ailleurs. Nouvelle preuve que les grands [illegible] bleus, qui parcouraient l'Europe et faisaient [illegible] n'étaient qu'une simple aristocratie militaire, [illegible] existait une utile, malheureuse et patiente [illegible] été complètement oubliée par les divers écrivains [illegible] quité.

Sens des migrations. — Revenons aux [illegible] population. Tout en tenant compte du caractère [illegible] de chacun d'eux, on peut les grouper tous sous [illegible] mun de migration, qui a le sens le plus large.

En traçant sur une carte tous ces mouvements, [illegible] naît qu'ils ne se sont pas opérés dans une seule [illegible] y en a dans tous les sens et, pour l'Europe, [illegible] moyenne de l'ouest à l'est est plus importante [illegible] l'est à l'ouest.

Deux mobiles principaux stimulent les migrations [illegible]

Les peuples civilisés font des migrations dans [illegible] s'enrichir par le commerce. L'Orient ayant été civilisé [illegible] l'Occident, naturellement les premières migrations [illegible] ciales ont dû se produire dans le sens de l'est à l'ouest [illegible] ce qui a eu lieu en effet. Les Phéniciens ont semé [illegible] toreries dans les îles de la Méditerranée et sur le [illegible] cette mer. Les Grecs sont allés vers l'Occident [illegible] Sicile, le sud de l'Italie, la Corse et Marseille.

Le second mobile concerne les peuples non civilisés [illegible] rechercher les richesses au moyen de la force, [illegible] de la prise de possession. C'est là le mobile qui [illegible]

[illegible]

[illegible] ils descendent vers le sud, mais [illegible] partie vers l'ouest. Ce n'est que dans [illegible] que tout s'est jeté sur le sud-ouest [illegible] ce que ce mouvement a été déterminé par une [illegible] la poussée d'une grande invasion [illegible] des Huns, qui ne laissent aux populations [illegible]

[illegible] fournies par [illegible] sont insuf- [illegible] de la nature [illegible]

[illegible] Germains, ces auteurs [illegible] race, aristocratie [illegible] fort changeante au [illegible]

[illegible] et momentanément [illegible] de populations [illegible]

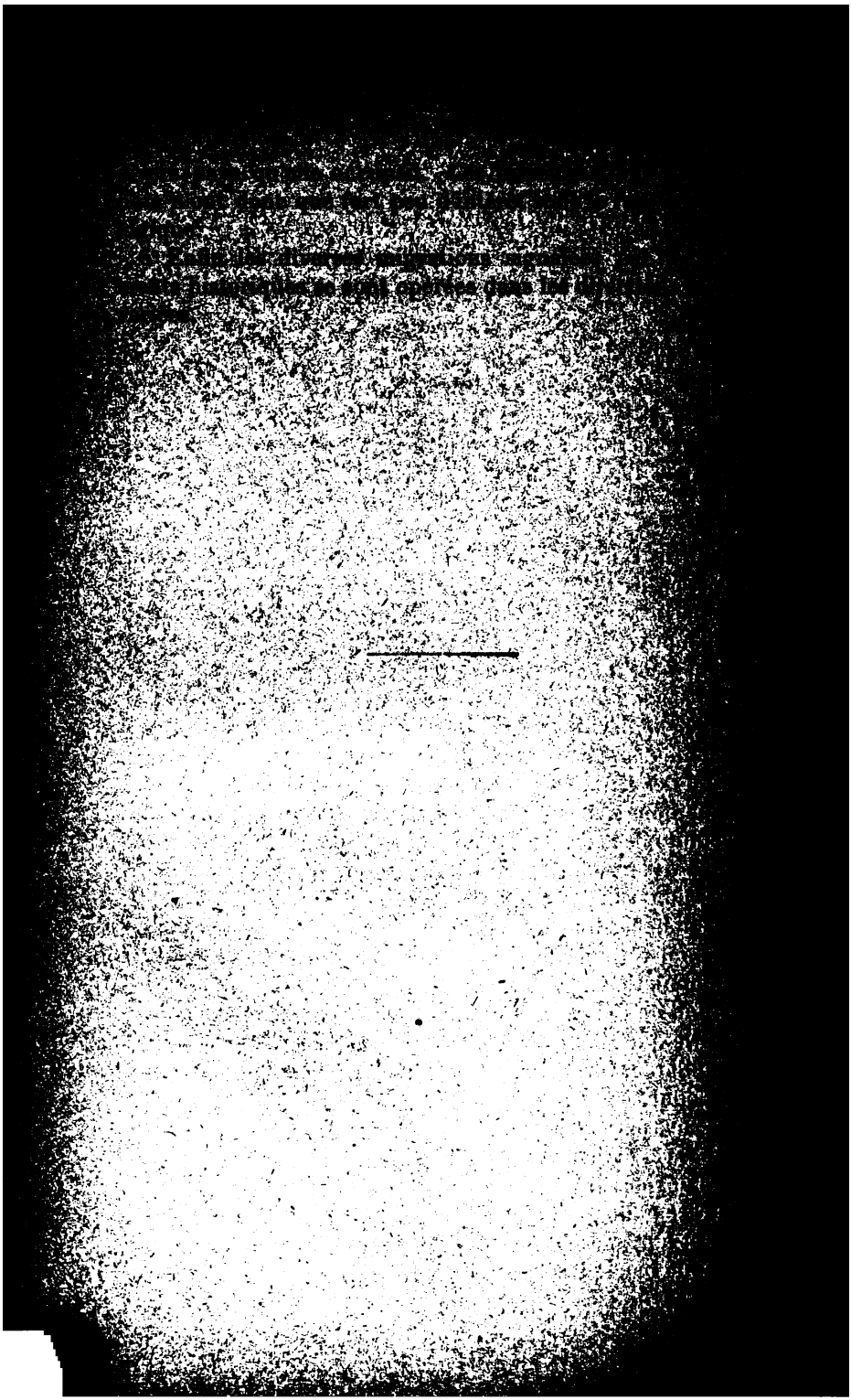

[illegible]

[illegible] les plantes ou les animaux. Ainsi qu'on [illegible]

[illegible] leur degré de développement [illegible]

[illegible] invariables, on peut diviser les langues [illegible]

état plus ou moins complexe, en trois grandes [illegible]

Les langues monosyllabiques ou isolantes ;

Les langues agglutinantes ;

Et les langues à flexion.

Le type le plus simple, et par conséquent le pl[illegible] est le monosyllabisme. La racine et le mot ne so[illegible] phrase n'est qu'une série de racines monosyllabi[illegible] se succédant les unes aux autres. Ainsi, si l'on [illegible] racine par R, la phrase sera R + R + R + R.

L'agglutination donne une phrase moyenne [illegible] conservant leur pleine et entière signification [illegible] comme préfixes ou suffixes d'autres racines qui [illegible] sens propre ou absolu, ne servent plus qu'à expri[illegible] tions actives ou passives. En représentant toujo[illegible] racine principale et par r les racines accessoir[illegible] seront figurés, s'il s'agit de préfixes, par rR, [illegible] suffixes, par Rr, et s'il y a tout à la fois préfixes et [illegible] rRr, de sorte que la phrase peut se composer de rR[illegible] et même $rRrr$, etc.

Enfin la flexion, état le plus supérieur, est la [illegible] pour une racine principale ou une racine suffixe [illegible] en modifiant sa propre forme une certaine modi[illegible] sens. Ainsi, si nous exprimons par v comme expos[illegible] tion de forme, nous pouvons avoir pour représen[illegible] R^v, rR^v rR^vr, Rr^v, R^vr^v, rR^vr^v, Rrr^v.

Il va sans dire que les langues agglutinantes et [illegible] à flexion conservent au besoin des racines isol[illegible] les langues à flexion peuvent avoir des mots [illegible] agglutinés.

En trois mots on peut définir les trois classes [illegible] *seulement*, le monosyllabisme se composant de [illegible] pendantes ;

EUROPE
ASIE
AFRIQUE
OCEAN INDIEN
OCEAN
AUSTRALIE

[illegible]

[illegible] de racines [illegible] se succéd[illegible] pour [illegible] les phrases. [illegible] orientale sont [illegible] monosyllab[illegible] d'abord le Chinois, autour duquel se groupent [illegible] Siamois, le Birman et le Tibétain. Ces langues [illegible] breuses, mais elles sont employées par des [illegible] considérables (fig. 20).

Les langues agglutinantes, où à une racine [illegible] conserve sa valeur peuvent s'agglutiner comme [illegible] suffixe une ou plusieurs autres racines dont le [illegible] simplement à nuancer le sens de la racine princip[illegible] plus nombreuses et les plus répandues. Elles [illegible] plus grande partie de l'Afrique, depuis le Sahara [illegible] jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. En Asie, elles [illegible] encore un espace assez considérable. Le Dravidien [illegible] leur appartient. Elles sont parlées par les Négrit[illegible] nés sur divers points. Le Japonais et le Coréen [illegible] tiennent. Enfin elles se développent largement dans [illegible] ouralo-altaïques ; de là elles passent en Amériq[illegible] occupent en entier ainsi que les diverses îles de [illegible] en retrouve des traces en Europe : le Turc, le [illegible] même le Basque dans les Pyrénées.

Les langues à flexion, dont les racines ne sont [illegible] dans les deux classes précédentes rigides, mais [illegible] se plient à diverses modifications, forment trois [illegible] sont groupées autour de la Méditerranée en se [illegible] du côté de l'Asie jusque dans l'Inde. Ce sont : la [illegible] langues khamitiques qui, embrassant l'Égyptien, l'[illegible] le Libyen, occupe tout le nord de l'Afrique ; la [illegible] langues sémitiques, du sud-ouest de l'Asie, dont [illegible] plus importante est l'Arabe et dont font partie [illegible] Syriaque, le Phénicien et l'Hébreu ; enfin la [illegible] des langues indo-européennes, dont nous no[illegible] d'une manière toute spéciale un peu plus [illegible]

[illegible]

[illegible] ces deux termes.

[illegible] Un [illegible] dit Abel Hovelacque (1), a été [illegible] langues aryennes. On est parti de ce [illegible] anciens Hindous et les anciens Éraniens [illegible] mêmes le nom d'Aryas; mais il est hors de [illegible] n'est moins prouvé, nous dirons même que [illegible] vraisemblable. »

N'importe, la théorie aryenne a fait grand [illegible] cipal propagateur et défenseur a été Adolphe [illegible] Genève (2). Il place les Aryas sur le « vaste [illegible] cet immense quadrilatère qui s'étend de l'Indus [illegible] l'Euphrate, de l'Oxus et du Iaxarte au golfe [illegible] Précisant davantage, ses disciples et lui placèrent [illegible] du mouvement aryen entre le 33e et le 38e de [illegible] la Bactriane, limitée au sud par l'Hindoukouch, [illegible] la Boukharie, à l'est par le Belourtagh et à l'ouest [illegible] ritoires de Merw et de Hérat. Cette province dépend [illegible] sivement des Assyriens, des Mèdes, des Perses, d'A[illegible] des Séleucides et des Parthes.

Pline (3) nous apprend que « sur les frontières de [illegible] le pays des Ariens. La Bactriane est voisine. La Per[illegible] à ces contrées. »

Mais, s'il est vrai que ce fut Alexandre le Grand [illegible] vers l'an 328 avant notre ère, sur les bords de l'Ary[illegible] du pays, la ville d'Arya, aujourd'hui Hérat, cela [illegible] terriblement toute la légende aryenne.

Voici cette légende.

Le pays appelé Arye était naturellement occup[illegible] Aryens. C'était une population blonde ou du moin[illegible] très clair qui parlait la langue mère d'où sont décou[illegible]

(1) Abel Hovelacque, *La Linguistique*, 4e édit., 1887, p. [illegible]
(2) Ad. Pictet, *Les Origines indo-européennes ou les Ar[illegible]* 1859, vol. I, p. 35.
(3) Pline, *Histoire naturelle*, traduction de Littré, [illegible] ch. xviii, xix, et xx, p. 480.

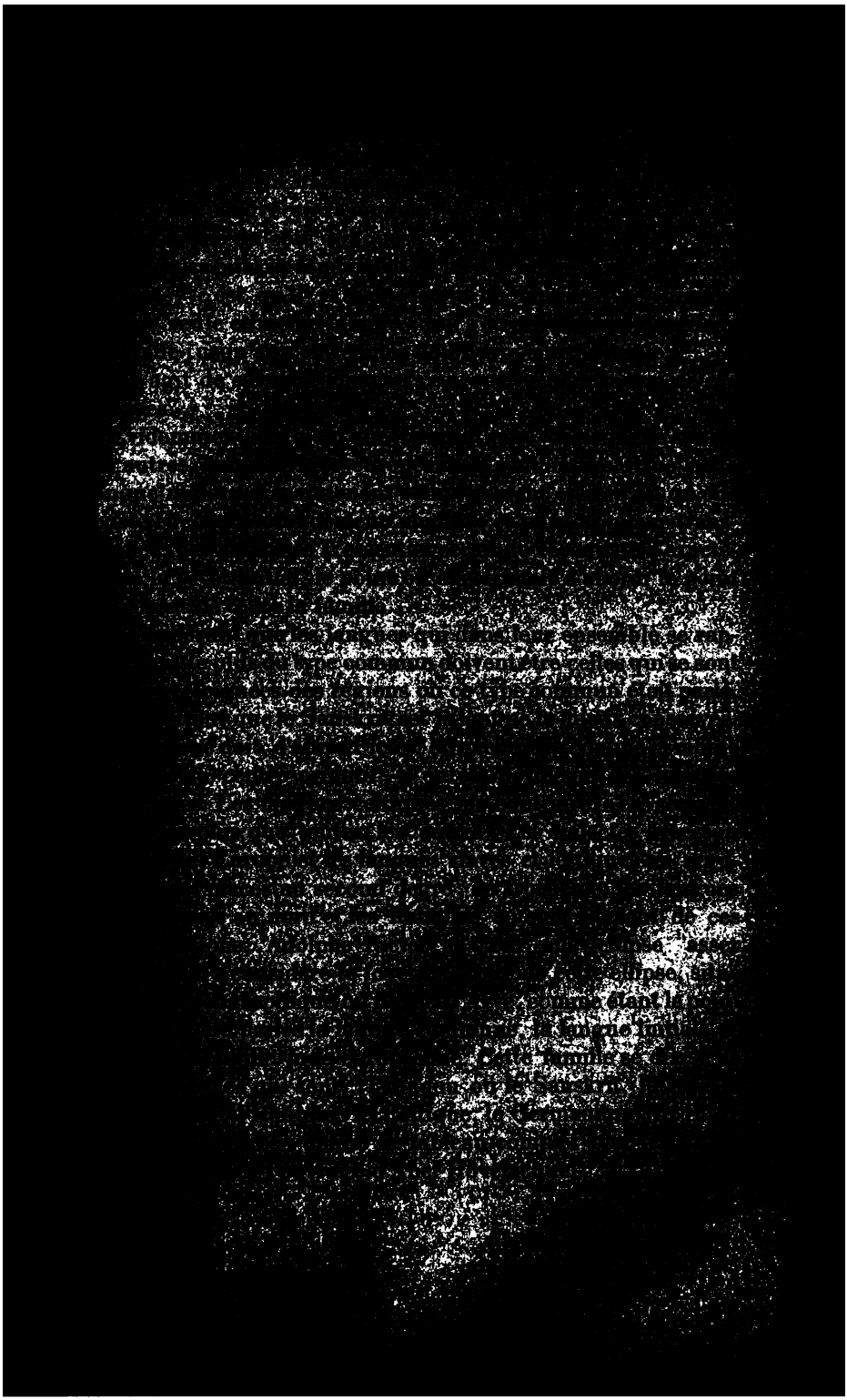

Mais revenons à l'ellipse de Pictet. A peu près au foyer aryen, vers la droite, il place au bas le [illegible] haut la branche des langues éraniennes; entre [illegible] droite à gauche les deux branches de l'ellipse [illegible] milieu de la ligne: dans le haut, les langues lettiques; dans le bas, l'hellénique. Ces deux groupes sont [illegible] rapprochés du foyer de droite, mais moins que [illegible] langues hindoues et éraniennes. Poussant [illegible] gauche, Pictet place les langues germaniques en [illegible] langues italiques en bas, dans la même position [illegible] foyer de gauche, qu'occupent les langues éraniennes [illegible] doues vis-à-vis du foyer de droite. Tout à fait à gauche de l'ellipse se trouve le celte, entre les [illegible] maniques et italiques. Il est le plus éloigné du foyer [illegible] prétendu point de départ.

C'est fort ingénieux, mais est-ce exact ?

Certains linguistes prétendent que le point de [illegible] lieu de se trouver au foyer de l'ellipse, pourrait [illegible] placé en dehors, un peu plus à l'orient, ou mieux [illegible] est, du côté de la Chine. Avec cette hypothèse, [illegible] des langues affiliées resterait la même. Hindous [illegible] resteraient les premiers; viendraient ensuite [illegible]

Norvégien
Suédois
Russe
Lette
Lithuanien
Frison
Hollandais
Flamand
Allemand
Polonais

[illegible]

[illegible] supposent migrations de populations, et [illegible] une prétendue race aryenne qui se [illegible] tous les pays où ont pénétré les langues de [illegible]

Il n'est pas absolument besoin de migrations [illegible] une langue. Les conquêtes ont sous ce rapport [illegible] au moins aussi grande sinon plus. Ainsi les [illegible] qui sont allés s'emparer d'une portion de l'[illegible] y fonder la Galatie étaient certainement, [illegible] une minorité; pourtant ils ont introduit et [illegible] pays la langue qu'ils parlaient. Nous avons vu [illegible] ne s'est éteinte que dans les premiers siècles de [illegible]

Nous en avons eu un autre exemple très frappa[illegible] dent. Les Romains, en faisant la conquête des [illegible] introduit, ainsi que nous l'avons établi précédem[illegible] nombre fort restreint d'individus, et cependant ils [illegible] dement remplacé comme écriture les caractères [illegible] caractères latins. Ils ont surtout changé totalem[illegible] Les langues celtiques ont en peu de temps cé[illegible] ment le pas à la langue latine, qui, langue offici[illegible] vite devenue la langue générale et, après av[illegible] divers intermédiaires, a produit en se modifiant [illegible] actuel.

Le mouvement commercial peut aussi transporter [illegible] et vulgariser une langue. C'est ainsi que l'écriture [illegible] grecques se sont momentanément implantées su[illegible] la Méditerranée et gagnaient du terrain quand le La[illegible] arrêter leur extension et les chasser même comp[illegible] France.

Mais un mouvement bien plus puissant encore [illegible] vement religieux. Tous les cultes, toutes les religi[illegible] tendance au prosélytisme. Cette tendance est d'a[illegible] énergique qu'en fait de religion, de deux choses l'[illegible] croit sincèrement, et alors on est persuadé être [illegible] absolu, on éprouve le besoin de répandre la vérit[illegible]

[illegible]

[illegible] Ce [illegible]
[illegible] préparent l'invasion.

[illegible] — Dans tous les cas, langue et race sont [illegible] synonymes et même analogues. Des races fort [illegible] parler la même langue [illegible] très différentes [illegible]

[illegible] compl[illegible] [illegible] occidentale [illegible] celtique [illegible] le Français [illegible] Cette distinction [illegible] sous le nom [illegible]

[illegible]

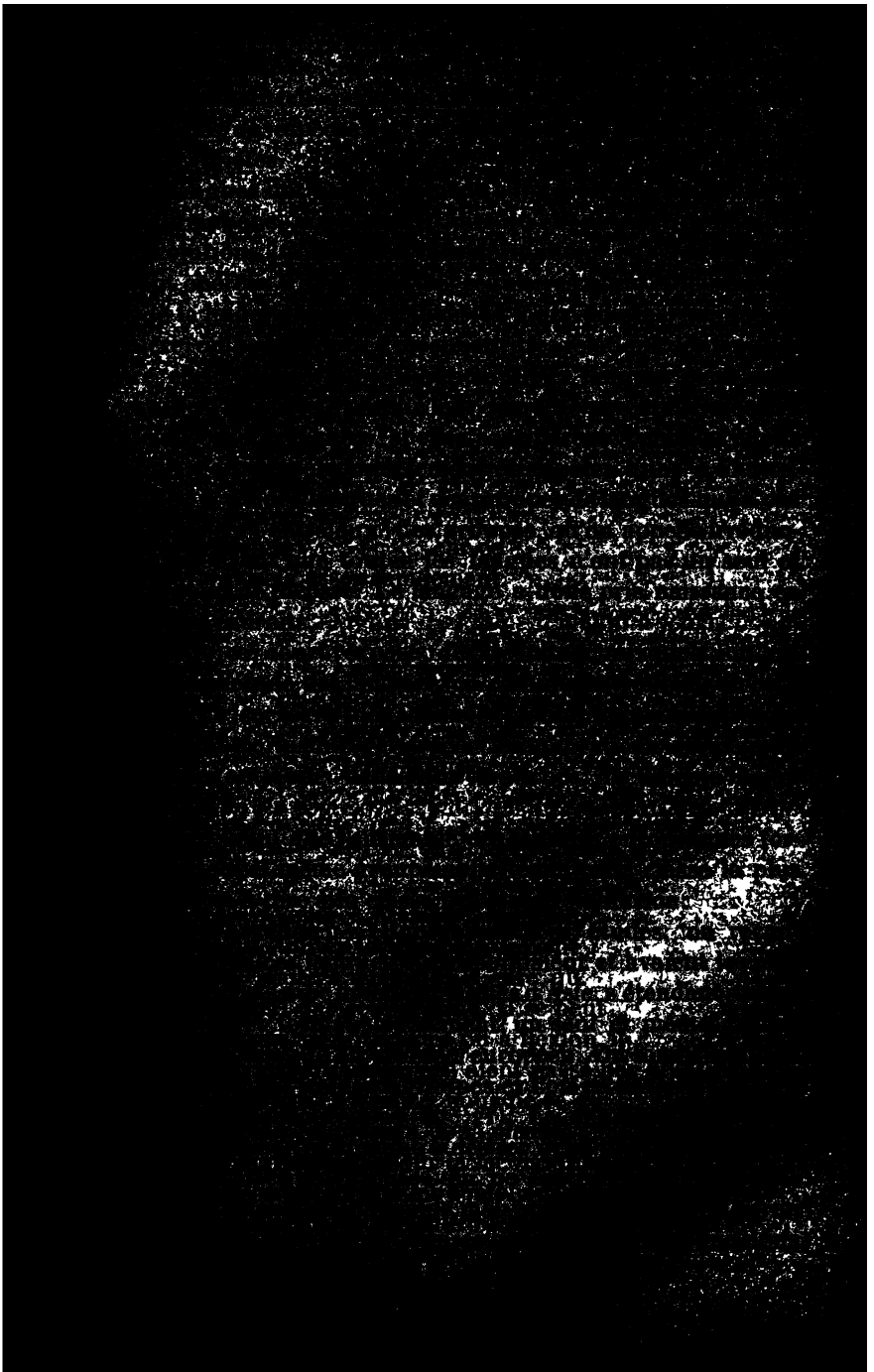

Pourtant le Basque n'a pas de mot spécial

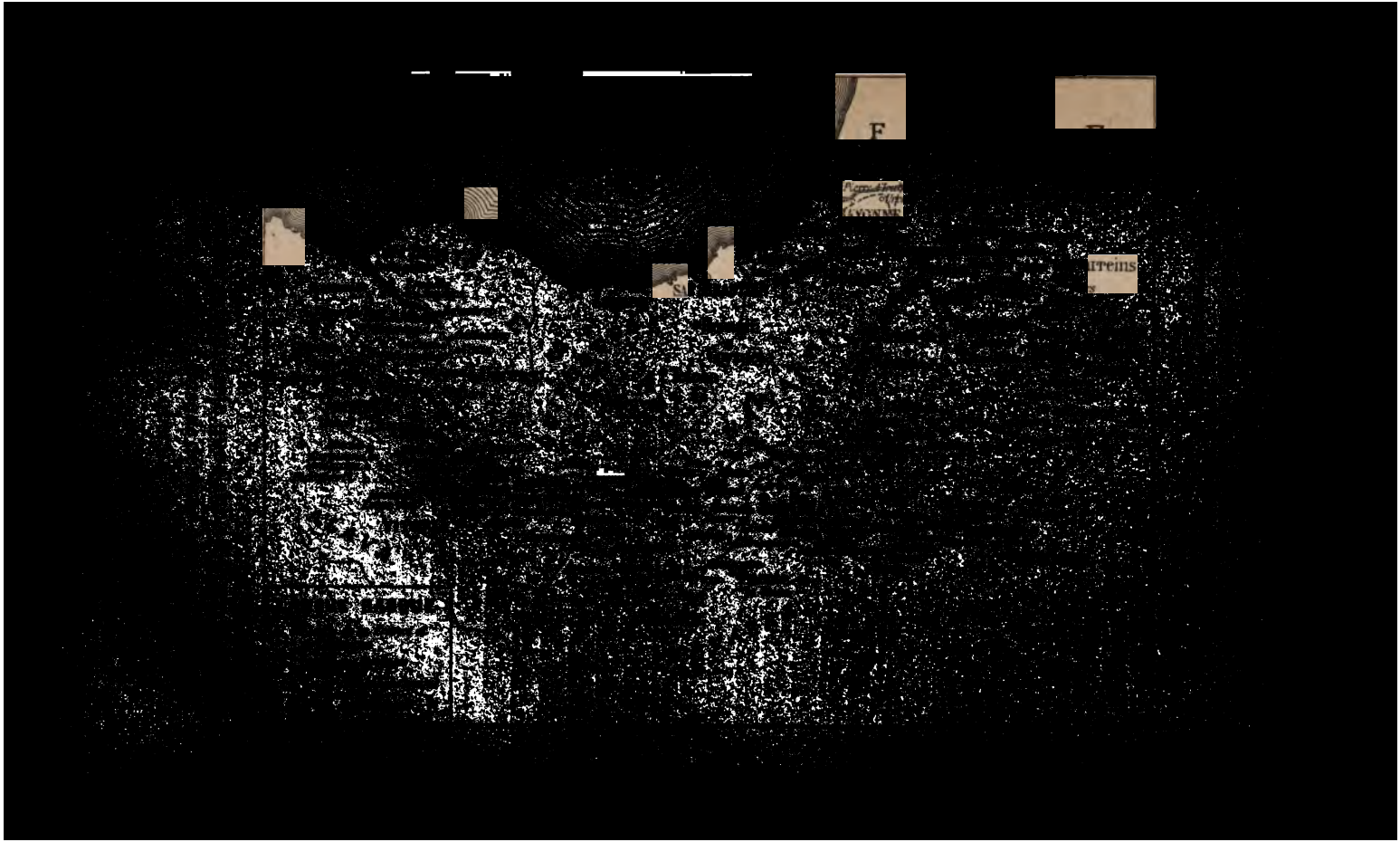

[illegible]

[illegible] Cette langue [illegible] (1) [illegible] individus, sans grande [illegible] politique distincte. Les trois [illegible] appartiennent à la nationalité [illegible] approximativement à la nationalité française [illegible] La Plata, en compte à peu près 200,000 [illegible]

La carte de la langue basque a été donnée [illegible] parte et par Paul Broca (fig. 22). Les localités [illegible] énumérées par J. Vinson dans l'avant-propos de [illegible] *langue basque* de Fr. Ribary. Le pays basque [illegible] France une commune de l'arrondissement d'[illegible] dissement de Mauléon et celui de Bayonne [illegible] ment; en Espagne, à peu près toute la Biscaye, [illegible] la partie septentrionale de l'Alava et presque [illegible] Navarre.

Breton et Gaulois. — Les langues à flexion [illegible] parfaites que les langues agglutinantes et, par [illegible] dant mieux aux besoins de progrès et de civilisation [illegible] rapidement supplanté ces dernières et se sont ins[illegible] toute l'Europe occidentale. Elles ont même subi [illegible] diverses évolutions qui ont abouti à transformer [illegible] Français. Mais toutes appartenaient à la grande [illegible] européenne.

La branche celtique aurait d'abord fourni [illegible] langues parlées en France. De ces langues, il [illegible] qu'une, le Breton, en usage à l'extrémité de l'an[illegible] rique. Il est parlé dans tout le Finistère, dans la [illegible] tale du département des Côtes-du-Nord, la maj[illegible] du Morbihan, ainsi que dans une petite enclave de la [illegible] rieure, Le Croisic. Paul Sébillot en a soigneusement [illegible] limites (fig. 23). Cette langue est employée par [illegible] sonnes agglomérées et 47,000 habitant la zone mixte [illegible] anciens documents en breton remontent au plus au [illegible]

Telle est la théorie actuelle des linguistes.

Est-elle exacte?

(1) Abel Hovelacque, *La Linguistique*, 4e éd., 1887, [illegible]

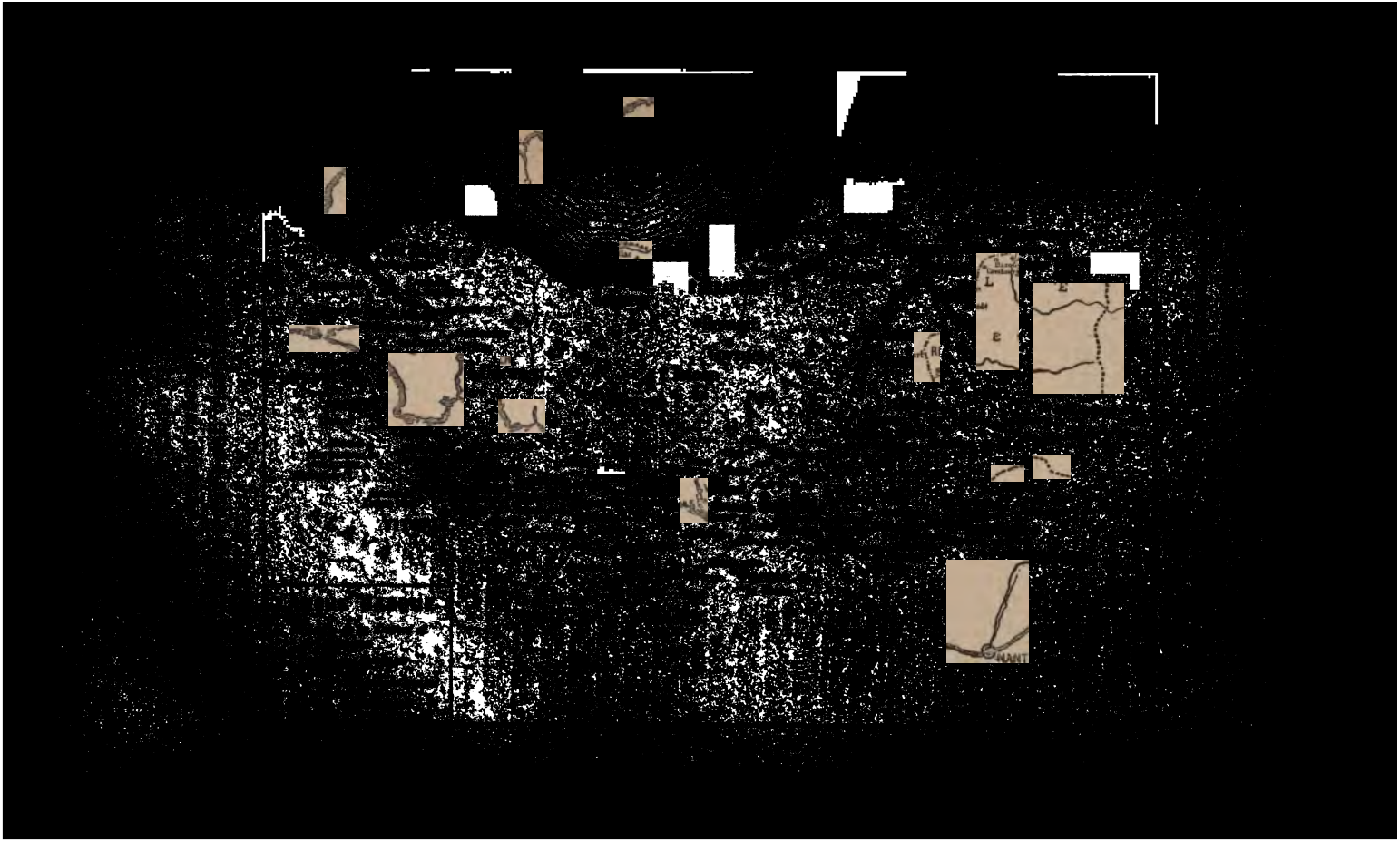

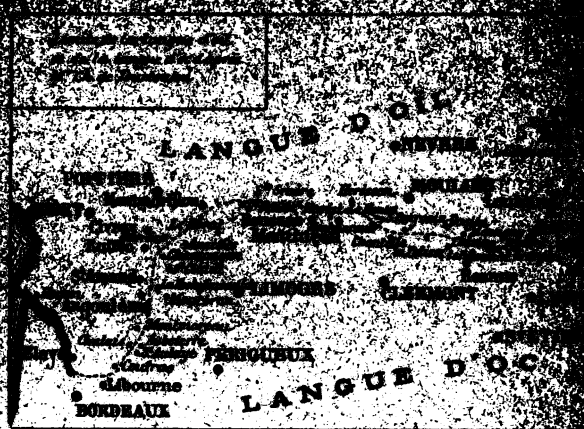

FIG. 24. — Séparation de la langue d'Oc et de la lan[illegible] d'après CH. DE TOURTOULON.

sont une preuve éclatante de l'indépendance des langues.

Nous avons vu une grande, belle et solide lan[illegible] ne pas pouvoir s'acclimater en France, où elle [illegible] prendre pied sur le littoral méditerranéen, tandis [illegible] n'a eu, pour ainsi dire, qu'à se montrer, pour ch[illegible] de Grec introduit sur nos côtes méridionales et fai[illegible] complètement le Gaulois, dont il n'est pour ai[illegible] aucune trace.

Latin et Français. — Cela tient à ce que les R[illegible] accaparer de suite les forces vives de la nation. [illegible] la noblesse ils fournissaient les carrières et les [illegible] taires, la lançant dans toutes les directions, [illegible] pratiquait depuis longtemps, ils émancipaient [illegible]

[illegible]

FIG. 25. — Carte du Catalan en France, par A. [illegible]

Le Provençal proprement dit existe encore [illegible] Français, qui se généralise partout. Il va [illegible] langue d'Oïl aussi bien que la langue d'Oc [illegible] en un grand nombre d'idiomes ou simples [illegible] les noms de nos diverses provinces. Plusieurs [illegible] tératures spéciales. Peu à peu l'unité de la [illegible] prenant plus de consistance, les divers idiomes [illegible] vinrent successivement de simples patois, [illegible] existent encore, quoique ayant une tendance [illegible]

Catalan. — Le Catalan, qu'il soit une [illegible] tincte ou tout simplement un dialecte no[illegible] loppe en Espagne et pénètre encore de nos [illegible]

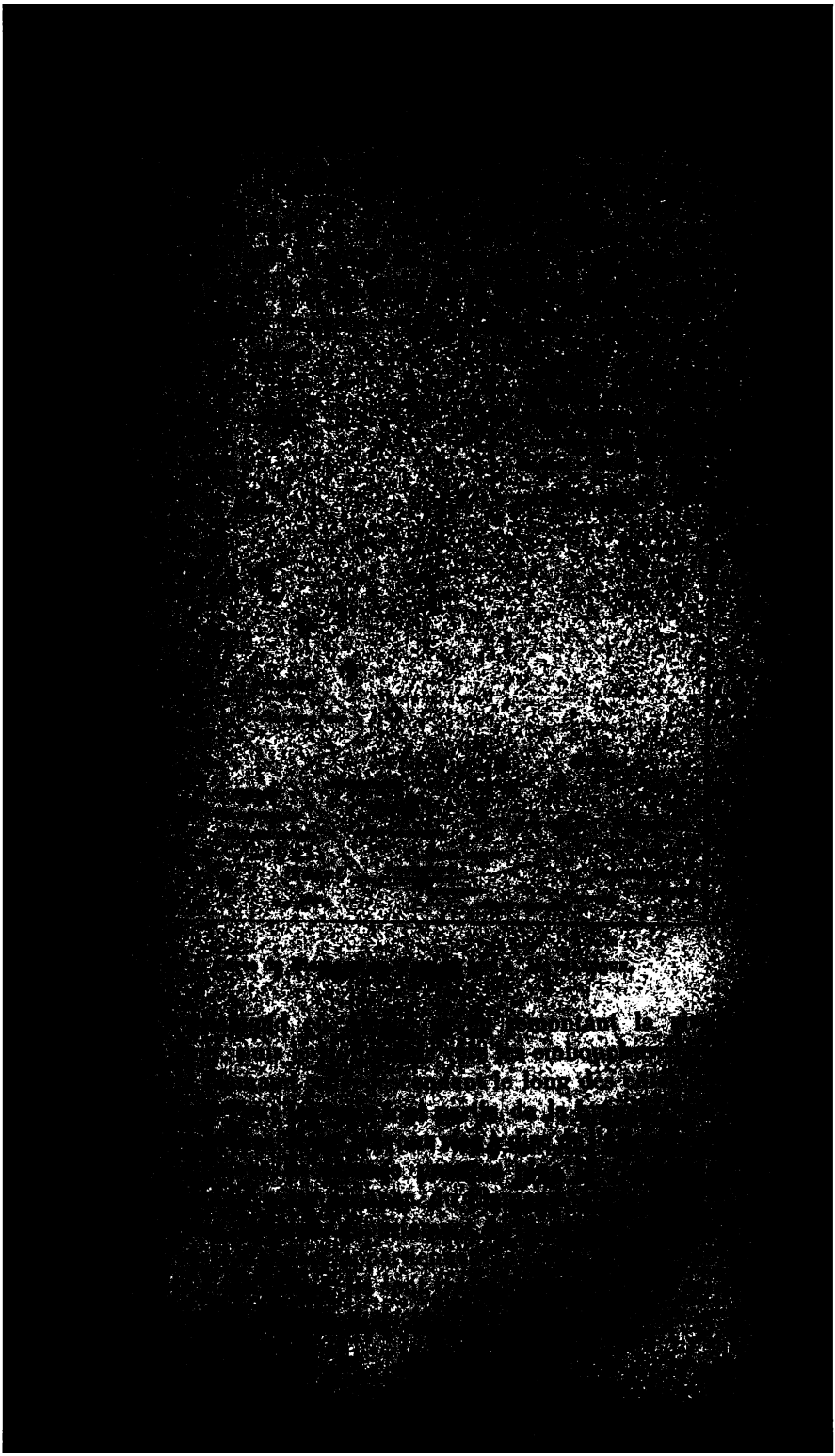

[illegible] Hovelacque [illegible]
[illegible] plus inexact. Flamand [illegible]
[illegible] sur un pied d'égalité, et [illegible]
[illegible] que l'on a pu dire, avec assez [illegible]
[illegible] entre eux qu'une simple différence [illegible]
Le Hollandais est parlé actuellement par [illegible]
le Flamand par 2,500,000 et même un peu [illegible]
Flamands qui habitent sur le sol français [illegible]
La linguistique de la France peut se résumer [illegible]
suivant :

TABLEAU LINGUISTIQUE DE LA FRA[illegible]

Période agglutinative.

? . . . . . [illegible]

Période à flexion.

Celte.	. . . . .	[illegible]
	Gaulois.	
Germain.	. . . . .	[illegible]
	Vieux-Saxon	[illegible]
Hellénique. . . .	Grec.	
Italique	Italien	[illegible]
	Novo-Latin	[illegible]
	Langue d'Oc	[illegible]
	Langue d'Oïl.	[illegible]

CHAPITRE III

ÉCRITURES DE FRANCE

Alphabets. — Si, après nous être occupé [illegible] nous étudions les écritures, nous reconnaîtrons [illegible] et les Gaulois ne possédaient pas de lettres en propr[illegible]

Quelques monnaies celtibériennes portent [illegible] sémitiques se rapportant aux alphabets phénicien[illegible] ginois.

(1) Abel Hovelacque, *La Linguistique*, 4e édit., 1887, [illegible]

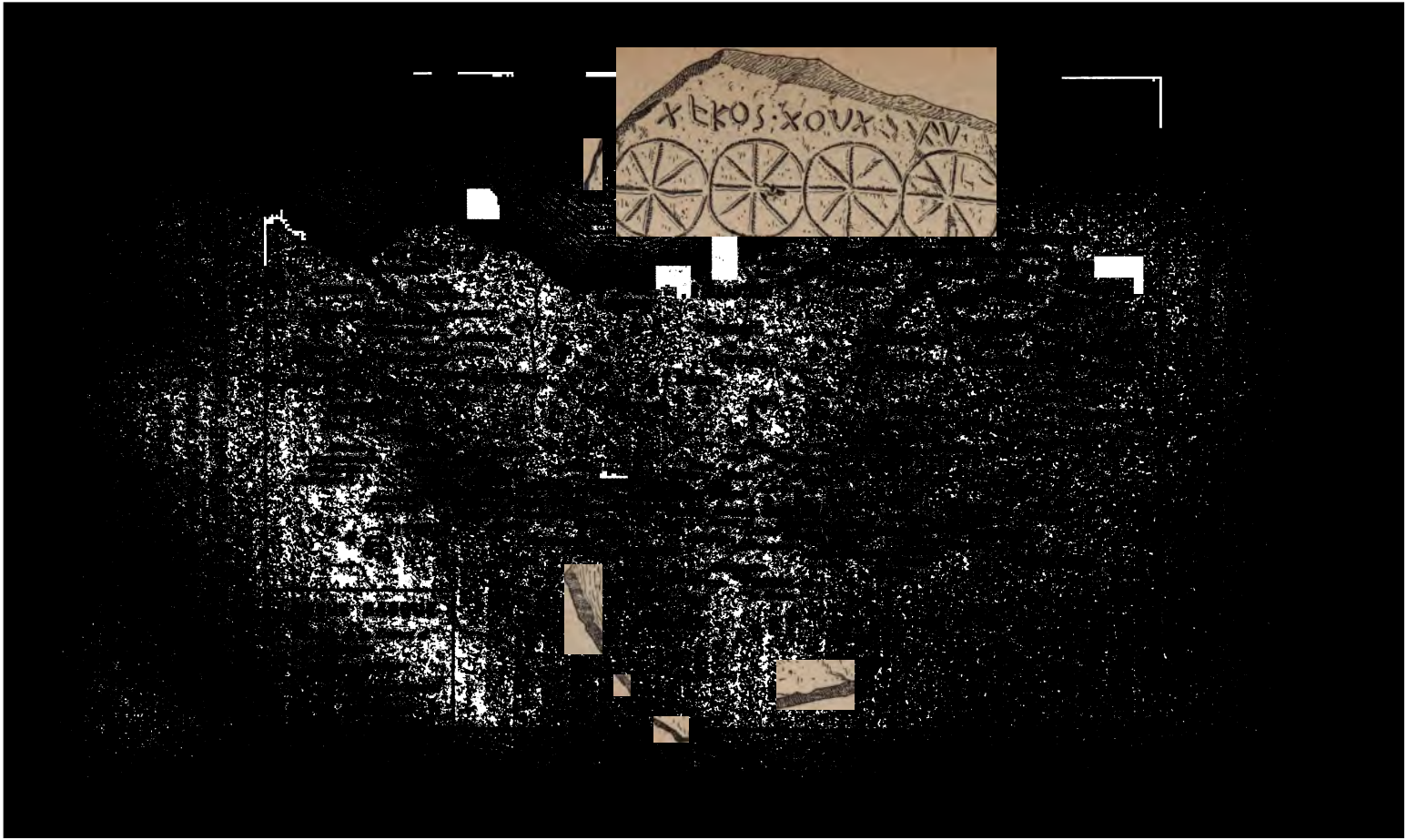

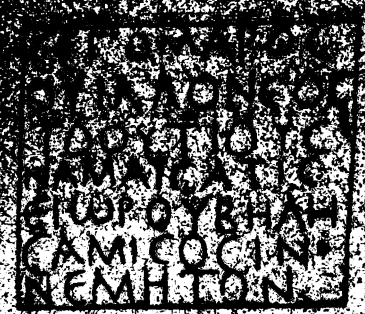

Fig. 30. — Inscription gauloise en caractères grecs, de Valence (Vaucluse). Musée d'Avignon. 1/8 gr. nat.

Les premières sont surtout abondantes dans [illegible] (fig. 30), mais s'étendent aussi dans le centre [illegible] nord, toutefois en diminuant de moitié en [illegible]

Fig. 29. — Inscription gauloise en caractères latins, de [illegible] (Côte-d'Or). Musée de Beaune. 1/8 gr. nat.

Les monnaies gauloises avec légendes en caractères [illegible] (fig. 31) deviennent peu à peu plus nombreuses [illegible] dentes et finissent par se généraliser après la [illegible] Gaules par César, plusieurs populations gauloises [illegible] frappé monnaie pendant les premiers temps [illegible]

Fig. 33. — Support gravé seulement dans la partie non siliceuse. Dolmen de Gavrinis (Morbihan). 1/25 gr. nat.

lettres de
la cross
et l'autre
ques
reconnaître
une lettre
brassant
manière plus
la séance du
de la Société
de Paris,
voulu établir
vures des
des inscri
signes gravés se rapportent aux lettres des
surtout sémitiques. Adrien de Mortillet a répon
écriture dit arrangement. Or, il n'y en a
signes des monuments mégalithiques (2). »

Reprenant la question un peu plus tard, sous le
gures sculptées sur les monuments mégalithiques de

(1) Ch. Letourneau, *Signes alphabétiformes des inser ques. Bull. Soc. Anthrop.*, 1893, p. 28, fig.
(2) Adrien de Mortillet, *Bull. Soc. Anthrop. Paris*, 19
(3) Idem, *Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie* 1894, p. 273.

[illegible]

[illegible] plus inexact. Flamand [illegible]

[illegible] sur un pied d'égalité, et ils sont [illegible]

[illegible] que l'on a pu dire, avec assez [illegible]

[illegible] entre eux qu'une simple différence [illegible]

Le Hollandais [illegible] actuellement [illegible]

le Flamand [illegible] même un peu [illegible]

Flamands [illegible]

La [illegible]

suivant [illegible]

LA [illegible]

Fig. 36. — Crosse gravée sur un support de dolmen détruit du Rec, à Luxé (Charente). Musée d'Angoulême. 1/15 gr. nat.

Fig. 37. — Crosse gravée sur un support de dolmen détruit du Gros-Dognon, à Gellettes (Charente). 1/20 gr. nat.

fréquents, sont des boucliers, véritables [illegible]

Fig. 39. — Hache polie emmanchée. Dolmen [illegible] (Morbihan). Collection de Closmadeuc [illegible]

Origine des armoiries. — Ces écussons [illegible] habituellement leur intérieur garni de di [illegible]

[illegible]
[illegible] plus inexact. Flamand et [illegible]
placés sur un pied d'égalité, et ils sont [illegible]
l'autre, que l'on a pu dire, avec assez [illegible]
avait entre eux qu'une simple différence [illegible]
Le Hollandais actuellement [illegible]
le Flamand même un peu [illegible]
Flamands çais [illegible]
La se résume [illegible]
suivant

LA [illegible]

[illegible]

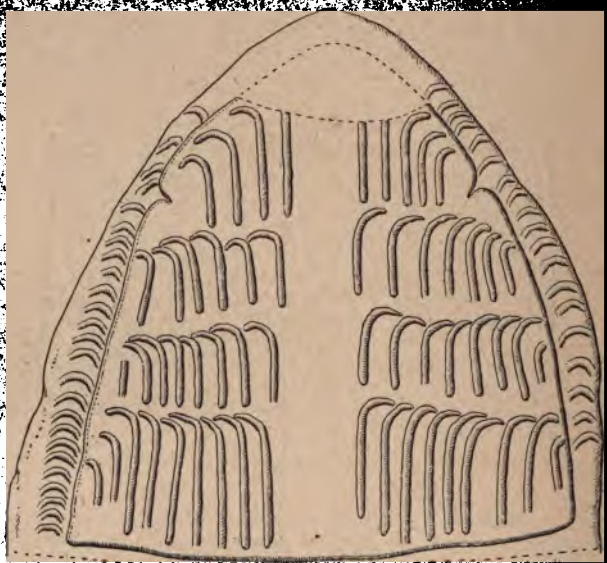

Fig. 42. — Support avec écusson et crosses, formant le [illegible] chambre du dolmen des Marchands, à Locmariaquer (M[illegible] 1/2a gr. nat.

rés. — Les graveurs de cette époque n'étaient pas [illegible] mais des tailleurs de pierre, très mal outillés et tra[illegible] roche fort dure. Loin de figurer nettement ce qu'ils [illegible] ils faisaient ce qu'ils pouvaient. — Tout autour de [illegible] sont semées irrégulièrement des haches emma[illegible] épitaphe ne semble-t-elle pas indiquer le tombeau [illegible] chef, marin puissant, par les guerriers, ses [illegible] d'armes ?

De ces boucliers on passe à de sommaires rep[illegible] féminines, caractérisées par des colliers concentr[illegible] tout par deux seins globuleux très proéminents,

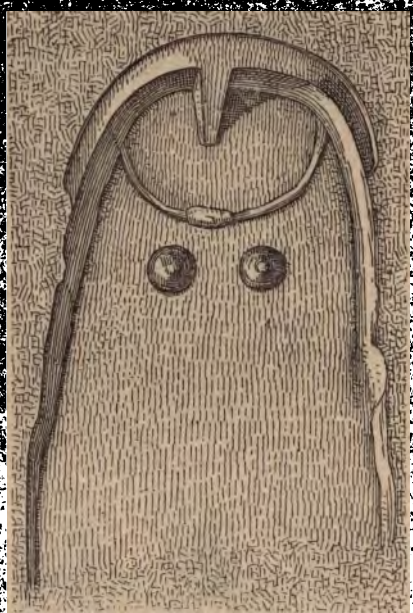

Fig. 11. — Sculpture sur la paroi du vestibule d'une grotte sépulcrale artificielle de la Vallée du Petit-Morin (Marne). 1/5 gr. nat.

en place ou sur des blocs isolés, qui ont [illegible] d'abord sous le nom de *pierres à bassins*. [illegible] appliqué non seulement aux pierres possédant [illegible] cupules creusées intentionnellement par l'hom[illegible] à beaucoup d'autres qui ont des creux natur[illegible] grands et très irréguliers, il a été remplacé par [illegible] *à écuelles*. En effet les cupules sont généralem[illegible] dimensions ; au lieu d'être des bassins elles [illegible] les proportions de petites écuelles. Mais ce [illegible] écuelles, puisqu'il y en a de creusées sur [illegible] ticales et même sous la face inférieure [illegible]

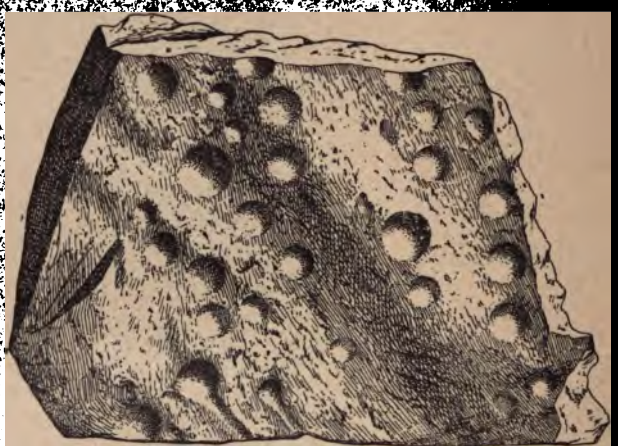

Fig. 46. — Pierre à cupules. Annemasse (Haute-Savoie). Mus. d'anthropologie, Don Reber. 1/10 gr. nat.

du lac des Merveilles, dans une vallée latérale entre Saint-Dalmazo et Tende. On trouve certaines de rochers, mais surtout de larges surfaces de blocs toutes recouvertes de figures fort grossières formées accumulation de petits creux résultant de percussions quemment répétées. Parmi ces figures, groupées au exécutées sans aucune observation des proportions reconnaître des têtes de bœufs (fig. 47), de cerfs, des bonshommes (fig. 48), des haches, des pics, des poignards ou pointes de lances, etc. On a c'étaient des inscriptions parlantes.

Il s'agissait de déterminer l'âge de ces gravures. Les uns, voyant dans les poignards et les pics

[illegible]

[illegible] reconnaître [illegible] en métal [illegible] l'âge du bronze.

[illegible] imagination moins [illegible] qu'on a naguère ex[illegible] de là, à Valaurie, une [illegible] argentifère, voient par[illegible] rocher des pics, des [illegible] des lampes, ce qui [illegible] ces sculptures [illegible] sont nombreux, mais les têtes d'animaux [illegible] plus encore. Il y a peut-être des cerfs et des [illegible] bélières; quant aux bœufs ou vaches, ils abondent. Or, pendant deux ou trois mois de l'année, des bergers conduisent et surveillent des troupeaux dans cette [illegible] triste qu'on l'appelle la [illegible] de l'Enfer. Qu'y [illegible] nant que ces malheureux bergers, ne sachant que faire, aient employé leurs loisirs à graver les objets qu'ils avaient sous les yeux? Ces objets étaient les bestiaux qui les entouraient, les ouvriers mineurs et ce qui se rapportait à l'exploitation de la mine. Mais les poignards et les pointes de flèche? Ce sont les couteaux [illegible] les pointes des bâtons [illegible] tagne. Les représentations [illegible] mal exécutées [illegible] l'interprétation [illegible] Savoie [illegible] vallée [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] dessins au trait du [illegible]
[illegible] quelque peu artiste, [illegible]
en utilisant ces ardoises. La même chose [illegible]
des Merveilles, seulement, au lieu de se [illegible]
a utilisé les faces polies de serpentines [illegible]
d'une pierre aiguë pour les graver. Si les [illegible]
aussi anciens qu'on a tout d'abord voulu [illegible]
seraient bien plus effacés, les actions [illegible]
très actives à cette altitude, au-dessus de la [illegible]
à plus de 2,000 mètres.

Récapitulation. — Récapitulant ce qui concerne [illegible]
tures de France, nous aurons :

1° Écriture figurative.

Partie des signes gravés dans les monuments [illegible]
Représentation de divers objets rappelant des faits [illegible]
Ces signes remontent au moins au passage de [illegible]
pierre à celui du bronze, transition entre le [illegible]
protohistorique.

2° Écriture symbolique. Autre partie des [illegible]
thiques. Figures emblématiques auxquelles [illegible]
sens conventionnel.

Les godets des pierres à cupules rentrent [illegible]
dans cette catégorie, à moins que la cupule [illegible]
simple chiffre d'énumération indiquant des [illegible]
répétition.

3° Écriture alphabétique.

a. — Écriture sémitique, *phénicienne* ou [illegible]
noise, qui s'est montrée dans l'inscription de [illegible]
sporadiquement, dans le sud de la France, sur [illegible]
celtibériennes.

On connaît aussi en France des inscriptions [illegible]
mais elles sont relativement récentes.

b. — Écritures indo-européennes ou aryennes [illegible]

Grecque. Inscriptions et monnaies depuis [illegible]

CHAPITRE IV

ETYMOLOGIES

[illegible] la Bretagne. Il était appelé [illegible]
[illegible] Liger par les auteurs romains. Son [illegible]
[illegible] même dénomination, qui a subi [illegible]

Doire est la traduction française, toute [illegible]
[illegible] deux rivières du Piémont appelées Dora, [illegible]
qui coule dans la vallée de Suse, prenant [illegible]
au delà du débouché du tunnel dit du Mont-Cen[illegible]
Baltea, prenant sa source au pied du Petit-Sa[illegible]
coulant dans la vallée d'Aoste et d'Ivrée. Toutes [illegible]
jettent dans le Pô, en aval de Turin.

Loire et Doire, malgré leur consonance actuelle [illegible]
mots qui, en remontant dans le temps, au lieu de [illegible]
cher, s'éloignent l'un de l'autre ; ils ne sauraient [illegible]
même étymologie. Cette conclusion acquerra [illegible]
de force en examinant la seconde question.

Dans la Haute-Savoie, plusieurs torrents portent [illegible]
Foron. Il y a entre autres, dans l'arrondissement [illegible]
ville, le Foron qui prend sa source dans la petite [illegible]
Bogève et va se jeter dans la Menoge, au-dessous de [illegible]
et le Foron qui passe à Taninges et que l'on remo[illegible]
aller en Chablais par les Gets.

Dans le département de la Savoie, F se change en [illegible]
rivières torrentielles au lieu d'être des Foron [illegible]
ron. Ainsi dans l'arrondissement d'Albertville, la [illegible]
traverse la vallée de Beaufort et va prendre sa source [illegible]
de La Gitte, du côté du Bonhomme, est un Doron. [illegible]
de même de la rivière qui, partant de Moutiers, [illegible]
vallée de Bozel et de Pralognan, et sert, en partie, de [illegible]
ment aux eaux provenant des glaciers de la Valno[illegible]
nomme Doron, Duron ou Thuron. L'émissaire des [illegible]
mêmes glaciers du côté de l'arrondissement de S[illegible]
de-Maurienne, est aussi un Doron.

Dans l'arrondissement de Bonneville (Haute-Sa[illegible]
trouve également un Doran tout près de Sallanches.

Et près de Chambéry, entre Saint-Alban et S[illegible]
d'Arvey, on va admirer les belles cascades de la D[illegible]

En traversant les Alpes, sur le versant piémont[illegible]
nous venons de le dire, on rencontre les deux Do[illegible]
avons nommées Doire en français.

[illegible]

[illegible] d'Ivrée [illegible]

[illegible] du mot [illegible]

[illegible] sans hésitation [illegible]

[illegible] que Foron et Doire ont la [illegible]

[illegible] y a-t-il d'étymologistes qui [illegible]

[illegible] un travail analogue à celui que nous [illegible]

[illegible] même après ce travail, nous n'oserions [illegible]

[illegible] personnes l'ont fait, affirmer que [illegible]

[illegible] d'Espagne, a la même étymologie que [illegible]

[illegible] que Potamos grec et Potomac [illegible]

[illegible] les plus grands rapports et le même sens,

[illegible] certainement pas la même origine.

[illegible] exagérés. — A plus forte raison n'irions-

[illegible] de Gobineau, chercher dans le mot sanskrit

[illegible] origine des mots Cimmériens, Cambrie ou pays

[illegible] Camaret (Finistère), Cambrai (Flandre), Camarès

[illegible] Camarine (Italie). Le mot Khamara, ajouté [illegible]

[illegible] signifie vaillant, noble, dépouillé de [illegible]

[illegible] à Ambra d'où on redescend à Ambrones [illegible]

[illegible] celles qui ont occupé l'Italie supérieure [illegible]

[illegible] travail plein de recherches et d'érudition, intitulé

[illegible] *et contemporains, étude [illegible] au point*

[illegible] *Ligure*, Francesco [illegible] ses conclu-

[illegible] comparaisons de mots. Comme démonstration

[illegible] relations que les [illegible] avec les Ligures,

[illegible] cinquante noms géographiques d'Espagne [illegible]

[illegible] avec autant de noms de la haute [illegible]

[illegible] ces noms diffèrent [illegible]

[illegible] ce qui arrive [illegible]

[illegible] affinité si [illegible]

[illegible] de temps aussi [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] — Ce rapprochement [illegible] à peu près [illegible] est fort [illegible] juger par quelques exemples. En ce qui [illegible] ou Galates, nous pouvons rapprocher, [illegible] à l'est :

Galloway ou Galway, bourg et comté d'[illegible]

Galles, pays d'Angleterre, à l'ouest.

Gallice ou Galice, province qui occupe l'[illegible] de l'Espagne entre la mer et la frontière nord du [illegible]

Gallego, rivière d'Espagne, province d'[illegible] France.

Galliate, ville d'Italie, Piémont.

Gallarate, ville d'Italie, Lombardie.

Gallipoli, ville d'Italie, province de Lecce.

Galatone, bourg de la même province.

Galicie, division administrative de l'Autriche.

Galatz, ville de la Moldavie.

Galitsch ou Galitz, ville et territoire russe sur [illegible]

Galata, faubourg de Constantinople.

Gallipoli, ville et presqu'île de Turquie, sur les [illegible]

Gallo, promontoire de Grèce.

Galatie, province de l'Asie Mineure.

Gallus, rivière de Phrygie, également dans l'[illegible]

Galilée, région de la Palestine.

Comme le G se change facilement en W, il [illegible] à cette liste divers mots commençant par cette [illegible] sont :

Wales, nom donné par les Anglais au pays de [illegible]

Cornwall, comté d'Angleterre.

Wallons, partie de la population belge.

Valaques, au nord du Danube inférieur.

La plupart de ces noms se rapportent aux [illegible] lates, qui ont été très mobiles et très envahisseurs [illegible] l'ont appris les documents historiques, mais [illegible] ment dans le nombre il en est qui n'ont avec l'[illegible] consonance fortuite. Je n'en citerai pour [illegible]

[illegible]

[illegible] des données chronologiques [illegible] par les auteurs, on peut en tirer [illegible] gnements.

Boïens et Vénètes. — Les Boïens, [illegible] des Grecs, nous en fournissent un exemple. [illegible] population celtique ou gauloise des plus [illegible] peut suivre en partie les mouvements et les [illegible] distribution de leur nom :

Boiates, population près de Bordeaux.

Boii, entre Bordeaux et Dax.

Boïens, qui, d'après Pline (IV, 32), habitaient [illegible] près des Carnutes et des Senones.

Boii, qui, arrivés avec les Helvètes du temps [illegible] fixèrent chez les Éduens dans le Sancerrois, [illegible] Loire, d'après le *Dictionnaire de la Gaule*, [illegible]

Boii, autrefois dans les plaines du Pô d'après [illegible] § 6), près du Tessin d'après Pline (III, 21). Il [illegible] 20) que, suivant Caton, cent douze tribus de ce [illegible] péri dans l'Emilie.

Boianum, ville des Samnites, d'après Strabon [illegible] actuellement Bojano, Italie.

Boii d'Italie, rejetés par les Romains en Istrie, [illegible] côte de l'Adriatique où est actuellement Trieste, [illegible] bon (V, 1, § 6). Le même auteur dit que les Daces [illegible] repoussé de leur côté les Boïens entre les Alpes [illegible] (VII, 5, § 2).

Boiorum Solitudo, déserts des Boïens, région [illegible] Danube, limitrophe des Noriens, d'après Strabon [illegible] et Pline (III, 27).

Bohême, pays dont, d'après Tacite (42), le nom [illegible] Boïens et fut conservé, bien que les Marcomans les [illegible] pulsés.

Boii, limitrophes des Rhétiens et des Vindéliciens [illegible] Strabon (IV, 6, § 8). Plus bas que les Helvètes de [illegible] nie, d'après Tacite (28).

Boii, mêlés aux Thraces, Turquie d'Europe, [illegible] bon (VII, 3, § 2).

Boium, montagnes de la Grèce, d'après [illegible] frag. 6).

Boïon, ville de la Doride, d'après Pline (IV, [illegible]

[illegible]

[illegible] Pline (IV, [illegible]) [illegible]

[illegible] pays de Vannes, Morbihan [illegible]

[illegible] du Nord, entre le [illegible]

[illegible] la Vénétie actuelle [illegible]

[illegible] sous le nom de Vénétie [illegible]

[illegible] (Pline, III, [illegible]) [illegible] (III, [illegible] et IV, [illegible])

[illegible] que les Vénètes d'Italie étaient voisins des Céno[illegible]

[illegible] habitaient du côté de Crémone et de Mantoue.

[illegible] Vénètes de Gaule se trouvaient peu éloignés des [illegible] avaient pour capitale Le Mans.

[illegible] Vénèdes, voisins des Vandales, au nord-ouest de [illegible] sur la Basse-Vistule [illegible]

[illegible] de Sarmatée. Ptolémée [illegible]

[illegible] Il les place [illegible]

[illegible] sud-est de la Baltique, golfe actuel [illegible]

[illegible] Veneti, peuple de la Paphlagonie [illegible]

[illegible] de la mer Noire. Homère les [illegible]

[illegible] Pline, VI, 2). [illegible]

[illegible] des auteurs, Caton, [illegible] Strabon, [illegible] demandent [illegible] Vénètes d'Italie proviennent [illegible] Gaule [illegible] d'Asie Mineure. Ils [illegible] filiation [illegible] de la Germanie. [illegible] c'est que ces quatre [illegible] de la mer, [illegible] la mer Noire [illegible]

[illegible] les autres [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de Celtes, Gaulois, Galates et des [illegible] un groupe vient complètement confirmer [illegible] ont appris sur la mobilité de ces [illegible] de leurs migrations et la fréquence de leurs [illegible]

Valeur des théories ethnologiques. — [illegible] sent l'étymologie et même la linguistique [illegible] ethnologique. On peut facilement s'en [illegible] simple coup d'œil sur ce qu'elles ont produit.

L'unité et l'égalité françaises, réalisées par [illegible] 1789, se préparaient de longue main. Tout [illegible] de propagande et de combat. Les arts, [illegible] sciences et surtout l'histoire étaient invoqués [illegible] inconsciemment à tour de rôle par les divers [illegible] blesse, sentant son influence disparaître, cherch[illegible] ser ethnologiquement. Il ne suffisait plus d'av[illegible] remontant aux croisades. On voulut d'un [illegible] tous les parchemins et leur donner ce qu'alors [illegible] base solide. On fit descendre directement l'[illegible] Francks, et l'on représenta les nobles comme [illegible] les maîtres. Cette théorie eut un moment de [illegible]

Naturellement elle donna naissance à une [illegible] théorie qui s'est surtout développée dans [illegible] L'aristocratie, dit-on, descend des Francks. La [illegible] tiers état a une origine bien plus ancienne ! [illegible] Celtes. Et alors on attribua aux Celtes, qu'on [illegible] pas, le plus haut mérite, les plus grandes [illegible] langue, que l'on connaissait encore moins, [illegible] primitive. Rien n'était trop grand ni trop [illegible] les Celtes, d'après les celtomanes.

Cette action et cette réaction prouvent [illegible] gereux de mêler les questions politiques et [illegible] tions purement scientifiques. Dans l'ordre [illegible] sans parti pris, sans se laisser entraîner par [illegible] doit tout d'abord résoudre impartialement [illegible]

[illegible] est appuyé, pour [illegible]
[illegible] celle des Kymris, sur une [illegible]
[illegible] Kymri est un mot breton que l'on [illegible]
[illegible] au mot Cimmerii par le mot Kumbris [illegible]
[illegible] des Cimmériens de Crimée et des Cimbres [illegible]
Est-on bien sûr qu'il y ait eu des relations [illegible]
[illegible] et les Cimbres ?

Première question.

Seconde question, plus grave encore. Le mot [illegible] donne son nom au second ban, à la seconde [illegible] une expression qui, dans la Grande-Bretagne, [illegible] peuples associés pour résister aux invasions des [illegible] n'apparaît qu'à dater du XIIe siècle.

Que devient dès lors le beau récit des temps [illegible] confiance accorder à ces migrations indo-europ[illegible]

On voit que les données de la linguistique, et [illegible] celles de l'étymologie, ne peuvent nous servir [illegible] problème de l'origine de nos races françaises. [illegible] peuvent tout au plus sanctionner et confirmer les [illegible] tirées de l'observation directe des faits préhistoriq[illegible] débris humains.

C'est donc de ce côté que nous devons porter [illegible] gations.

TROISIÈME PARTIE

DONNÉES PALETHNOLOGIQUES

CHAPITRE PREMIER

CLASSIFICATION

...ique et protohistorique. — Si la linguistique, comme ... ...relle, est toute nouvelle, bien plus ... la paléthnologie. Après avoir ... historiques si peu clairs et si peu nombreux ... avant notre ère, quelques savants ... avides de s'éclairer ont poussé leurs études ... Ils se sont fait ce raisonnement ... a existé avant les textes historiques, il a dû ... traces de son existence. Il s'agit de recueillir ces ... critique, de les étudier avec un esprit indépen... tirer le plus grand parti possible. ... paléthnologie est née ...

... renseignements fournis par des observations ... qui ont précédé tous les documents ... des renseignements préhis... science nouvelle a-t-elle pris d'un ... [illegible]

[illegible]

[illegible] Protohistoire [illegible]

[illegible] généralement adoptée.

[illegible] coupure, excellente au point de [illegible] l'inconvénient de donner deux noms à [illegible] que l'on nomme alors Paléoethnologie [illegible] ancienne. Seulement, pour abréger le nom, [illegible] italienne Palethnologie.

Âges de la pierre, du bronze et du fer. [illegible] peuples du Nord, les Scandinaves, qui les [illegible] pris l'utilité et l'importance de la palethnolo[illegible] ments historiques du Danemark, de la Suède [illegible] vège ne remontent guère qu'à un millier [illegible] connaître leur vie nationale plus ancienne, les [illegible] de ces pays ont recueilli avec le plus grand [illegible] débris archéologiques qui se produisaient et [illegible] d'importants musées. Thomsen, de 1833 à [illegible] célèbre division des temps préhistoriques du [illegible] âges. Le classement du riche musée de Copenh[illegible] fait reconnaître que la matière première [illegible] l'industrie palethnologique a changé trois fois.

Tout d'abord, l'homme, ne connaissant pas [illegible] s'est servi simplement de la pierre, surtout [illegible] confectionner la plupart de ses armes et de ses [illegible] usuels. C'est ce qui constitue la première [illegible] ancienne, désignée sous le nom d'âge de la pierre.

Le bronze est le premier métal qui se montre [illegible] scandinave et dans toute l'Europe. Ce fait est [illegible] remarquable que le bronze n'est pas un métal [illegible] alliage naturel de cuivre et d'étain. C'est un [illegible] dustrie humaine. Pourtant, le fait est certain, [illegible] bronze qui, dans le Nord comme dans le reste [illegible] est venu, le premier des métaux, remplacer la [illegible] besoins usuels. Aussi Thomsen a-t-il appliqué [illegible] alliage à sa seconde division, l'âge du bronze.

Le fer, actuellement si répandu et d'un [illegible] n'a été connu en Europe que beaucoup plus [illegible] rition et sa substitution au bronze ont donné [illegible] troisième division, l'âge du fer.

[illegible]

[illegible] seulement l'homme est quaternaire [illegible] le type caractéristique de cette division [illegible] homme quaternaire est donc ne rien dire. [illegible] le quaternaire en deux parties : le quaternaire [illegible] le plus directement dans les temps géologiques [illegible] naire récent ou actuel. L'âge de la pierre se dé[illegible] largement dans le quaternaire actuel et occupe [illegible] ternaire ancien. C'est là que l'on peut introduire [illegible] coupe, proposée par les Anglais. L'âge de la pi[illegible] nant aux temps actuels est désigné sous le nom de [illegible] (nouvelle pierre), et la pierre du quaternaire ancien [illegible] de Paléolithique (pierre ancienne). Ce nom de pé[illegible] est des plus utiles pour désigner les temps qui [illegible] des modifications plus ou moins importantes d'orig[illegible] climatologie et par suite des modifications de [illegible] faune.

Tableau de classification. — La palethnologie [illegible] extension si vigoureuse et si rapide, que bientôt les [illegible] précédentes se sont trouvées trop étroites et insu[illegible] Pour grouper méthodiquement les observations qui [illegible] duisent de toutes parts, il faut agrandir les cadres [illegible] plier les divisions. Déjà, en 1869, après avoir clas[illegible] sition universelle de 1867 et le musée de Saint-Germ[illegible] forcé de subdiviser le paléolithique en quatre époq[illegible] le début de ma classification. Depuis, tous mes s[illegible] mes efforts ont tendu à maintenir cette classi[illegible] niveau des découvertes qui allaient toujours en se m[illegible] C'est ce qui fait qu'elle a pris un développement [illegible] et successif. Une bonne classification — ce qu[illegible] une classification naturelle — est le groupement [illegible] des objets, des faits et des observations, rapproch[illegible] qui a des caractères communs, éloignant tout ce [illegible] caractères différents et spéciaux. Les groupes d[illegible] pour la facilité de l'étude, toujours tenus au co[illegible] progrès de la science. C'est surtout dans les coup[illegible] que les modifications doivent se faire sentir. Une [illegible] sification doit être comme un tableau synoptique [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de la vie. — Après avoir mis [illegible] documents recueillis, tirons les conclusions [illegible] turellement de ce groupement rationnel.

La première question qui doit nous préoc[illegible] l'origine de l'homme.

D'où provient-il ?

Quand et comment a-t-il apparu ?

L'origine et le développement de l'homme [illegible] ment à l'origine et au développement de la vie [illegible] Mais, dans l'état actuel des sciences, pouvons-n[illegible] l'origine de la vie ? Et même la vie a-t-elle une [illegible] voyons ce que nous appelons la vie descendre [illegible] quelque chose de si simple, de si primitif, de si [illegible] que nous ne pouvons pas préciser d'une manière [illegible] commence ce qu'on nomme la vie organique. [illegible] supposée de cette vie, qui se bifurque immédiat[illegible] végétale et vie animale, nous ne savons pas dans [illegible] deux branches classer les premières manifestation[illegible]

Pouvons-nous même dire que ce sont là les [illegible] nifestations de la vie ?

Le minéral, qui naît, qui s'assimile des élém[illegible] parfois même chercher assez loin, qui grossit, [illegible] forme régulière, forme subissant l'influence des [illegible] se multiplie et finit par la décomposition ou mort, [illegible] comme l'animal et la plante, seulement à un degr[illegible]

Cette idée de la vie beaucoup plus largeme[illegible] qu'on ne l'admet généralement a quelque chose [illegible] de si entraînant et de si séduisant, qu'un anthr[illegible] plus distingués, de Quatrefages, homme tout à la [illegible] et d'imagination, non content de créer le règn[illegible] simple lambeau du règne animal — a aus[illegible] création du règne sidéral, tout disposé à ac[illegible] propre aux astres.

[illegible]

[illegible] s'étaient plusieurs fois développées à la [illegible] avaient déjà accumulé la presque [illegible] assises d'anthracite et de houille.

Comme pour les cryptogames, l'appa[illegible] games s'est faite du simple au composé. [illegible] se divisent en deux groupes : les gymnos[illegible] spermes. Les gymnospermes, qui [illegible] les cycadées, etc., sont comme les [illegible] cryptogames et les phanérogames. En [illegible] tent les phanérogames inférieurs. Eh bien [illegible] ont paru les premiers et, associés aux [illegible] régné presque seuls pendant toutes les [illegible] daires. Ce n'est que vers la fin de ces terrains [illegible] crétacées, que se sont montrées les plantes [illegible] Les fleurs variées et aux brillantes couleurs [illegible] orner et égayer la surface de la terre qu'[illegible] assises.

La paléontologie végétale démontre donc [illegible] plus nette, la plus précise, la plus incontestable [illegible] plantes. Nous voyons tout d'abord apparaître [illegible] plus simples, des groupements de cellules, [illegible] les cryptogames vasculaires qui se développ[illegible] ment et dont la famille la plus supérieure [illegible] arrive la dernière. Viennent ensuite les [illegible] plus simples, les gymnospermes, qui, après [illegible] loppement, se mêlent enfin aux angiospermes [illegible] à son tour apparaît, prend son maximum [illegible] et puis subit une décroissance. L'évolution [illegible] ment progressif sont donc établis de la [illegible] certaine par les plantes.

Développement des animaux. — Le [illegible] logique, dans les temps géologiques, s'[illegible] ment comme le développement botanique, [illegible]

[illegible]

[illegible] de ces [illegible] des [illegible] couches poreuses de trous ressemblant à [illegible] taine vers.

Enfin on relève quelques rares formes [illegible]

Toutes avec les *Oldhamia* [illegible] lies faisant beaucoup de dis[illegible] (fig. 49). Ces traces [illegible] occupent les assises de la base [illegible]

Fig. 49. — *Oldhamia antiqua*, Forbes. Cambrien inférieur d'Irlande.

Vers le sommet de cet [illegible] est beaucoup plus nette, plus [illegible] variée, bien que ne contenant [illegible] tébrés. Elle se compose de [illegible] spongiaires, d'échinodermes [illegible] noïdes et proto-oursins, de bra[illegible] la famille des lingules, de mol[illegible] rieurs ou acéphales, et de trilo[illegible] tacés inférieurs. Cette faune [illegible] verte par Barrande, le savant et[illegible] teur du *Comte de Chambord* [illegible] lui a donné le nom de *Faune* [illegible] nom posé et donné comme fil[illegible] teur déduit de la variété des types et surtout de [illegible] de certains d'entre eux relativement élevés dans [illegible] tères que cette *faune première* réduit à néant [illegible] développement progressif.

Erreur.

D'abord la faune première de Barrande n'est [illegible] première faune, comme nous venons de l'établir [illegible] animaux plus anciens et plus inférieurs à la [illegible] brien.

Ensuite cette faune est exclusivement compo[illegible] brés. Il y a plus encore : dans chaque groupe [illegible] les familles les plus simples et les plus élémen[illegible]

Il est du reste tout naturel que le Cambrien [illegible] nat une faune bien plus complexe qu'à sa base [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l'Oolithique.

Les reptiles apparaissent avec le Carbon[illegible] [illegible]ent rapidement. Leurs vertèbres, comme [illegible] sont d'abord cartilagineuses, puis sub[illegible] nombre de reptiles primitifs ne sont [illegible] preinte de leurs pas. Albert Gaudry a [illegible] remarquable l'ossification partielle et [illegible] tèbres chez les reptiles permiens, surtout [illegible] *Stereorachis* des schistes d'Autun. Comme [illegible] tains reptiles nageurs anciens ont les vert[illegible] Tels sont : l'*Eosaurus* du Carbonifèrien, l'*Ich*[illegible] *Plesiosaurus* du Liasien.

Parmi les empreintes de pas de reptiles du [illegible] on a remarqué des empreintes de pieds à [illegible] de reptiles qui se tenaient debout. Les [illegible] bipèdes ont été constatés dans le Connecticut. [illegible] de Belgique a aussi donné des *Iguanodon* [illegible] 12 mètres, munis de pieds à trois doigts. D[illegible] sont développés les *Pterodactylus*, reptiles vol[illegible] nifèrien au sommet des coupes secondaires, [illegible] pris un immense développement et paraissent [illegible] laboratoire d'essai pour la formation des [illegible] rieurs.

Les reptiles supérieurs, les chéloniens, ne se [illegible] qu'avec l'Oolithique.

Les reptiles à pieds garnis de trois doigts [illegible] volants sont certainement les précurseurs, com[illegible] parition, des oiseaux. Etaient-ce des essais [illegible] l'affirmer en voyant le premier véritable oise[illegible] *chæopterix* de l'Oolithique (fig. 50). Si les b[illegible] devant sont de vraies ailes garnies de plumes, [illegible] une mâchoire de reptile garnie de dents, et [illegible]

[illegible]

[illegible] Tous ces mammifères [illegible]

[illegible] taille. Ils ont surtout des caractères [illegible]

[illegible] se rapprochent des rongeurs [illegible]

L'apparition des mammifères est assez [illegible]

[illegible] rapporter à la base du Lias et peut-être [illegible]

Trias. Les nouveaux venus appartenant tous [illegible]

les plus inférieurs, les didelphes, se sont [illegible]

comme taille et comme nombre jusqu'à la fin [illegible]

pour prendre un essor prodigieux dès le début [illegible]

didelphes ont continué à être nombreux, [illegible]

taires ou mammifères supérieurs se sont montrés [illegible]

tôt surpassé en nombre, en grandeur et en [illegible]

mifères inférieurs. Les progrès ont été [illegible]

abouti à l'homme, caractéristique du quaternaire [illegible]

nement actuel de la série animale.

Succession des faunes. — Cette remarquable [illegible]

progressive, qui aboutit actuellement à l'homme [illegible]

duite par une nombreuse succession de flores [illegible]

diverses. Elle est le résultat d'une immense [illegible]

d'autres évolutions de moindre importance. [illegible]

monde évolue. Non seulement l'individu, quel qu'il [illegible]

se développe, prospère, vieillit et meurt, mais la [illegible]

individus, qu'ils forment des espèces, des genres [illegible]

milles, subit des évolutions analogues. Le fait [illegible]

ment établi par la paléontologie. D'Orbigny qui [illegible]

premiers, a bien constaté cette évolution générale [illegible]

mise en évidence par des tracés graphiques, établit [illegible]

huit changements complets de faune dans les tem[illegible]

giques. Les géologues actuels en admettent au [illegible]

douzaine pour l'ensemble des êtres. Mais, comme les [illegible]

plexes, les plus supérieurs, varient plus facilement [illegible]

rapidement, Albert Gaudry, dans son excellent ouvrage [illegible]

tulé *Enchaînement du monde animal*, établit quatorze [illegible]

spéciales de mammifères rien que dans le tertiaire.

Si tous les paléontologues sont et ont été d'accord [illegible]

succession des flores et des faunes, il n'en a pas [illegible]

pour ce qui regarde le mode de succession. D'Orbigny [illegible]

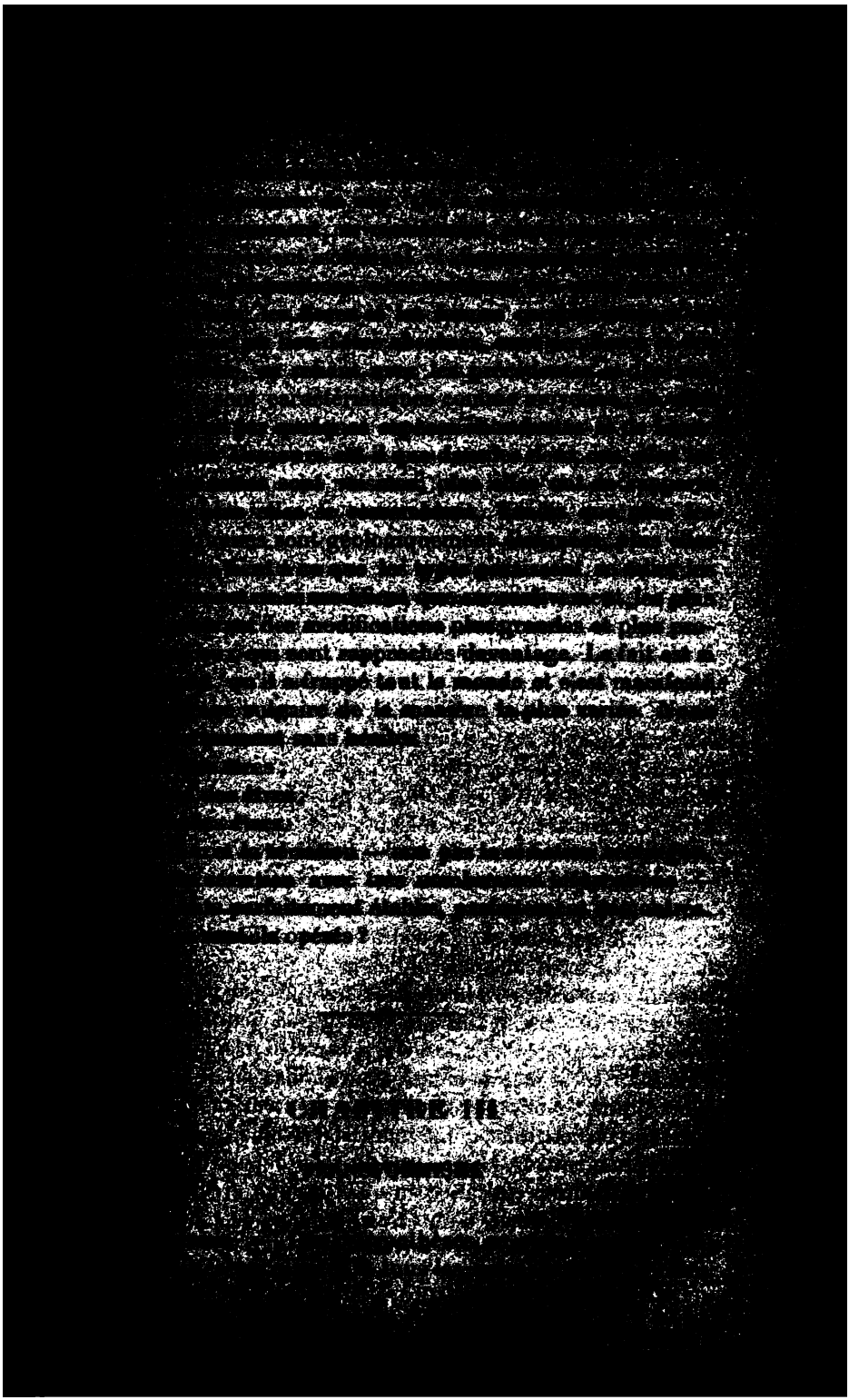

[illegible]

[illegible] des modifications plus grandes et plus [illegible] sont rapprochés davantage. Le fait est si [illegible] qu'il a frappé tout le monde et s'est manifesté [illegible] de la manière la plus [illegible] sans hésiter.

[illegible]

[illegible] opérés ?

[illegible]

CHAPITRE III

[illegible]

[illegible]

Cette hypothèse d'une force toute puissante [illegible] pour l'ignorance. Au lieu de simplifier l'étude [illegible] elle surcharge cette étude d'une donnée [illegible] qu'en gêner le développement, tout en [illegible] lysant les recherches.

Les cosmogonies en général, mais surtout [illegible] la seule qui a encore des adeptes parmi les [illegible] avancées, admettent une création initiale. [illegible] créés au commencement. C'est tout. D'après [illegible] plantes un jour ; un autre jour les animaux [illegible] l'eau et ceux qui volent dans l'air ; enfin, un [illegible] animaux qui stationnent sur la terre. La créa[illegible] En effet, lorsqu'il s'agit du déluge, cette [illegible] construire par Noé une arche de grandes [illegible] sauver toutes les espèces d'animaux terrestres [illegible] création postdiluvienne eût été bien plus simple [illegible]

Mais l'unité de création ne correspond pas du [illegible] données paléontologiques. Les espèces, les genres [illegible] et même les classes et les ordres, tant en bot[illegible] zoologie, apparaissent individuellement et succ[illegible] faudrait donc admettre la création non pas par [illegible] une seule fois, mais individuellement et pend[illegible] durée des temps géologiques. Or, si la création [illegible] pendant un tel espace de temps, pourquoi se serait [illegible] de nos jours ? Nous ne voyons plus de créations [illegible] jamais pu en constater d'une manière certaine.

Bien plus, ce sont les partisans du créationisme [illegible] pité leur théorie. Qu'est-ce en effet qu'une [illegible] l'apparition spontanée d'un être. Eh bien, ce [illegible] sans du créationisme qui ont échafaudé la gra[illegible] de Pasteur, parce qu'il a prouvé que dans l'[illegible]

[illegible]

1° La transformation lente, résultat de l'[illegible]cessive d'une foule de petites modifications.

2° La transformation par soubresaut, [illegible]rition d'une modification de forme imprévue [illegible] pourrait appeler un accident pathologique ou [illegible]logique.

La paléontologie nous a montré les êtres [illegible] les terrains suivant le plus ou moins de rapp[illegible] entre eux. Les plantes et animaux d'assises [illegible]coup plus de rapports entre eux qu'avec ceux [illegible] éloignées en altitude. C'est tout à fait l'ordre qu[illegible] en admettant le transformisme.

D'ailleurs, nous pouvons prendre le transf[illegible] fait.

Preuves du transformisme. — Les faunes [illegible]quées soit par les mers, soit par des climats ext[illegible]sent, comme les faunes à extension libre, des [illegible] successives, mais ces modifications se font sur [illegible] spéciaux propres à la faune isolée. L'Australie, [illegible] île-continent, nous en fournit un exemple frapp[illegible] mammalogique australienne — fort pauvre du [illegible]ticulièrement caractérisée par les kangourous [illegible] des marsupiaux à aspect étrange, à tête petite, [illegible] corps étroit, au derrière fort développé, à q[illegible] forte, et surtout à membres postérieurs très all[illegible]sivement vigoureux, tandis que les membres a[illegible] courts et grêles. Eh bien ! presque toute la fau[illegible] compose de marsupiaux participant plus ou m[illegible]

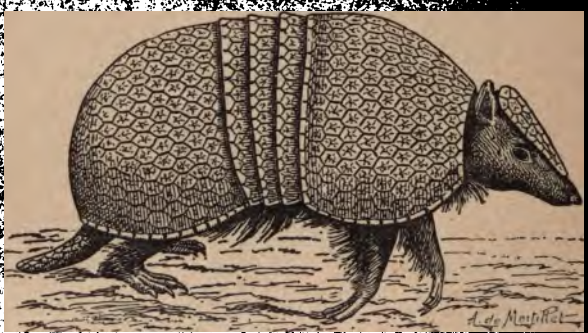

Fig. 52. — Tatou vivant de la République [illegible]
1/4 gr. nat.

les climats froids du Nord, sont cantonnées, [illegible] dans l'ancien continent, Europe, Afrique et [illegible] chinéens dans le nouveau continent, Amériq[illegible] ces familles a subi de nombreuses modifications [illegible] géologiques et actuels. Mais ces modifications [illegible] vivantes se sont opérées dans chacun de ces types [illegible] atteinte aux caractères essentiels, ce qui montre [illegible] sont spéciales à chaque type, que chaque type [illegible] transformations propres.

Les êtres les plus aptes à éviter les dangers [illegible] constitués pour résister aux causes de destruction [illegible] qui se maintiennent le plus. Faisant souches [illegible] des descendants semblables à eux, ayant les m[illegible] de sorte qu'au bout d'un certain temps, il se [illegible] plus résistant que les autres. C'est ce que [illegible]

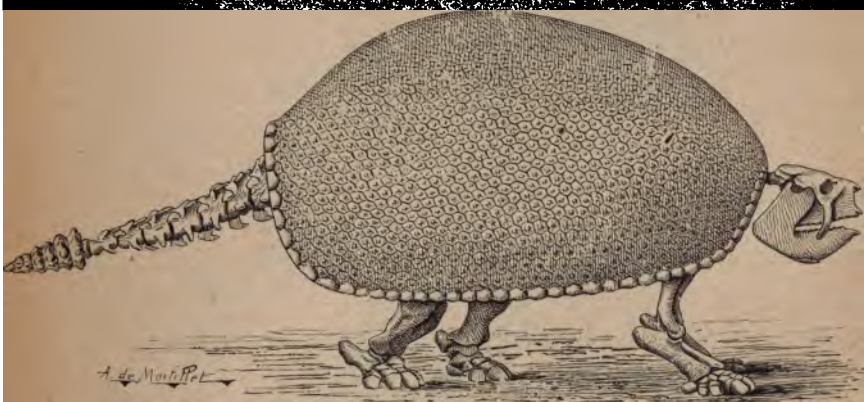

Fig. 54. — Magot d'Algérie, singe à courte [illegible]

produites relativement en peu de temps. [illegible] observer et les suivre de nos jours. J'ai [illegible] girard auprès d'un soupirail des catacombes [illegible] avait là une race de souris à poil demi décolo[illegible] souterraines du Creuzot, près d'Autun, dont [illegible] vaux datent de 1780, ont déjà fourni des [illegible] transformations concernant des coléoptères [illegible] Les plus curieuses de ces transformations [illegible] s'observent sur les souris. Le milieu obscur [illegible] lorer le poil. Pas du tout, le poil est devenu [illegible] que l'influence du milieu a été combattue [illegible] lutte pour l'existence. Des souris blanches [illegible] obscures, toutes teintées de noir, seraient [illegible]

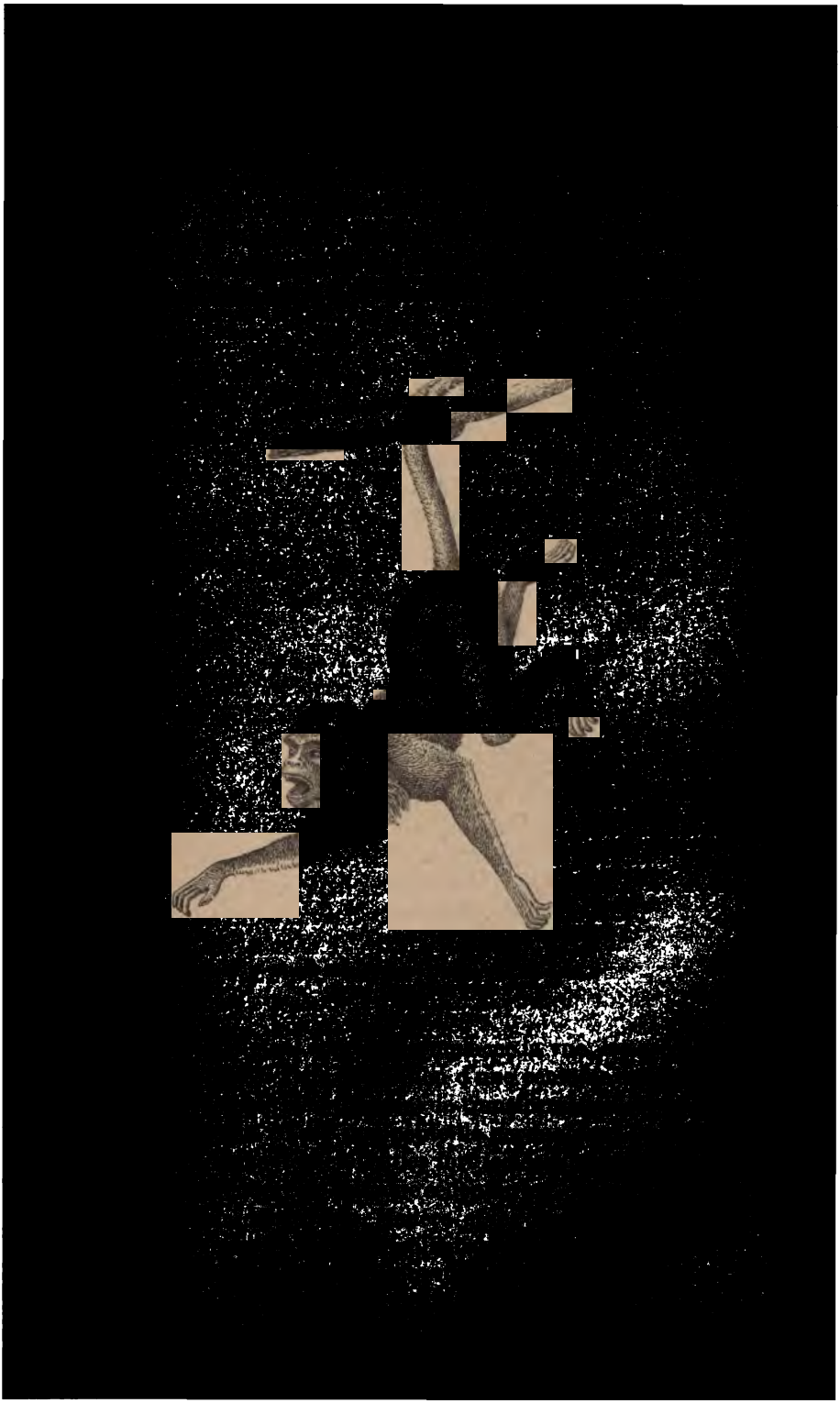

[illegible]

[illegible] modernes, sur [illegible] fondes finissent la démonstration. On a [illegible] d'animaux qui s'étagent à différents niveaux [illegible] de très grandes profondeurs, profondeurs [illegible] munication des animaux habitant sur chaque [illegible] de chacune de ces rives diffère et se rattache [illegible] à la faune de la surface. On peut alors [illegible] animaux des mers demi-profondes se relient [illegible] voisin. Il y a là des séries de transformations [illegible] de constater.

On pourrait multiplier les preuves :

Avec l'embryologiste, nous trouverions [illegible] mammifères inférieurs dans les phases [illegible] bryon humain, sortes de témoins des stades [illegible] ment subis par l'homme.

Avec le biologiste, nous voyons souvent [illegible] ciennes se reproduire accidentellement, c'est ce [illegible] l'atavisme. Des chevaux prennent parfois les [illegible] hipparions, qui sont leur type ancestral.

Avec l'anatomiste, nous pourrions relever [illegible] souvenirs d'un passé différent, souvenirs qui [illegible] à rien au type actuel. Ils peuvent même, [illegible] sibles, comme l'appendice vermiculaire du [illegible] mencement du gros intestin de l'homme, vieux [illegible] nant des herbivores et des rongeurs.

Si maintenant nous comparons le transfor[illegible] créationisme, nous sommes forcés de reconn[illegible] mier s'appuie sur une foule de considérations [illegible] es preuves débordent. Il en est tout différ[illegible] second. Le transformisme répond à tout, le [illegible] rien !

Le transformisme répond même à la qu[illegible] propre humain, qui, bien que nullement [illegible] souvent mise en avant. En effet, avec [illegible]

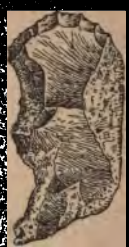

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Fig. 58. — Face unie. Fig. [illegible]

Silex taillé d'Otta (Portugal). Musée de l'Académie des [illegible] Lisbonne. Gr. nat.

de Portugal, signala à son tour des silex inte[illegible] taillés, provenant du tertiaire de la vallée du [illegible] il en produisit quatre-vingt-cinq à l'Exposition [illegible]

[illegible]

[illegible] tertiaire a-t-il réellement existé? Nous [illegible]

[illegible]

— Non! pour deux raisons. L'une, [illegible] paléontologie s'y opposent. L'autre, d'une [illegible] moindre, dépendant d'une question de [illegible]

La paléontologie nous apprend que les [illegible] changent d'étage en étage. Ces changements [illegible] plus rapides que les êtres sont plus complexes [illegible] plexité favorisant les transformations.

En 1878, Albert Gaudry, au commencement [illegible] volume de ses *Enchaînements du monde* [illegible] tableau des faunes mammalogiques qui se sont [illegible] dant le tertiaire. Il en relève quinze. La faune [illegible] Thenay, à silex brûlés et intentionnellement [illegible] tache au neuvième étage de Gaudry. Elle se [illegible] la base de la moitié supérieure des assises [illegible] elle et la faune quaternaire, il y a six, ou tout au [illegible] faunes différentes. Une forme animale ne peut [illegible] tenue pendant un si long espace de temps, d'[illegible] différences entre les deux faunes ne portent pas [illegible] de légers caractères désignés sous le nom de spé[illegible] sur des caractères bien plus importants que les [illegible] considèrent comme des caractères génériques. [illegible] pouvait donc pas absolument exister alors.

Les gisements à silex intentionnellement taillés du Puy-Courny sont beaucoup plus récents. To[illegible] à peu près du même âge, ils sont classés dans le sommet du miocène ou tertiaire moyen. Depuis [illegible] faune mammalogique a changé entièrement deux fois [illegible] seul serait-il resté invariable, lui qui est à la tête [illegible] dont l'organisation est la plus complexe? Ce serait [illegible] à toutes les lois de la paléontologie. Et il n'est [illegible] de réclamer pour l'homme une exception aux lois [illegible] Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur les [illegible] actuelles des diverses régions du globe pour [illegible] l'homme varie tout autant et même plus que [illegible]

[illegible]

Nous sommes donc forcés d'admettre [illegible] l'homme.

C'est à la réunion de Lyon, de l'Association [illegible] l'avancement des sciences, en 1878 (1), [illegible] première fois la question du précurseur [illegible] [illegible] position au nom de la linguistique (2). Nous [illegible] [illegible] pendant le tertiaire, un être [illegible] l'homme et les singes anthropoïdes actuels [illegible] ces derniers, il n'avait pas encore atteint [illegible] intellectuel de l'homme.

Il fallait baptiser cet être intermédiaire entre [illegible] thropoïdes et l'homme. Dans la *Revue d'An*[illegible] Broca du 16 janvier 1879, je l'ai nommé [illegible] homme-singe. Le nom est très exact comme [illegible] il paraît que, d'après les règles de priorité, je [illegible] droit de l'employer, un auteur ayant déjà [illegible] publique l'orang-outang, singe anthropoïde [illegible] voisins de l'homme; preuve que le nom était [illegible] le conserve donc, mais au lieu de le composer [illegible] grecs, je le forme de deux mots latins. L'[illegible] devient l'Homosimien.

Les habitudes de l'homosimien aquitanien [illegible] de l'homme de Thenay étaient différentes de [illegible] simien tortonien ou précurseur de l'homme d'[illegible]

(1) G. DE MORTILLET, *Le Précurseur de l'homme* [illegible] de la session de Lyon, p. 607.

(2) ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique et le Pr*[illegible] ibid., p. 613.

[illegible]
[illegible] quatre genres [illegible]
[illegible] de l'Afrique, les Gorilles [illegible]
[illegible] des régions tropicales de l'Asie [illegible]
les Orangs-outangs et les Gibbons ou [illegible]
ces quatre genres d'anthropoïdes [illegible]
sence de proches parents de l'homme [illegible]
y a entre ces anthropoïdes et l'homme, des [illegible]
importantes, surtout au point de vue du [illegible]
cérébral, pour que l'homme descende [illegible]
d'eux. Il faut forcément chercher l'ancêtre [illegible]
les singes fossiles.

En Europe, pendant le miocène, période [illegible]
chaude, il y a eu un brillant épanouissement [illegible]
rieurs. Ainsi, pendant le Mayencien ou [illegible]
du miocène ou tertiaire moyen, nous trouvons
dans les pays environnants trois singes [illegible]
avancés comme organisation, se rapportant [illegible]
poïdes ou s'en rapprochant beaucoup. Ce [illegible]
thecus Bambolii, le *Pliopithecus antiquus* et le [illegible]
Fontani. Malheureusement, les échantillons [illegible]
encore loin de fournir des renseignements [illegible]
savoir quel est de ces trois singes et des [illegible]
l'on peut rapporter au précurseur de l'homme
suivants parce que les autres assises du ter[illegible]
fait connaître divers autres singes. Mais la [illegible]
sant graduellement en se rapprochant du [illegible]
singes ont diminué progressivement en nombre
loppement comme espèces. On peut pourtant [illegible]
que nous savons que ce n'est probablement [illegible]
qu'a apparu l'homme ni même son précurseur.
Pour le trouver, il faut aller dans les [illegible]
layennes de Siwalik, qui ont donné le *Pal*[illegible]
se rapprochant du Chimpanzé, l'anthropoïde [illegible]
d'Afrique.

Et même, d'après une découverte impor[illegible]
d'avoir lieu, il faut diriger nos recherches [illegible]

[illegible]

[illegible] compatriotes de Darwin, ont fait [illegible] démontrer qu'il ne s'agit que d'un [illegible] inférieur, mais déjà un véritable homme [illegible] se sont froidement [illegible] que d'un singe. Les Français ont [illegible] adopté les déterminations du jeune [illegible] C'était chose facile pour des compatriotes [illegible] chose d'autant plus naturelle que la [illegible] près égales des opinions extrêmes est plus [illegible] bien établir qu'on est en présence d'un [illegible]

C'est en effet la conclusion qui découle [illegible] des pièces.

Dans un article publié en septembre [illegible] fait le relevé de l'opinion de 21 auteurs [illegible] concernant les pièces provenant de Trinil. [illegible]

INDICATION DES PIÈCES	ATTRIBUTIONS A L'HOMME	[illegible]
2me molaire	»	[illegible]
3me molaire	4	[illegible]
Fémur	18	[illegible]
Calotte cranienne	6	[illegible]

(1) W. Dames dans *Deutsche Rundschau*, sept. [illegible]

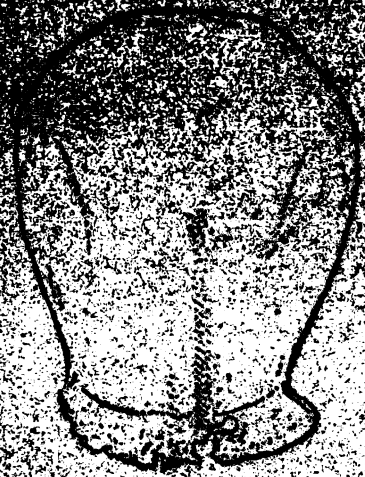

Fig. 65. — Calotte cranienne du Pithécanthrope de Java, vue de dessus. 1/3 gr. nat.

exactement, bien que la calotte cranienne
assez endommagée. On a dmet assez

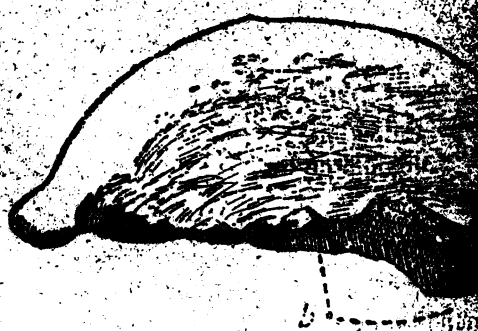

Fig. 66. — Calotte cranienne du Pithécanthrope de
profil. 2/5 gr. nat. — (*b*, position supposée du

cette capacité est de 1.000 centimètres cu
même un peu moindre. Dubois la fait des

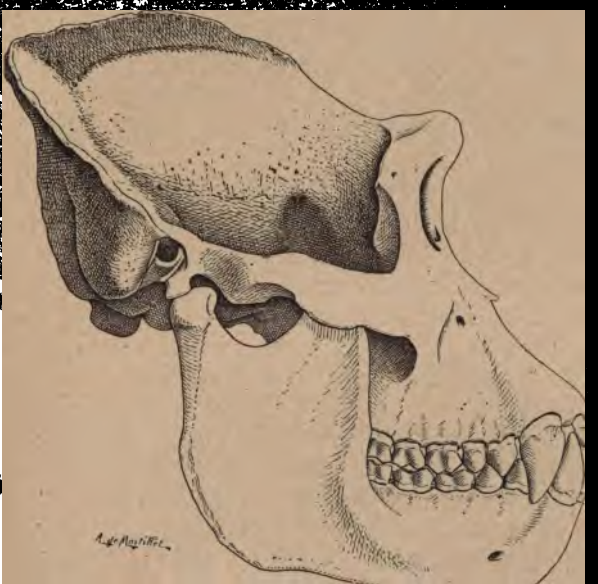

[illegible]

[illegible] pour former une [illegible] cette boîte se ferme trop tôt et [illegible] trouvant plus son emploi pour [illegible] s'accumule à la surface en épaisseurs [illegible] C'est là incontestablement un acheminement [illegible] La matière cranienne est bien suffisante, [illegible] mal façonnée.

Chez les Gibbons ou [illegible] au lieu d'être surabondant, [illegible] cranienne a pu se développer [illegible] quons-nous chez le Pithécanthrope [illegible] Gibbons. La transformation [illegible] mieux que les Gibbons, parmi tous les anthropoïdes qui sont les plus aptes à la station verticale. [illegible] vrai, des différences de taille et de dimensions [illegible] mais ces modifications sont de celles qui ont [illegible] portance et de valeur. La surabondance de [illegible] qui sont fort allongés, a pu se porter sur le crâne.

Reste à bien préciser l'âge du Pithécanthrope. [illegible] cet âge, plusieurs auteurs se sont servis du mot [illegible]

Le Pleistocène est une case à débarras où [illegible] placent tout ce qui les gêne entre le pliocène ou [illegible] périeur et le quaternaire. C'est une division [illegible] abandonner dans la nomenclature géologique [illegible] bien plus clair de dire que le Pithécanthrope [illegible] Pliocène. C'est du reste la place qui convient [illegible] de l'homme.

Nous voilà à même de bien déterminer l'origine [illegible] sa place dans le monde et son immense importance.

L'homme, produit de lentes transformations [illegible] brables modifications successives remontant à [illegible] êtres, est un mammifère qui occupe le sommet [illegible] animale.

Son précurseur le plus immédiat connu [illegible]

Fig. 68. — Coup de [illegible]ing rudimentaire fait avec un caillou de quartzite. Venerque (Haute-Garonne). Musée de Toulouse. 1/2 gr. nat.

[illegible]
que les [illegible]
notre [illegible]
lient [illegible]
qu'elles [illegible]
à l'autre [illegible]
pèces [illegible]
jours se [illegible]
à nos [illegible]
ce qui [illegible]
l'appui [illegible]
mieux.

En fait [illegible]
humains, [illegible]
reux que [illegible]
concerne les [illegible]
maux, nous [illegible]
naissons pas [illegible]
partenant [illegible]
certaine aux [illegible]
ternaires [illegible]
férieurs. L'existence de l'homme à ce niveau [illegible]
moins certaine. Si nous n'avons pas ses os, [illegible]
œuvres.

Il ne s'agit plus là, comme au gisement [illegible]
Thenay, de petits silex éclatés par la chaleur [illegible]
sur les bords, ou bien, ainsi qu'à Otta et au [illegible]
de petits éclats de percussion avec bords [illegible]
de gros instruments qui, bien que rudimentaires [illegible]

Fig. 70. — Coup de poing en silex. Environs [illegible] (Somme). Coll. d'Ault du Mesnil. 2/3 gr. nat.

[illegible]

Ce costume tout à fait élémentaire, ou plutôt [illegible] costume, était celui de l'humanité tout entière [illegible] continent. En effet, le coup de poing est l'outillage [illegible] hommes de ce continent. On le retrouve non [illegible] France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne [illegible] grie, en Italie, en Portugal, en Espagne, mais [illegible] nie, en Égypte, dans le Sahara, au Cap de Bonne [illegible] chez les Somalis, et en Asie dans la région de la [illegible] Syrie, en Perse et dans l'Inde. Il a même été [illegible]

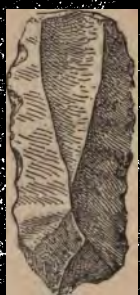

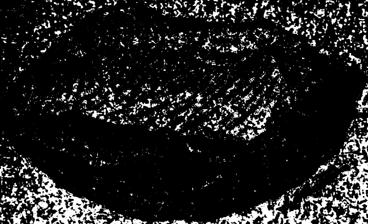

Fig. 77. — Racloir en silex. Le Moustier (Dordogne). Collection A. de Mortillet. 2/3 gr. nat.

d'abord ...
tillage ou l...
Les ...
achel...
rienne déc...gulièrement l'une de l'autre et appartiennent à ... même race.

C'est à l'époque moustérienne que l'on com... des accumulations de débris d'habitation, ... au pied d'escarpements de rochers, etc. Ce sont des stations, soit les premières traces de vie sociale. Il paraît qu'auparavant l'homme vivait isolé, ou tout au plus par couples ou petits groupes nomades. Les rigueurs de la température et les nécessités de la vie l'ont poussé à se grouper. Du reste, plus l'outillage se compliquait, plus le vêtement devenait ... l'homme a dû sentir l'utilité de la vie sédentai... nécessité de se protéger contre le froid a ame... tion d'abris qui le fixaient plus ou moins.

Fig. 78. — Face unie. Fi...
Pointe-tranchoir en silex. Le M...
Musée de Saint-Germain. ...

L'industrie moustérienne a été rencontrée en ...

[illegible]

[illegible] entre 15 et 25.000 [illegible] dépasse pas 10.000 ans. [illegible] sont basés sur les glaciers du [illegible] baigne dans la mer. C'est dire [illegible] extrémité une ablation d'autant plus [illegible] persiste toute l'année, ce qui active [illegible] général.

La même année 1890 et également à la [illegible] de Londres, Mellard Reade, se rapprochant [illegible] 60.000 ans au postglaciaire.

En 1893, au Congrès géologique de Chicago, [illegible] de Norvège, assigne de 137 à 209.000 [illegible] périodes glaciaires et 5.000 ans au postglaciaire.

Au même Congrès, Warren Upham estime [illegible] peut avoir duré de 100 à 200.000 ans.

Nous venons de faire de l'érudition, étudions [illegible] question en véritable naturaliste, en nous servant [illegible] locales, les glaciers des Alpes.

Une des actions les plus caractéristiques [illegible] de transporter sur leur dos à de très grandes [illegible] blocs de rocher qui, nullement roulés, conservent [illegible] et leurs arêtes intacts. C'est ce qu'on appelle [illegible] tiques. Eh bien, on a étudié la marche de ces [illegible] étude fournit de précieux renseignements [illegible] 18 observations faites sur la marche des [illegible] ont donné une moyenne d'avancement de [illegible]

L'extension en longeur des glaciers alpins [illegible] ciaire varie de 110 à 280 kilomètres. Un bloc [illegible] de l'extrémité supérieure du glacier pour [illegible] inférieure — ce qui s'observe — aurait [illegible] 4.468 ans. Mais ce chiffre est beaucoup trop [illegible]

Fig. 75.

Fig. 76.

Fig. 75. — Pointe en feuille de laurier, silex. Solutré (Saône-et-Loire). 2/3 gr. nat.

Fig. 76. — Pointe à cran, silex. Grotte de l'Église, à Excideuil (Dordogne). Gr. nat.

tion de Marlioz, il y a une colline calcaire [illegible] pacte a été entièrement polie et striée par [illegible] ciers. Partout où il y a de l'argile, le poli [illegible] sont très bien conservés. Mais là où le [illegible] à découvert, elle s'est profondément altérée, [illegible] poli et stries ont disparu, mais il s'est [illegible] érosions en forme de puits et de sillons. [illegible] Romains ont ouvert dans ce calcaire une [illegible] les pierres de taille des thermes, temples [illegible] antiques de la ville. Des surfaces d'[illegible]

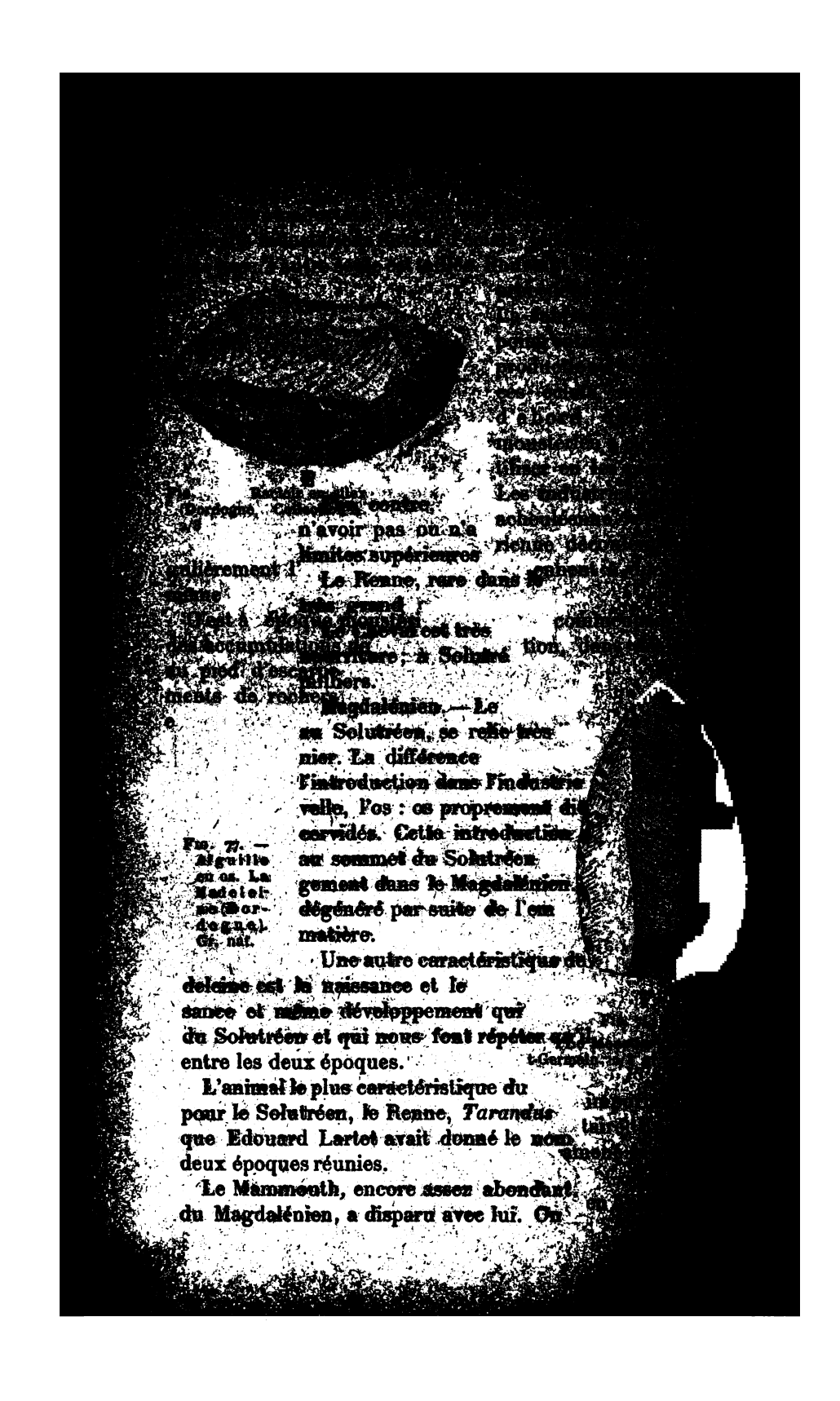

n'avoir pas pu n'a
limites supérieures

Le Renne, rare dans

Magdalénien. — Le
au Solutréen, se relie très
nier. La différence
l'introduction dans l'industrie
velle, l'os : ce proprement di
cervidés. Cette introduction
au sommet du Solutréen
gement dans le Magdalénien
dégénéré par suite de l'em
matière.

Fig. 77. — Aiguille en os. La Madeleine (Dordogne). Gr. nat.

Une autre caractéristique de
delaine est la naissance et le
sance et même développement qui
du Solutréen et qui nous font répéter qu'il
entre les deux époques.

L'animal le plus caractéristique du
pour le Solutréen, le Renne, *Tarandus*
que Edouard Lartet avait donné le nom
deux époques réunies.

Le Mammouth, encore assez abondant
du Magdalénien, a disparu avec lui. On

Fig. 80. — Face. Fig. 81. — Profil.

Propulseur à crochet en corne de renne. Laugerie-Basse (Dordogne). Musée de Saint-Germain. 1/2 gr. nat.

[illegible]

ment quelques [illegible]
loques diverses [illegible]
rure. Ils [illegible]

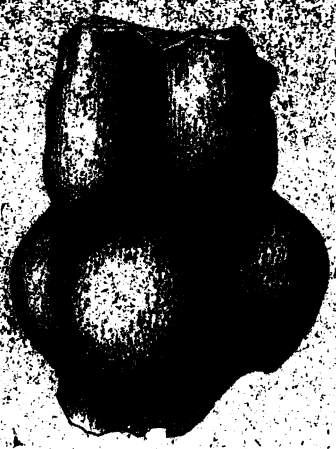

Fig. 83. — Face. Fig. [illegible]

Torse de femme en ivoire, fragment de manche de [illegible] Station du Pape, à Brassempouy (Landes). Coll. [illegible] Gr. nat.

mentaire. Pourtant de l'ensemble on peut tirer [illegible] nées qu'il est utile de relever.

Les artistes magdaléniens, comme ceux de no[illegible] raient l'académie. Presque sans exception, leur[illegible] tions humaines sont entièrement nues. Il faisai[illegible] froid à leur époque, et nous savons, par l'outilla[illegible] leurs contemporains portaient des vêtements, [illegible] vaient pas les représenter.

Les parties génitales sont toujours netten[illegible] non pas par un sentiment pornographique, m[illegible] et caractériser les sexes. C'est à tort que la sta[illegible] de Laugerie-Basse (Dordogne) a été nommée [illegible] dique » par de Vibraye. Elle n'a, comme be[illegible]

[illegible] on peut reconnaître qu'[illegible]
[illegible] de statuette, c'est la [illegible]
[illegible], fort proéminent, se projette en avant [illegible]
le pubis et le recouvrant. Il ne rejoint pas [illegible]
hanches [illegible]
ches et [illegible]
que côté [illegible]
lon et une [illegible]
Eh bien, [illegible]
tuellement [illegible]
l'ai retrouvé [illegible]
famille de [illegible]
gion. Voici [illegible]
dessin de la [illegible]
présente [illegible]
larité et qui [illegible]
critique. [illegible]
singulier, [illegible]
de ses filles [illegible]
de douze [illegible]
mée, présente [illegible]
tendance [illegible]
concerne le [illegible]
offre un phén[illegible]
particulier, [illegible]
brunes sur [illegible]
ches qui sont [illegible]
caractérisées [illegible]
veloppement [illegible]
sez prononcé [illegible]

Fig. 87. — Femme d'Orthez (Basses-Pyrénées) du même type que les femmes paléolithiques sculptées.

Fig. 88. — Fille de la femme d'Orthez de la figure précédente, avec taches brunes garnies de poils.

Or le dév[illegible]
pileux est un [illegible]
des populat[illegible]
daléniennes, à en juger par leurs œuvres d'art. [illegible]
femme enceinte de Laugerie-Basse a tout le co[illegible]
de poil. Il en est de même du chasseur d'auroch[illegible]
également de Laugerie-Basse.

La sculpture, chez les artistes magdaléniens, [illegible]
dominée par la forme de la matière première et [illegible]
se plier aux exigences usuelles de l'objet à orn[illegible]

[illegible] tirer de cette disposition [illegible] — Manche de poignard en ivoire [illegible] (Tarn-et-Garonne). British [illegible] anthropologiqu [illegible] Cet ornement était-il un [illegible] bracelet recouvrant le [illegible]

[illegible] Main gravée sur corne de [illegible] (Dordogne). Bri- [illegible] 2/3 gr. nat. [illegible] provenant de So- [illegible] (Saône-et-Loire) [illegible] tatouage [illegible] manquent [illegible] quatre doigts [illegible] Le [illegible] preuve [illegible] que [illegible] la [illegible] elles [illegible] bien [illegible]

telligent.

[illegible]

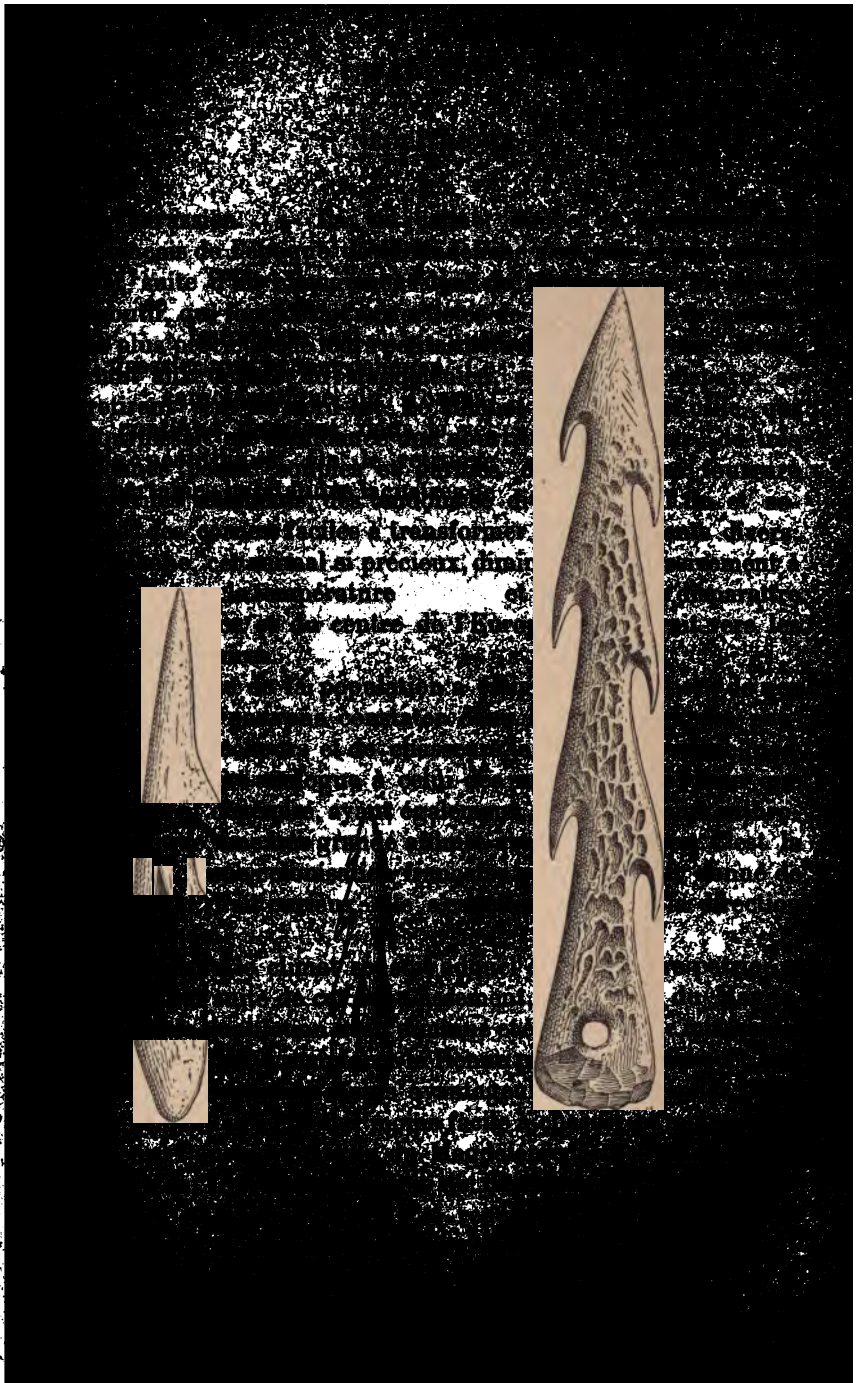

La préoccupation des exigences de la vie fait complètement disparaître toute idée d'art. Le Tourassien représente surtout la fin

[illegible] et impo[illegible]
[illegible] tourassienne [illegible]
[illegible] caractérisé de [illegible]
[illegible], se montre [illegible]
[illegible] Pyrénées françaises [illegible]
[illegible] en Écosse.

Campignyen. — [illegible] le Tourassien [illegible]
[illegible]taient le sol de la France [illegible]
[illegible]ent les derniers reflets de l'industrie
paléolithique.

Pendant le Campignyen, ils s'appro-
prient [illegible] une industrie nouvelle, qui leur est
apportée de toute pièce. Aussi l'instru-
ment en pierre le plus important, tout
à la fois arme et outil, la hache polie,
[illegible] tout d'abord rare et imparfait.
[illegible] confection de cet instrument néces-
[illegible] un premier travail de taille assez
[illegible], puis une longue opération de
[illegible], ils ont remplacé la hache
[illegible] par le tranchet, d'une fabrication
[illegible] plus facile et plus rapide. Le tran-
[illegible] par suite devenu la caractéristique [illegible]
[illegible] Tourassien et le Campignyen sont des [illegible]
[illegible] très courtes. Ce sont même à proprement parler, des
[illegible] phases de transition [illegible] le paléo-
[illegible] et le néolithique, le Tourassien représentant la fin [illegible]
[illegible] et le Campignyen le commencement du second.

[illegible] — Pourtant le Tourassien se relie, [illegible]
[illegible] venons de le dire, avec le néolithique par ses [illegible]
[illegible] de cerf à grandes et fortes barbelures. [illegible]
[illegible] vient de le démontrer Adrien de [illegible]
[illegible] une [illegible] particulière [illegible]
[illegible] des formes [illegible]
[illegible] le nom [illegible]
[illegible]
[illegible]

Pendant le Magdalénien, le climat de la
de l'Europe était froid et sec avec des

[illegible]

[illegible] néolithique de la France a [illegible]
[illegible]. Or l'Orient a été le lieu d'[illegible]
de toutes les grandes religions : le [illegible]
[illegible], le judaïsme, le christianisme, le [illegible]

Si la religion donne une indication [illegible]
tion et l'agriculture en fournissent de bien [illegible]
plus certaines. C'est de la région située entre l'[illegible]
le Caucase, le nord de la Perse et la Tartarie, [illegible]
apportée la civilisation néolithique.

Cette grande invasion, qui a si rapidement [illegible]
ment détruit toute l'industrie paléolithique, a-t-[illegible]
population autochtone de la France?

Pas le moins du monde. Cette population a été [illegible]
soumise, mais l'industrie campignyenne, imit[illegible]
droite de celle des conquérants, prouve que les [illegible]
restés en nombre à côté de leurs vainqueurs.

Y a-t-il eu plusieurs invasions pendant le néolit[illegible]

C'est probable, si nous tenons compte des pe[illegible]
sions ; mais ces incursions, sauf celle du Tardenoi[illegible]
pas laissé de traces distinctes, du moins on n'en a [illegible]
signalé de bien concluantes. S'il y a eu diverses [illegible]
elles n'ont pas apporté des modifications sensibles [illegible]
dustrie ; elles devaient donc venir des mêmes régi[illegible]

Toujours est-il que l'on vivait constamment sur [illegible]
aussi les groupes de population s'enfermaient [illegible]
retranchements, des camps comme celui de Th[illegible]
rente-Inférieure) et celui d'Hastedon près de Na[illegible]
encore ce besoin de se protéger qui a poussé l'hom[illegible]
blir les palafittes, habitations sur pilotis au bord de[illegible]
premières et les plus abondantes datent du néolithi[illegible]

Mais ces palafittes ne sont-elles pas l'œuvre des a[illegible]
voulant se préserver contre les envahisseurs anci[illegible]
nouvelles bandes? Ce qui pourrait le faire croire, c'e[illegible]
harpons en corne de cerf à grandes barbelures, [illegible]
ceux du Tourassien, proviennent justement de [illegible]
fittes.

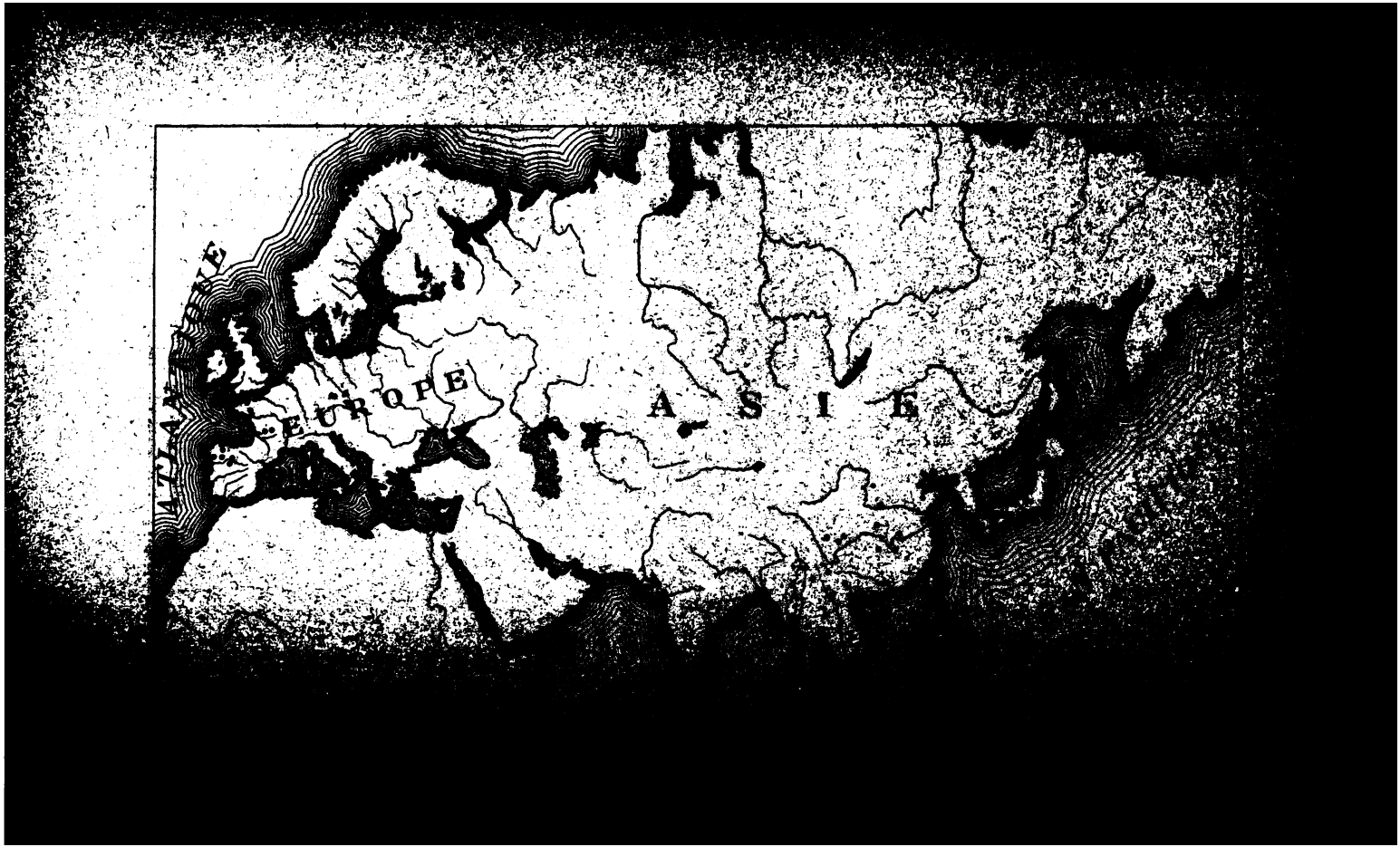
EUROPE
A S I E

[illegible]
[illegible] inventeurs qui [illegible]
[illegible]. C'est pour cela qu'en France et [illegible]
rope, tout à fait au début de l'âge du [illegible]
[illegible] très bien fondues en fort beau [illegible]
[illegible] sur leur chemin des mines de cuivre [illegible]
les exploiter en utilisant d'abord le cuivre [illegible]
ensuite le minerai. Le beau bronze étant [illegible]
parties de cuivre pour une d'étain, cela [illegible]
et surtout les difficultés de quatre-vingt-dix [illegible]
plus que l'étain à apporter.

Il s'est trouvé qu'après un certain temps de [illegible]
empêchements, dont la cause nous est inconnue [illegible]
l'importation de l'étain dans l'ouest de l'Europe [illegible]
sions se sont vite épuisées, on a été réduit à [illegible]
ment et simplement le cuivre localement exploité [illegible]
pour lui donner à la fusion une fluidité plus [illegible]
le rendre plus dur, on a mêlé à ce cuivre local [illegible]
objets en bronze précédemment importés.

Ce sont justement ces quelques parties d'étain [illegible]
cuivres de régions totalement dépourvues de ce [illegible]
prouvent qu'il ne s'agit pas là d'un âge du cuivre [illegible]
ayant précédé le bronze, mais bien d'une industrie [illegible]
tout à fait fortuite provenant d'un simple accident [illegible]
cial.

Ce fait parfaitement constaté vient confirmer que [illegible]
ployé n'était pas des gisements de l'ouest de l'Europe [illegible]
d'une provenance beaucoup plus lointaine.

Les métallurgistes ne se présentaient pas comme [illegible]
seurs usant de la force. Ils cherchaient à baser leur [illegible]
tion sur la religiosité. C'étaient tout à la fois des [illegible]
et des missionnaires. Missionnaires ardents comme [illegible]
Orientaux, ils ont transformé l'ancien culte et, [illegible]
détriment de l'anthropologie, ils ont remplacé l'[illegible]
par la crémation. Ardeur religieuse et crémation [illegible]
tent vers l'Orient.

Mais à ces caractères moraux, commerce et [illegible]
ce caractère rituel, la crémation, s'en joint un bien [illegible]
cluant : un caractère anthropologique. Nous [illegible]
pas le prendre sur l'individu lui-même, son [illegible]

Fig. 109. — Tintinnabulum en bronze. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Musée d'Aix-les-Bains. 1/2 gr. nat.

Fig. 110. — Tintinnabulum en bronze. Palafitte de [illegible] lac de Neuchâtel (Suisse). [illegible] nat.

métallurgistes, les importateurs du bronze en Eu[illegible] des régions situées à l'est de l'Asie.

Quelle influence l'arrivée des importateurs du [illegible] exercée sur la Nation française ? Sous le rapp[illegible] elle a occasionné une révolution complète ; [illegible] religieux, elle a profondément modifié le culte. [illegible] de vue de la composition de la population, elle [illegible] grande influence. Les caractères anthropolo[illegible] et d'avant-bras que nous avons constatés se[illegible] dilués dans l'ensemble de la population. En e[illegible] tateurs ont toujours été en grande minor[illegible] influence morale, ils étaient partout et to[illegible]

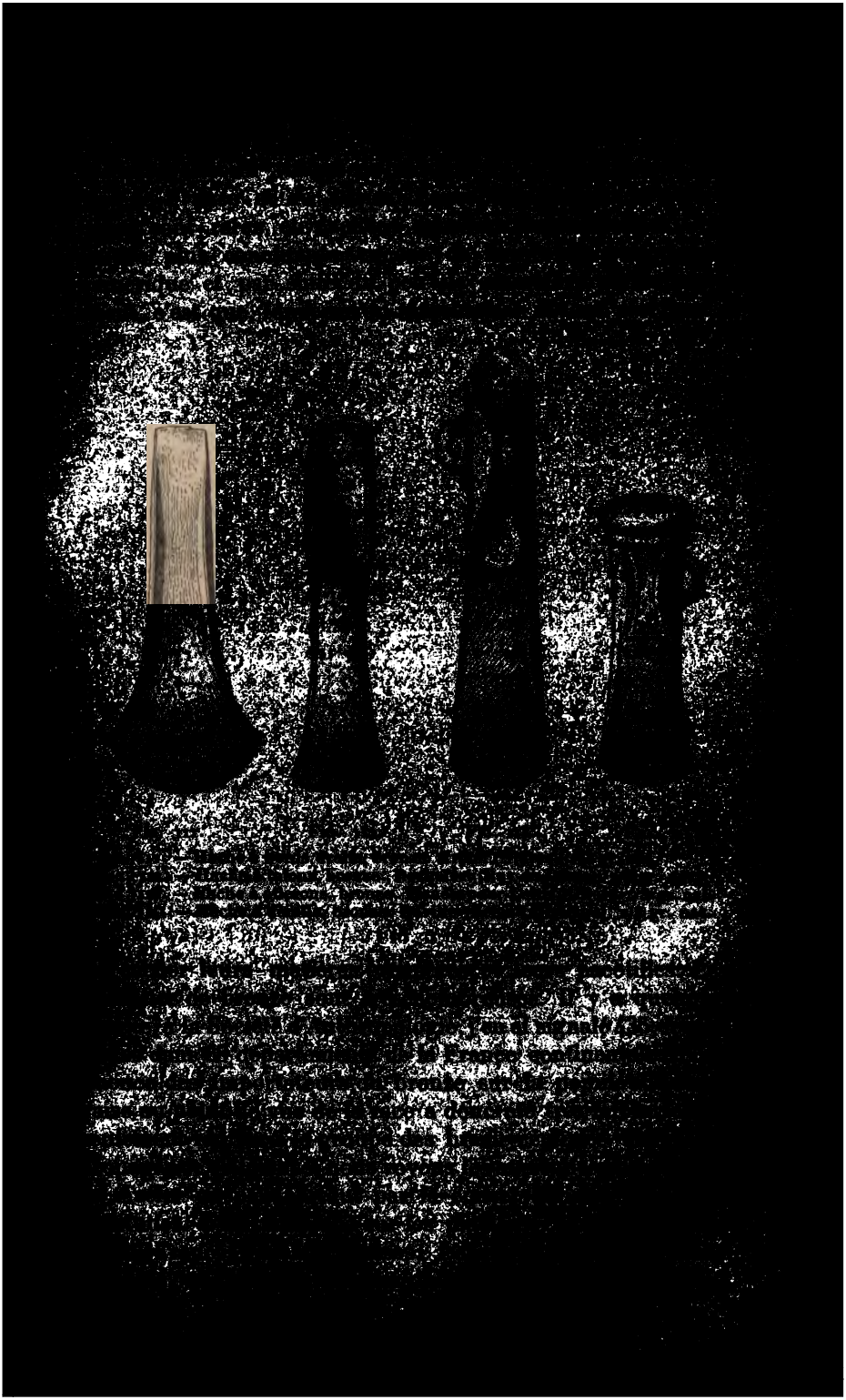

[illegible]

[illegible] de précision, la question à la France. [illegible] bronze dans notre pays m'a permis de [illegible] époques bien tranchées : le Morgien et le [illegible] dustrie du bronze a donc dû être fort longue [illegible] soit ainsi profondément modifiée. L'étude [illegible] trument par excellence, la hache, qui est tout [illegible] le plus utile et une arme terrible, conduit au [illegible] La forme de la hache a changé quatre fois [illegible] pendant les deux époques. Nous voyons, à [illegible] gienne, d'abord le type à bords droits, [illegible] talons, puis, à l'époque larnaudienne, le type [illegible] dernier lieu le type à douille.

Introduction du fer. — Si nous ne sommes [illegible] manière bien précise sur le point d'origine du [illegible] est pas de même pour ce qui concerne le fer [illegible] origine africaine.

En Égypte, où les documents historiques [illegible] 7.000 ans, le fer paraît avoir été connu depuis [illegible] lointaine, sans interposition d'un âge du bronze [illegible]

Cet usage du fer dès la plus haute antiquité [illegible] l'Égypte, qui a été longtemps et vivement conte[illegible] tenant généralement accepté. Il ne pouvait en [illegible] devant les preuves qui l'appuient. Les grandes [illegible] tues égyptiennes en syénite et surtout en [illegible] des plus dures, n'ont pu être taillées qu'avec [illegible] l'état d'acier. Dans les peintures les plus [illegible] accompagnent les sculptures, des couleurs [illegible] attribuées aux différents matériaux. Les [illegible] sont colorés en rouge ou en gris bleu. Le rouge [illegible] cuivre, et le gris bleu, réservé pour les objets [illegible]

[illegible]

[illegible] apporté tout fabriqué par le commerce [illegible] des palafittes de la Suisse l'ont utilisé [illegible] l'incrustèrent dans le bronze des beaux [illegible] d'épées de la fin du Larnaudien. [illegible] de fer suivirent les marchands, et le [illegible] vulgarisa. On vit alors en France, comme en [illegible] Egypte, le fer traité en métal impur, tandis que [illegible] le cuivre étaient considérés comme beaucoup [illegible] Nouvelle preuve que le fer nous est venu d'Egypte [illegible] traditions ont cheminé ensemble.

La pierre polie et la civilisation qui l'accompagne [illegible] été apportées par une invasion violente.

Le bronze par une lente insinuation religieuse.

Le fer nous est venu tout simplement par le [illegible] l'industrie.

Hallstattien. — La première époque de l'âge du [illegible] tattien a pris son nom des mines de sel de Hall[illegible] la province de Salzbourg (Autriche), vallée alpine [illegible] l'Italie en communication avec l'Europe centrale [illegible] qu'un des employés de la mine de sel actuelle, [illegible] fouillé avec le plus grand soin un riche cimetière [illegible] époque, dont il a fait le relevé tombe par tombe. Le [illegible] d'Hallstatt est, sinon le plus riche, certainement un [illegible] riches de cette époque. Cela tient à l'exploitation du [illegible] milieu des terres. Les mineurs d'alors échangeaient [illegible] contre les objets les plus beaux, les plus chers, [illegible] recherchés. Il y avait à Hallstatt, grâce au sel, un ac[illegible] de commerce. Cette localité est donc devenue le [illegible] grande et importante époque, non seulement par [illegible] industriels usuels et de luxe qu'on y rencontre, [illegible] par le mouvement commercial qui s'y est dévelop[illegible] vement qui est une des caractéristiques les plus [illegible] de l'Hallstattien.

Fig. 116. — Carte du commerce de l'ambre et du corail. Di[illegible] et des couteaux à languettes.

centre de consommation ; 10 proviennent du ver[illegible] des Alpes. Sur le versant opposé, on en a signa[illegible] 1 en Belgique, 1 en Hollande, 2 en Suisse, 5 [illegible] berg, 2 en Bavière, 6 à Hallstatt, 1 dans le [illegible]

Fig. 118. — Œnochoé à long bec, bronze. Sépulture de la Gorge-Meillet, à Somme-Tourbe (Marne). Musée de Saint-Germain. 1/3 gr. nat.

temps très long, beaucoup plus long que celui
chéologues classiques leur assignent en se bas
sur les objets recueillis.

Le développement de l'industrie hallstattien
grand essor en Italie, dans les régions situées
l'Apennin. Il existait là un centre fort actif. On
soit à Bologne, soit à Este, des vases, surtout
en bronze nommés *situles*, ornés de représent

Fig. 120. — Bassin en bronze orné de têtes de griffons, avec son trépied. La Garenne (Côte-d'Or). Musée de Châtillon-sur-Seine. 1/10 gr. nat.

Fig. 121. — [illegible] bronze. [illegible]

grossières, très primitives, découvertes dans [illegible] de Saint-Affrique (Aveyron), sont au musée [illegible] représentent une femme et trois hommes. La [illegible] est la statue de femme. Sa bouche est rec[illegible] comme en portent les femmes arabes de nos jo[illegible] armés de poignards, d'arcs et de flèches ont [illegible] tements en forme de robe. Cela nous repo[illegible]

Ces statues sont-elles bien de l'âge du fe[illegible]

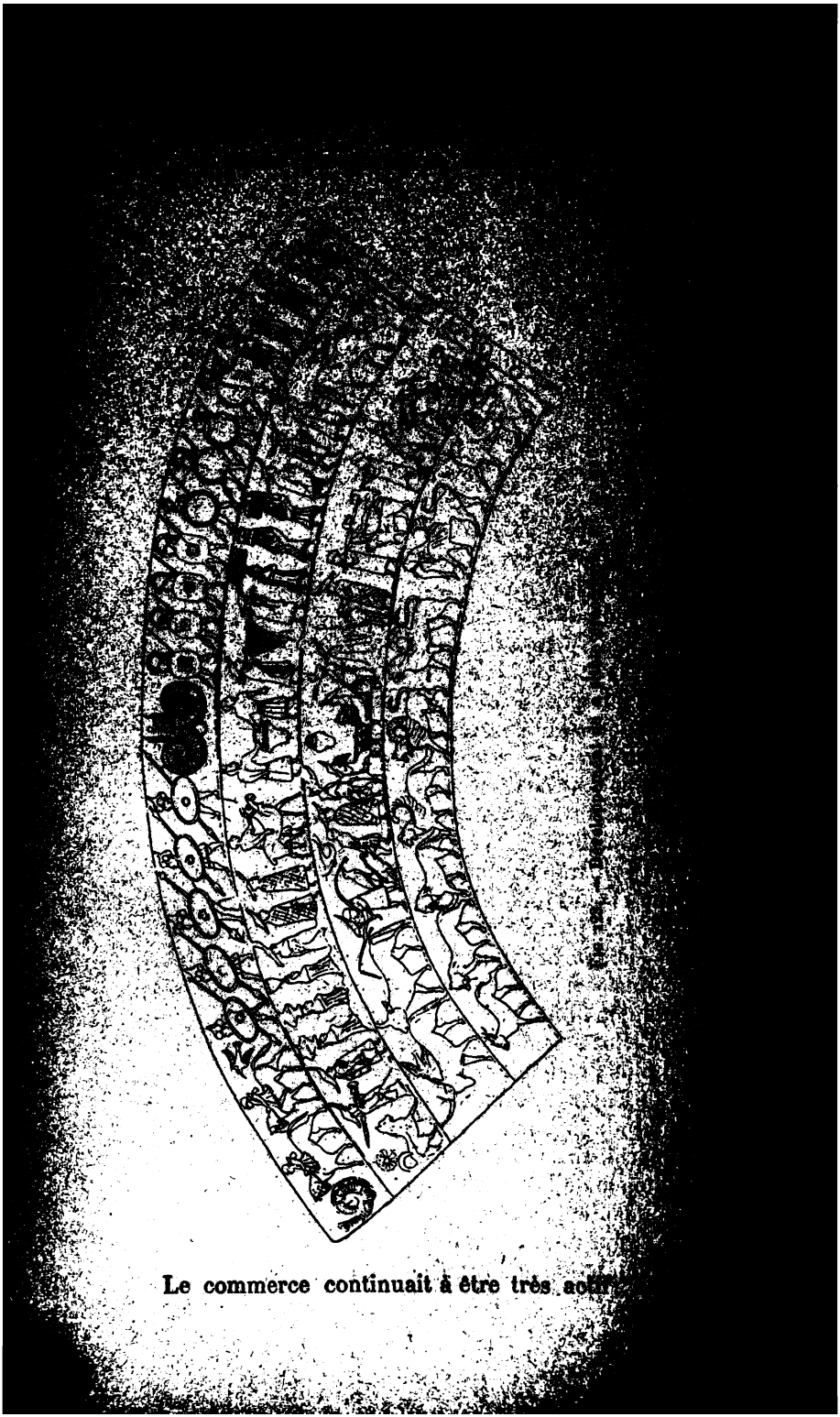

Le commerce continuait à être très acti

FIG. 126. — Fibule marnienne. [illegible]
Sure de la Marne. 2/3 gr. [illegible]

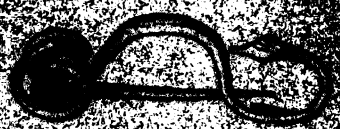

FIG. 127. — Fibule marnienne. [illegible]
Somme-Bionne (Marne). 2/3 gr. [illegible]

grecques, imitées, ont rapidement dégénéré [illegible]
nues si grossières, qu'on ne peut en tirer au[illegible]
ethnique.

FIG. 128. — Fibule en fer de La Tène (Suisse). 2/3 [illegible]

Vers la fin de l'époque marnienne, une fabri[illegible]
un dépôt commercial fut établi à La Tène, au dé[illegible]
de Neuchâtel (Suisse). Mais cet établissement [illegible]
monnaies gauloises, entre autres de Marseille. [illegible]
qu'on y a trouvé des monnaies romaines. Pe[illegible]
magne et en Suisse, on cherche à donner le n[illegible]
à l'époque marnienne. C'est à tort, car ce g[illegible]

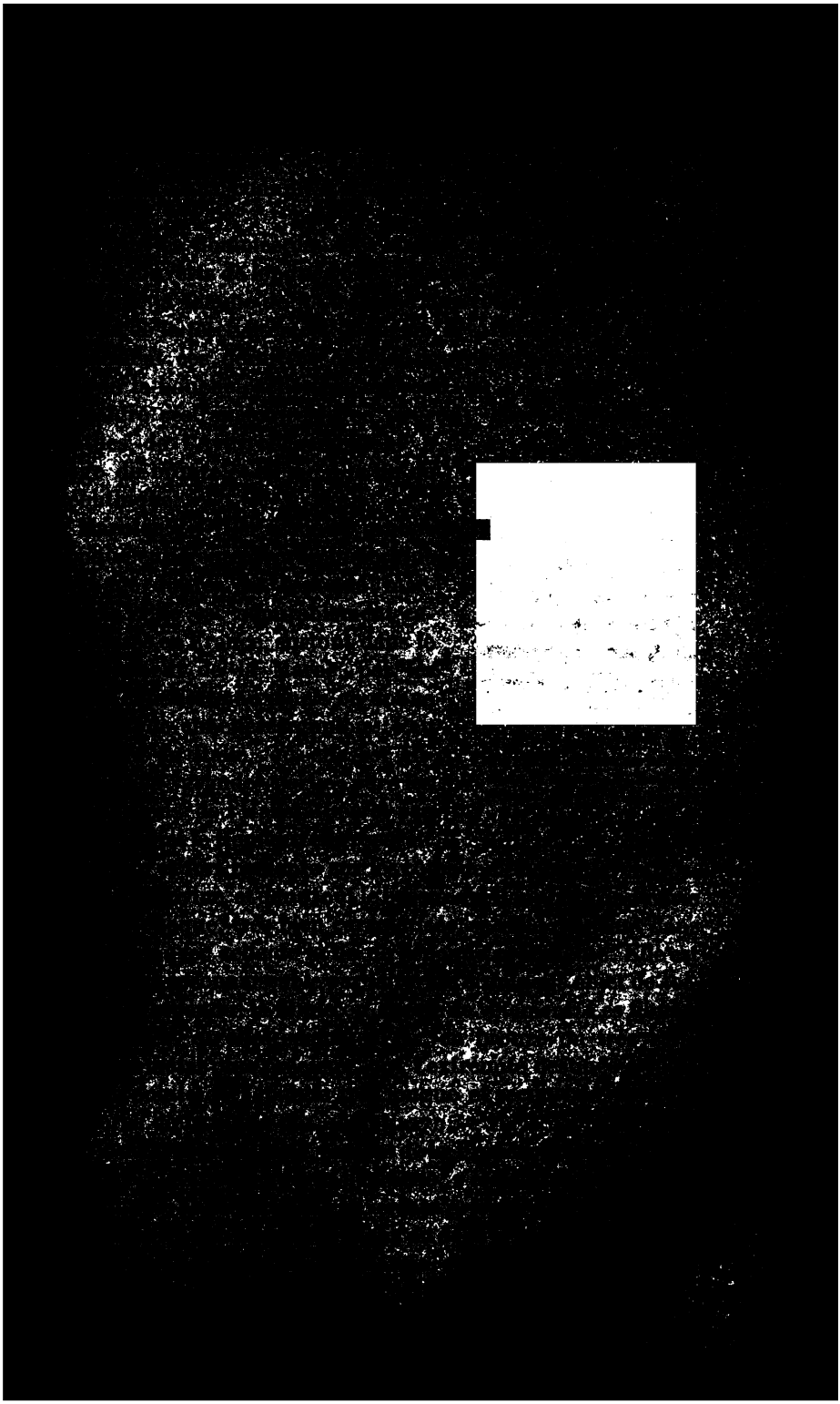

[illegible]

... la domestication des animaux [illegible]

[illegible] ... sance.

L'animal le plus utile à ces [illegible] l'évolution climatérique continuant, [illegible] et surtout s'uniformisa peu à peu. Le [illegible] pôle, suivi d'une partie de ses chasseurs, [illegible] en France, où ils menèrent une vie précaire [illegible] se produisit une grande invasion qui [illegible] les mœurs. L'[illegible] était [illegible] cut avec l'agriculture et le culte. Cette [illegible] probablement d'Orient, patrie des grandes re[illegible]

A la suite d'importations commerciales [illegible] religieuse, une autre transformation s'opéra [illegible] bronze succéda à la pierre, et la crémation [illegible] l'inhumation. C'est l'Orient et probablement [illegible] qui nous a fourni la nouvelle industrie et le [illegible]

Enfin apparut le fer, provenant d'Afrique [illegible] l'Égypte. Il fit son apparition en France [illegible] avant notre ère. Pendant les temps protohi[illegible] la palethnologie, si elle ne constate pas des [illegible] peuples, reconnaît tout au moins de grandes [illegible] commerciales qui mettaient en relation la S[illegible] tique. Ce sont là d'utiles données pour tracer [illegible] tive de la France et établir l'origine de sa popu[illegible]

Fig. 129. — Crâne de Néanderthal. 1/4 gr. nat.

ments de Néanderthal et la forme toute particul
avec ses arcades sourcilières démesurément dé
front bas, fuyant, sans façade, la partie postérie
fortement élargie, on s'est demandé si c'était
Lorsque Schaaffhausen eut bien établi que c
douteux, on a voulu voir dans les débris de Né
restes d'un individu anormal, d'un idiot. Mais les
subséquentes sont venues détruire cette opinion.

Fragment de crâne de Canstadt. — La d
Néanderthal rappela qu'en 1700, le duc Eberhar
Wurtemberg faisant pratiquer des fouilles dans
romain à Canstadt, tout près de Stuttgart, ou
un débris de crâne humain (fig. 130) de forme a
gisait dans le lehm, associé à des restes d'éléph
d'hyènes. Ce fragment, longtemps oublié, av
au musée de Stuttgart. Il se compose du
grande partie du pariétal droit. Dans son ens
ment de crâne a le plus grand rapport av

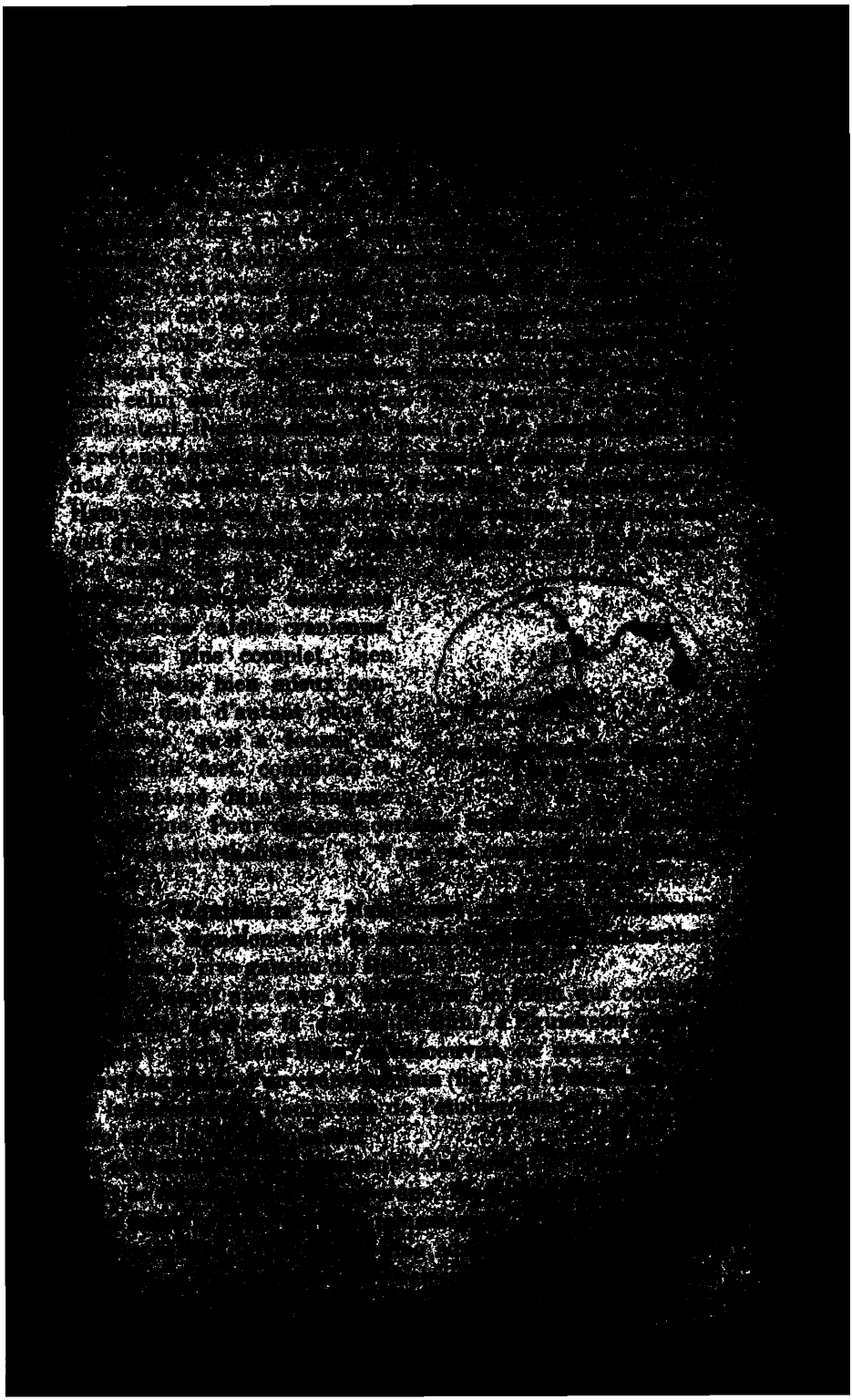

[illegible]

Fig. 131. — Crâne d'Eguisheim. 1/4 gr. nat.

[illegible]

plus adoucies de ce crâne peuvent le faire attri[illegible]

Marcilly et Bréchamps. — A Marcilly-sur-[illegible] Delente a recueilli dans la terre rouge ou terre [illegible] du lehm rhénan, un frontal humain [illegible] vient de la tranchée de la Mésangère, chemin [illegible] Dreux. Cette tranchée est ouverte à mi-côte [illegible] qui domine l'Eure. La terre à brique repose [illegible] ravinées, aussi la coupe présente de nombreu[illegible] ou poches avec débris de silex. C'est dans [illegible] presque au fond, à 30 ou 40 mètres au-dessus [illegible] la rivière et 20 ou 30 mètres au-dessous [illegible] environ 7 mètres de terre à brique, qu'a été [illegible] Il était, dit-on, entier, mais les ouvriers l'ont [illegible] retrouver que le frontal ne conservant qu'une [illegible] tion de l'arcade sourcilière droite. J'ai vu [illegible] découverte, les cassures, toutes fraîches, [illegible] crâne n'était pas entier, il se trouvait [illegible] plus complet qu'il ne l'est actuellement.

[illegible]

[illegible] fortement du côté de l'occipital.

La suture frontale a entièrement [illegible] toparietale est fort avancée. On ne voit [illegible] sur le sommet de la tête. Elles ne [illegible] sur le côté. Elles sont allongées, mais [illegible] seur de l'os est faible. J'ai signalé cette [illegible] ce frontal dans *L'Homme*, numéro du [illegible]

Après cette découverte, Doré-Delente en [illegible] velle dans les mêmes conditions de gisement [illegible] la briqueterie de Bréchamps, canton de [illegible] Eure-et-Loir), un autre crâne néanderthaloïde [illegible] complet (fig. 133). Il l'a présenté à la réunion [illegible] Société normande d'études préhistoriques [illegible] où je l'ai vu. Mais, mort peu après, Doré-Del[illegible] le publier.

Ossements de Denise. — Il y a cinquan[illegible] 1844, douze ans avant la découverte du [illegible] derthal, on a signalé des ossements humains [illegible] sur un autre point de la France, près du Puy [illegible] Aymard signala, le 24 novembre 1844, à la Soc[illegible] de France (1) la découverte d'ossements hum[illegible] couche de laves boueuses de l'ancien volcan [illegible] mune d'Espaly, au lieu dit l'Ermitage. C'était [illegible] le premier fait bien net, bien observé, confirm[illegible] de l'homme fossile. Aussi se mit-on à contester [illegible] L'homme contemporain des dernières éruptions [illegible] du Velay renversait trop complètement la chro[illegible] que, qui faisait loi absolue alors, pour ne pas [illegible] formidable opposition. On supposa tout d'abord [illegible] sait simplement d'un homme tombé dans une [illegible] ossements étaient entièrement engagés au [illegible] couches des plus régulières, provenant d'une [illegible] surée. Voyant qu'on ne pouvait fausser la déc[illegible] le parti de la nier. Les blocs contenant les oss[illegible] seraient l'œuvre d'un adroit faussaire, d'un [illegible] ressé. Heureusement, on avait affaire à un [illegible]

(1) Aymard, *Note sur une découverte de fossiles [illegible] de pierre provenant de la montagne volcanique de [illegible] Soc. géologique de France*, 1844, sér. 11, vol. I, p. [illegible]

[illegible]

Mâchoire de Malarnaud. — Une [illegible] humaine a été découverte, en [illegible], par [illegible] dans la caverne de Malarnaud, près [illegible] l'Arize, affluent de la Garonne (Ariège). [illegible] composée de galeries et de puits, de la [illegible] fort distincts dans les dépôts. [illegible] au grand ours des cavernes, [illegible] bre d'ossements d'*Ursus spelæus* parmi les [illegible] quelques débris d'hyène, de lion, de panthère [illegible] et une dent de rhinocéros. Sur ce sol [illegible] provenant de puits, avec ossements de grand [illegible] cerf, chamois, bouquetin. Une couche de [illegible] nettement les deux formations. C'est dans [illegible] rieure, à 2 mètres au-dessous de la stalagmite, [illegible] contrée la mâchoire humaine. Elle appartient [illegible] paléolithique ancien ou tout au moins [illegible] remonter au delà du Moustérien.

Cette mâchoire (fig. 149) est complète, [illegible] tions des branches montantes. Elle ne possède [illegible] mière molaire. Les troisièmes molaires n'étaient [illegible] ties, on les aperçoit au fond de leurs alvéoles. [illegible] H. Filhol : « A première vue, le maxillaire [illegible] par un ensemble de caractères étranges. [illegible] symphyse oblique de haut en bas et d'avant [illegible] à la partie antérieure de la mâchoire l'aspect [illegible] il n'existe pas la moindre saillie représentant [illegible] l'épaisseur au niveau de la symphyse [illegible] constate un prognathisme interne très accu[illegible] la première et de la seconde molaire [illegible]

[illegible]

[illegible] rapporter à une femme, comme [illegible] à une femme qui, malgré sa petite taille [illegible] mâchoire. En effet, le caractère essentiel [illegible] la robustesse, si je puis m'exprimer ainsi. L'[illegible] ensemble est épais et trapu. Il se rapproche [illegible] d'anthropoïdes par des épaisseurs exceptionnelles [illegible] sans la moindre saillie, au lieu de se projeter [illegible] verticale, est légèrement fuyant en arrière. C'est [illegible] diaire entre l'homme et le singe. Les alvéoles [illegible] montrent que les molaires, au lieu de décroître [illegible] à la dernière, se développent dans le sens inverse [illegible] milieu de la courbe interne de la mandibule [illegible] une petite excroissance nommée apophyse [illegible] creux comme chez les singes. On peut donc dire [illegible] humain, précieusement conservé au Musée d'[illegible] relle de Bruxelles, est le plus pithécoïde qui ait [illegible]

Squelettes de Spy. — Une découverte plus [illegible] encore a eu lieu vingt ans plus tard, également [illegible] Vers la fin de l'été de 1885, Marcel de Puydt et [illegible] de Liège, ont fouillé une grotte sur le territoire [illegible] mune de Spy, non loin du moulin de Goyet, au [illegible] petit cours d'eau, l'Orneau, à 1,200 mètres environ [illegible] de la station d'Onoz. Cette grotte, nommée dans [illegible] Betche-aux-Rotches, avait déjà été explorée plus [illegible] aussi n'offrit-elle rien de bien particulier. Mais les [illegible] teurs liégeois remarquèrent qu'elle était précédée [illegible] rasse ayant en moyenne 11 mètres de long sur 6 [illegible] large. Ils attaquèrent résolument cette terrasse [illegible] toute fouille et y trouvèrent, en 1886, deux squ[illegible] mains dans un milieu riche en silex taillés paléol[illegible] en débris d'animaux où les restes d'éléphants abon[illegible]

Les fouilles conduites avec soin ont donné la co[illegible] en allant de haut en bas (fig. 135). Nous conservons [illegible] possible les termes employés par les fouilleurs eux [illegible]

(1) Marcel de Puydt et Max Lohest, *L'Homme* [illegible]

l'Arize affluent ... Garonne Ariège

composée ... distincts dans les dépôts ...

... des cavernes, ...

parmi les ...

molaires ...

d'avant ...

L'espèce ...

représent...

accom...

[illegible]

[illegible] abondant, mammouth [illegible] [illegible] rare. Fragments de silex parfois très [illegible] [illegible] caractérisés peu nombreux, types [illegible] C'est dans cette assise qu'ont été rencontrés [illegible] lettes humains.

Toutes les assises renfermaient des fragments [illegible] des blocs de calcaire, parfois fort volumineux [illegible] roche locale.

Les squelettes humains renfermés dans l'assise [illegible] ment moustérienne, étaient recouverts par la [illegible] « au-dessus des ossements humains une brèche [illegible] tant au choc du marteau... La continuité de [illegible] dessus des ossements humains constitue un [illegible] portance considérable, en donnant aux ossements [illegible] indiscutable, d'abord, et en rendant ensuite [illegible] toute hypothèse de remaniement (1). »

Malgré toutes les observations de gisement [illegible] géologiques qui militent en faveur de la contemporaneité [illegible] squelettes et de la couche qui les contient, on [illegible] ver deux objections :

1° Parmi les objets d'industrie humaine recueillis [illegible] trouvent quatre fragments de poterie. Or [illegible] dans l'ouest de l'Europe la poterie ne date que [illegible] Mais cette poterie n'est pas du niveau industriel [illegible] contient les squelettes. Elle aurait été rencontrée [illegible] niveau qui les recouvre. Bien plus, ces fragments [illegible] n'ont pas été recueillis par de Puydt et Lohest [illegible] mais par un simple ouvrier, et il suffit d'avoir [illegible] pour savoir ce que valent les affirmations [illegible] mâchoire de Moulin-Quignon en est une preuve [illegible]

2° Autre objection : pendant le paléolithique [illegible]

(1) Max Lohest, géologue, p. 664 de *Recherches* [illegible]

[illegible]

— de vase.
— de vase et de tourbe.
— de tourbe.
— de vase.
— de tourbe.
— de vase.
— de vase et de tourbe.
— de sable et de bois pourri
— de sable.

C'est à cette profondeur, sous 50 centimètres [illegible] gisait le [illegible] ble se prolon[illegible] pendant 3[illegible] sur des gra[illegible]

Fig. 138. — Crâne de Tilbury, Londres. 1/4 gr. nat.

Le crâne [illegible] (fig. 138) est [illegible] derthaloïde. [illegible] chocéphale et [illegible] bosses frontales. La voûte cranienne est peu élev[illegible] é roit, bas et fuyant. Sans être aussi développée[illegible] du crâne de Néanderthal, les arcades sourcilière[illegible] tant fort proéminentes.

L'humérus n'a pas la cavité olécranienne [illegible] fémurs sont excessivement forts et épais ; [illegible] gauche, entre le grand et le petit trochanter, [illegible] assez forte tubérosité. Tous ces os ont dû app[illegible] homme âgé, doué d'une force et d'une vigueur [illegible]

Crâne de Bury Saint-Edmunds. — Un an [illegible] verte du squelette de Tilbury, en 1884, Henry [illegible] lait à l'Institut anthropologique de la Grande [illegible] fragment de crâne néanderthaloïde, provenant [illegible] la Linnet, près de Bury-Saint-Edmunds. Ce [illegible] isolé ne peut être attribué à une sépulture. [illegible]

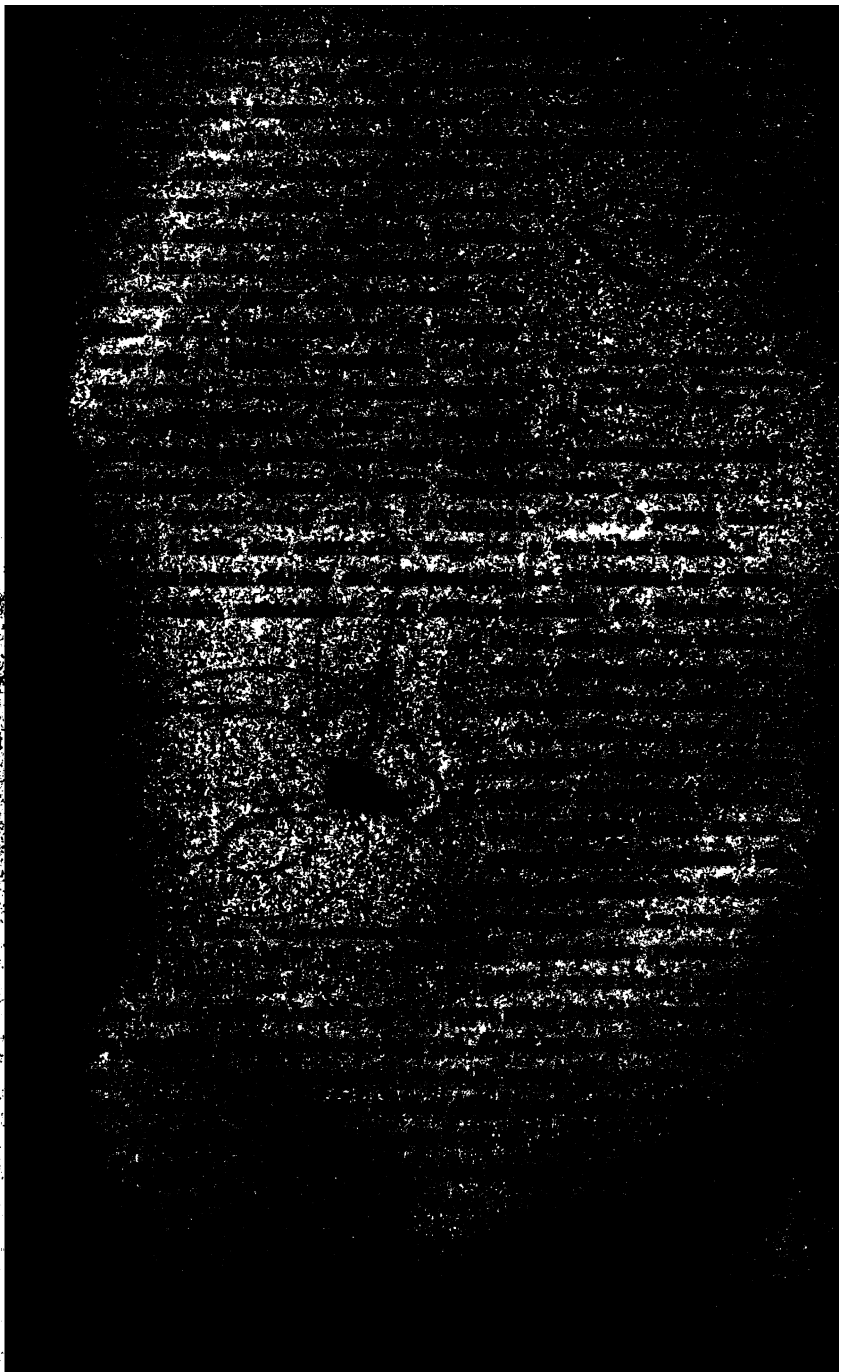

Cerveau : L'intérieur des crânes de Néan

[illegible]

[illegible] Autre caractère [illegible] au lieu de se diriger en avant [illegible] se rejette en arrière (fig. 149 et 150) [illegible] est très prononcée à la Naulette [illegible] l'est moins bien, quoique existant encore [illegible]

Les apophyses géni qui se trouvent juste [illegible] partie interne des mâchoires inférieures, à la [illegible] branches, sont tellement réduites, que tout [illegible] leur existence à la Naulette. Puis on les a [illegible] des formes variées, mais toujours extrêmement [illegible] loppées.

Les mâchoires néanderthaloïdes sont affectées [illegible] prognathisme alvéolaire et dentaire.

Dents : Les dents sont fortes. A en juger par [illegible] la Naulette, les prémolaires et surtout les molaires [illegible] se développant d'avant en arrière. Dans la mâchoire [illegible] n° 1, ces dents ont des dimensions respectives [illegible] égales avec tendance d'accroissement vers les [illegible]

L'usure des dents de Spy n° 1 est transversale [illegible] obliquité externe pour la mâchoire inférieure [illegible] nterne pour la mâchoire supérieure.

Clavicules, 1, de Spy n° 1 ; *Omoplates*, 3, de Néan[illegible] Spy n° 2 ; *Bassin*, 3, de Néanderthal, Tilbury [illegible] divers os sont généralement caractérisés par leur [illegible]

Côtes, 5 débris de Néanderthal et 24 de Spy, [illegible] les côtes étaient arrondies et avaient une courbure [illegible] indice d'une grande puissance des muscles thora[illegible] poitrine devait être forte et bombée.

Humérus, 7, de Néanderthal, Tilbury, Spy n°s 1 et [illegible] et épais avec forte courbure de torsion. Insertions [illegible] laires très prononcées, à fortes saillies. Largeur de [illegible] ntact de Néanderthal, 0m,026. Même mesure, au [illegible] Spy, 0m,025. Cavités coronoïdienne et olécranienne [illegible] noncées. Dans l'humérus intact de Néanderthal, la [illegible] qui les sépare est mince, ayant quelques petits [illegible] visibles. Humérus de Tilbury, cavité olécranienne [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] Néanderthal mesure 0m,051 de diamètre [illegible]
[illegible] arrondi, caractérisé par une [illegible]
[illegible] mesure, comme diamètre antéro-[illegible]
de sa longueur 0m,[illegible] pour Néanderthal [illegible]
deux Spy, qui cependant varient pour le [illegible]
point ; ce pourtour étant 0m,090 pour le n° 1 [illegible]
le n° 2. Base très volumineuse. Condyles [illegible]
surface articulaire fort étendue se déjetant sur [illegible]
[illegible] des condyles. Le diamètre transversal [illegible]
inférieure, d'un condyle à l'autre, est de 0m,[illegible]
de Néanderthal.

Tibia, 3, Tilbury, 2, et Spy n° 1, un complet [illegible]
comme longueur 0m,330 ; c'est dire qu'il est [illegible]
épais et robuste. Le plan supérieur est très [illegible]
légèrement incliné (fig. 141).

Mains et pieds : Outre les os importants que [illegible]
de décrire, Denise a fourni 2 métacarpiens ; la [illegible]
tacarpien ; Tilbury, divers petits os ; Spy, 1 rotule, [illegible]
2 calcanéums, 7 métacarpiens, 2 métatarsiens et [illegible]
Des os des extrémités, on peut déduire que les [illegible]
grosses et grandes, les pieds peut-être encore [illegible]
lement plus grands.

Taille : J. Rahon, dans un travail sur la taille [illegible]
d'après l'étude des os longs, arrive aux résultats [illegible]
Néanderthal 1m,613, Spy 1m,590. Schaaffhausen [illegible]
pour Néanderthal 1m,601. Fraipont, qui d'abord [illegible]
la taille des hommes de Spy à 1m,537, arrive, à la [illegible]
nouvelles, à peu près au même résultat que [illegible]
tailles sont celles des hommes se tenant complètement [illegible]
mais les hommes de la race de Néanderthal ne [illegible]
de toute leur taille ; leur taille usuelle ou [illegible]
moindre. En effet, la forte courbure du fémur, [illegible]
développement des condyles, la grande étendue [illegible]
articulaire, l'inclinaison du plan supérieur du [illegible]
que les hommes tenaient habituellement leurs [illegible]
rement pliées, — ce qui devait diminuer d'[illegible]
teur

[illegible]

CHAPITRE [illegible]

RACE DE [illegible]

Squelette de [illegible] plus sévère et la [illegible] l'homme du paléolithique [illegible] chelléenne, acheuléenne et moustérienne, il nous faut aborder le paléolithique supérieur, [illegible] pauvre.

Vers la fin de l'hiver de 1872, [illegible] gisement magdalénien de [illegible] lette humain. La tête se [illegible] pieds par conséquent [illegible] couché sur le côté, [illegible] le pariétal gauche [illegible] peu près les genoux [illegible] trouvaient presque en [illegible] sement des terres, mais [illegible] l'angle d'un gros bloc [illegible] d'un homme écrasé [illegible] squelette gisait à la [illegible] logique magdalénien [illegible] chés du surplomb [illegible] de longueur [illegible] interstices [illegible]

Fig. 112. — Squelette de Laugerie-Basse (Dordogne).

plets, sont l'humérus et le péroné droits. L'hum
0m,305 de long, mais il en manque environ 0m
Hamy, ce qui donnerait une longueur totale
serait donc plus grand que celui de Néander
olécranienne n'est pas perforée, la cloison oss
relativement assez épaisse. Sur le côté, à un
gueur en partant du sommet, il existe une
laire très large, très proéminente, par suite

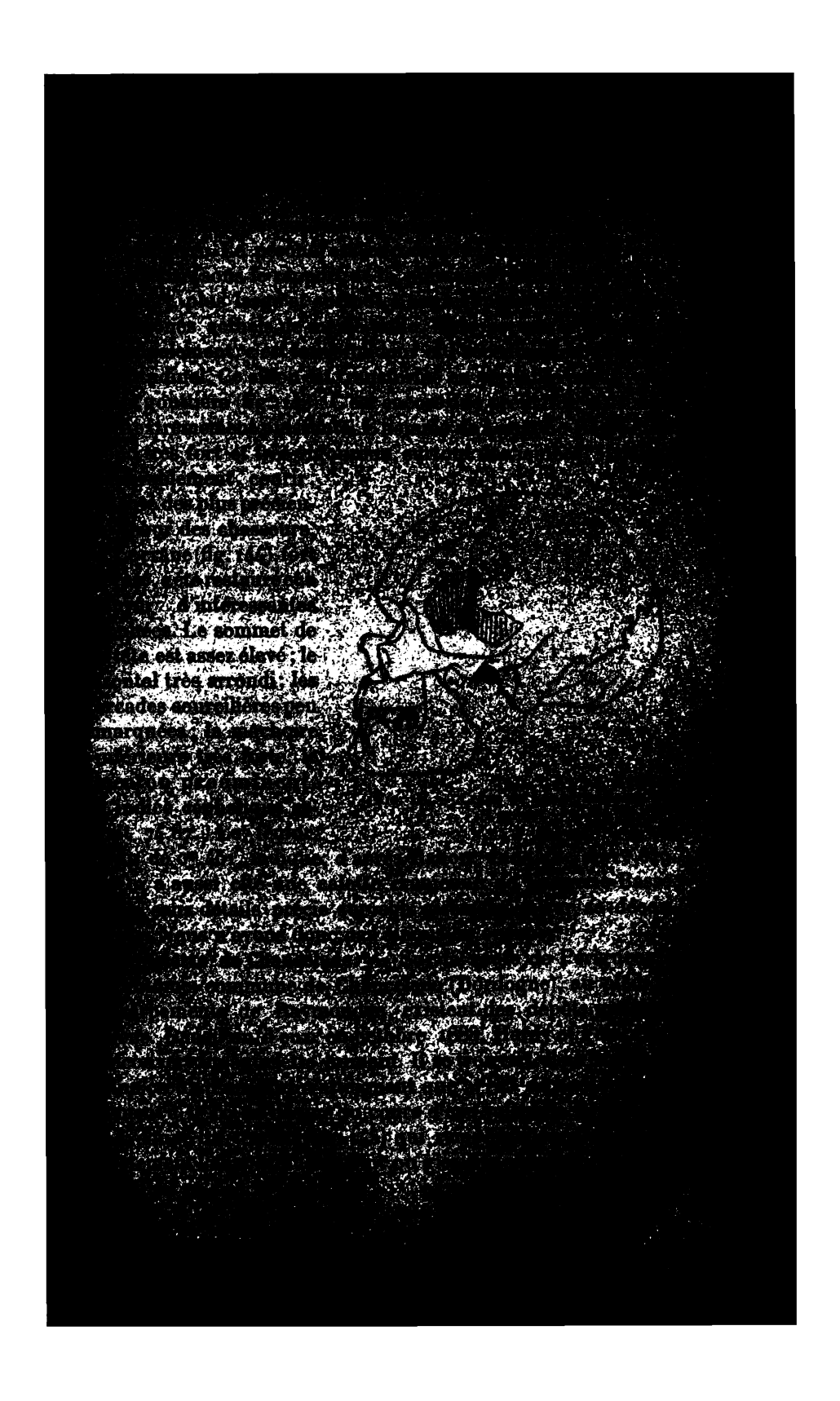

Fig. 145. — Coupe du gisement de Raymonden, à Ch[illegible] (Dordogne).

A. C. E. — Foyers magdaléniens.
B. D. — Terre limoneuse.

3° Dépôt d'habitation de $0^m,40$ d'épaisseur, [illegible] aussi en silex et ossements ouvrés.

4° Sur une épaisseur de $0^m,32$, « terre jaune [illegible] mélangée de nombreux débris de calcaire [illegible] rocher.

5° Reposant sur le roc, dépôt d'habitation de [illegible]

(1) Tout ce qui se trouve entre guillemets est la [illegible] des termes de Hardy, le consciencieux rapporteur de [illegible]

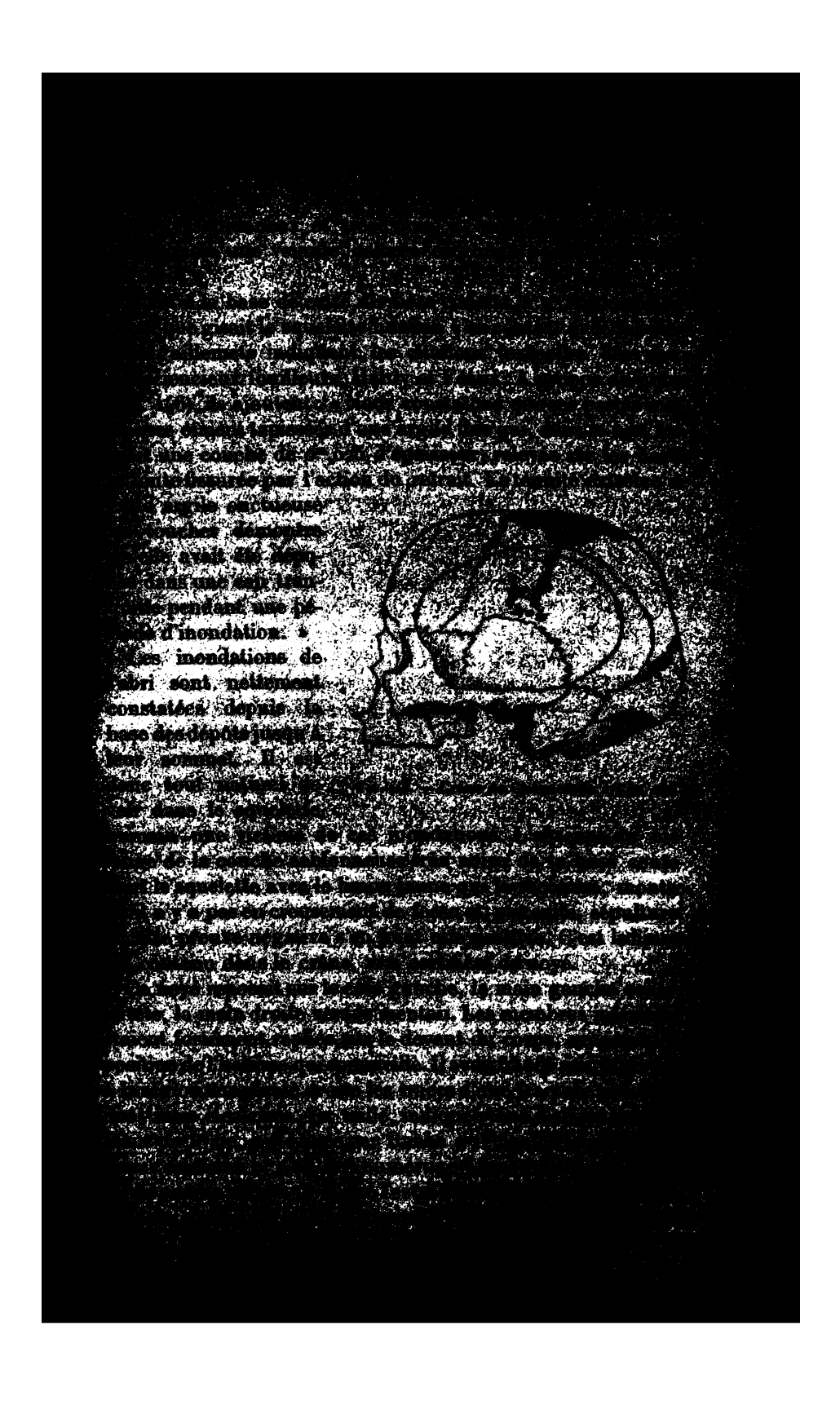

[illegible]

[illegible] mité distale incurvée en avant, ainsi que l'[illegible] male du cubitus. Fémur également incurvé [illegible] lante ; enfin tibia aplati et fortement oblique [illegible] quant, dans la station debout, la saillie [illegible] proéminente en avant que dans nos races [illegible]

Squelette inférieur de Sorde. — La gr[illegible] Sorde (Landes), explorée et décrite pendant [illegible] par Louis Lartet et Chaplain-Duparc, conta[illegible] des sépultures néolithiques et le squelette d'un [illegible] lithique écrasé par des éboulis de rocher. La [illegible] gisement (fig. 147) est un véritable dessin sch[illegible] directement par la nature. Impossible de pré[illegible] monstration plus complète. La grotte actuelle [illegible] de 2 mètres de profondeur, mais s'étale sur [illegible] à 9 mètres, c'est donc plutôt un abri sous roche [illegible] table grotte. A en juger par les blocs de r[illegible] cet abri devait être plus considérable autrefois. [illegible] existait un dépôt archéologique de 2m,70 de [illegible] la base se trouvait, au milieu de débris du roc[illegible] crâne humain tellement écrasé et incomplet, [illegible] une restauration, on ne peut prendre de mesu[illegible] reconnaît pourtant qu'il est dolichocéphale, d'[illegible] moyenne et très analogue aux crânes de Lauge[illegible] Chancelade. Le frontal, bien développé, est à [illegible] Le squelette, mal et irrégulièrement recouvert [illegible] était encore plus incomplet, ses os se trouvaient [illegible] ordre et fracturés. La portion la plus impo[illegible] demi-diaphyse supérieure de fémur droit. Les [illegible] à des silex taillés et environ une cinquantaine [illegible] cées, dont trois de lion, les autres d'ours. [illegible]

[illegible]

[illegible] composé de poinçons en os et de magnifiques [illegible] en silex de formes tout à fait néolithiques. [illegible] offre donc un double ensevelissement bien [illegible] daté. A la base, un ensevelissement accidentel [illegible] au sommet, un groupe d'ensevelissements [illegible] benhausiens.

Race de Laugerie. — Le paléolithique supérieur [illegible] moins riche en ossements humains que le [illegible] férieur et moyen, ne nous a fourni que trois [illegible] tains, indubitables. Ce sont les squelettes de [illegible] des éboulis, Laugerie-Basse et Sorde partie [illegible] squelette d'un noyé, Chancelade. Tous les trois [illegible] par le milieu dans lequel ils se trouvaient, [illegible] Magdalénien. Nous ne connaissons rien du Sol[illegible] qui sépare le Moustérien où nous avons cons[illegible] débris néanderthaloïde du Magdalénien conten[illegible] lettes de Laugerie-Basse et de Chancelade, à plus [illegible] de Sorde, le moins ancien des trois.

Les squelettes du paléolithique supérieur ont [illegible] analogues. Mon collègue et ami, Georges Her[illegible] remarquable étude publiée par la *Revue de l'Éco[illegible] pologie*, juin 1893, a démontré le fait d'une manière [illegible] en donnant le tableau comparatif des mensurati[illegible] de Chancelade et de Laugerie-Basse.

	CHANCELADE
CRANE	
Diamètre antéro-postérieur maximum	198
— transversal maximum	139
— frontal maximum	111
— frontal minimum	101
Courbe horizontale totale	538
— transversale sus-auriculaire	8[illegible]
— frontale cérébrale	108
— frontale totale	1[illegible]
— pariétale	1[illegible]
— occipitale cérébrale	6[illegible]
— occipitale cérébelleuse	57

[illegible]

[illegible]

MANDIBULE

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le savant professeur ajoute : « Il résulte de l'examen de ces chiffres que la seule différence un peu sensible dans la morphologie des squelettes céphaliques concerne la longueur de la courbe pariétale. Celle-ci l'emporte de 17 millimètres chez le sujet de Chancelade ; mais, comme d'autre part, la [illegible] des courbes frontale et occipitale [illegible] de plus pour le sujet de [illegible], la différence [illegible] l'ensemble de la courbe médiane se réduit à [illegible] qui est insignifiant. » Hervé est donc [illegible] à l'époque de la Madeleine, [illegible] pour qu'on ne puisse [illegible] seul et même type. »

[illegible] quel nom donner à ce type [illegible] époque. Il appelle les hommes de l'époque de la Madeleine magdaléniens. Ce nom a l'inconvénient fort grave [illegible] le type. Qui sait si les magdaléniens n'[illegible] déjà à l'époque de Solutré ? Hervé, lui-même, [illegible] son article [illegible] largement débordé [illegible] le néolithique. [illegible] pourquoi ne pas [illegible] tirer [illegible] race d'une localité [illegible]

[illegible]

[illegible] mité distale incurvée en avant, ainsi que l'[illegible] male du [illegible] bitus Fémur également incurvé [illegible] sera [illegible] fortement oblique [illegible] ration, beaucoup trop sévère. Je n'ai [illegible] saillie [illegible] indications entachées de falsificati[illegible] avant [illegible] races [illegible] comme la mâchoire de Moulin-Quign[illegible] [illegible] sorde [illegible] La [illegible] Sorde (Landes), [illegible] qui [illegible] pendant [illegible] par Louis Lartet et [illegible] Dupare [illegible] Edouard Lartet et Christy [illegible] des sépultures néolithiques et [illegible] celles qui manquent d[illegible] [illegible] lithique écrasé [illegible] lique suffisant, comme celle des Hotteaux, [illegible] avec ses coupes fantaisistes et la photogr[illegible] siste encore du squelette ; celles dont les [illegible] ont été retrouvés plus ou moins [illegible] la plus grande gloire des faiseurs d'arti[illegible] des ossements de Lahr ; celles des cav[illegible] bien constatées, comme la grotte des F[illegible] celles d'ossements humains dans un [illegible] quand ce milieu est recouvert d'un dépôt [illegible] distance, comme le crâne féminin du Placard [illegible] bien dans un dépôt magdalénien, mais à o[illegible] avait une assise néolithique. Il peut donc y av[illegible] C'est d'autant plus probable que ce crâne a [illegible] lique de 80, qui l'éloigne du type magd[illegible] che du type brachycéphale, qui a apparu [illegible] après l'extinction définitive du paléolithique [illegible] vertes contenant, avec les ossements h[illegible] poterie, comme Engis et Furfooz, la [illegible] ristique du néolithique ; enfin celles qui [illegible] ossements humains, d'autres objets néo[illegible]

[illegible]

[illegible] cherchés. Il est donc beaucoup plus prudent, et plus [illegible] science d'être trop sévère que trop coulant.

Origine de la race de Laugerie. — A première vue, le type de Laugerie paraît tout à fait différent de celui de Néanderthal. Les caractères les plus [illegible] disparaître [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] composé de poinçons en os et de magnifiques [illegible] en silex de formes tout à fait néolithiques. [illegible] offre [illegible] double ensevelissement bien [illegible] daté. [illegible] un ensevelissement accidentel [illegible] au [illegible] groupe d'ensevelissemen[illegible]

[illegible] voit qu'il y a une [illegible] humains [illegible]

Ce [illegible] Langerie-Basse [illegible] noyé, Chancelade. [illegible] dans lequel ils se trouvaient [illegible] qui existait seule [illegible] et moyen ? Ou bien est-[illegible] envahi le pays et détruit l'ancienne race [illegible]

Les partisans d'une invasion [illegible] sentiment que sur une cons[illegible] entre les deux races, disent-ils, est trop [illegible] qu'on puisse admettre une action directe [illegible] Mais, si la transformation n'a pas eu lieu [illegible] produite ailleurs. On ne fait donc que [illegible] sans la résoudre. De plus, les partisans de [illegible] vent pas nous dire d'où elle venait.

Une invasion qui change [illegible] peut se produire sans amener de profondes [illegible] les mœurs et l'industrie. Or nous ne vo[illegible] entre le paléolithique moyen et le pal[illegible] hommes des deux races n'avaient aucun [illegible] exclusivement pêcheurs et surtout chasseurs, [illegible] aucun animal domestique, aucune [illegible] les uns ni les autres ne connaissaient la [illegible] grands chasseurs, ils ignoraient l'arc. En

[illegible]

[illegible] l'influence des milieux [illegible] tout le monde [illegible] cette influence. Or entre les temps où [illegible] Néanderthal et celle de Laugerie il y a eu un [illegible] dans la climatologie de la France. Pendant [illegible] l'homme de Néanderthal a été soumis à un [illegible] d'abord assez chaud, mais qui s'est ensuite [illegible] naissance à la grande extension des glaciers, [illegible] sont maintenues jusqu'à la fin du Moustérien, [illegible] les conditions atmosphériques ont com[illegible] Le climat uniforme, froid sans excès, [illegible] humide, du paléolithique ancien et moyen, à [illegible] climat fort sec, à températures extrêmes, [illegible] chaude l'été. Ce changement, qui a eu la plus [illegible] sur l'industrie humaine, a dû naturellement [illegible] logue sur la constitution de l'homme.

Le fait ne nous saute pas aux yeux parce que [illegible] naissons pas du tout l'homme du Solutréen, [illegible] du paléolithique récent. On a beaucoup par[illegible] écrit sur les squelettes découverts dans la stati[illegible] Solutré. Mais il est reconnu maintenant que [illegible] qu'ils soient restés en place ou qu'ils aient été [illegible] un glissement du sol, font partie d'un cimetiè[illegible] fort récent. Entre les restes de la race de Néande[illegible] dans le Moustérien de Spy et dans les poche[illegible] brique de l'Eure, d'une part, et les squelettes [illegible] Basse et de Chancelade trouvés en plein Magd[illegible] part, il y a toute une époque, le Solutréen. Il [illegible] surprenant que nous n'ayons pas les points de [illegible] transitions de transformation.

Mâchoire d'Arcy. — Les transitions de cet[illegible] se dessinent pourtant déjà parmi les restes de [illegible] derthal qu'on possède. Les caractères typiq[illegible]

[illegible]

... en bas.

... Dépôt ... [illegible] ... débris de poterie nombreux.

2° Couche magdalénienne, avec emplacements de foyers, silex caractéristiques abondants, nombreux ossements brisés, surtout de renne.

3° Remplissage d'... [illegible]

[illegible]

Fig. 15s. — Mâchoire inférieure (Yonne) 2/3 gr. nat.

[illegible]

[illegible] du nez [illegible] profil du crâne [illegible] une [illegible] frontale est bien développée et l'extrémité [illegible] plus renflée, orbites très larges et peu élevées [illegible] par rapport à la longueur. Cette description [illegible] est peut-être un peu accentuée par la présence [illegible] la pièce principale d'étude.

Le travail descriptif de Broca, venant aux [illegible] pologie, était si remarquable, que la race de Cro-[illegible] néficia largement. Cette race obtint un immense [illegible] les anthropologues sérieux et autres, surtout [illegible] usèrent et abusèrent. Mais on s'était beaucoup [illegible] dater la découverte. Ayant visité le gisement et [illegible] originales au musée de Saint-Germain, je dém[illegible] n'étaient pas du tout paléolithiques; qu'il s'agis[illegible] nement d'une sépulture néolithique, je ne dirai [illegible] mais plus exactement, sur un dépôt magdalénien [illegible] maintenant parfaitement reconnu et généralement [illegible] nom de race de Cro-Magnon ne peut donc être [illegible] habitants du sol français de la fin du paléolit[illegible] pour cela que je leur ai donné le nom de race de [illegible] l'homme de Laugerie étant bien de l'époque.

On aurait pu conserver le nom de race de Cro-M[illegible] désigner la race dolichocéphale des débuts du [illegible] Mais, en science, il vaut mieux retrancher un nom [illegible] attribuer deux acceptions différentes. C'est le meil[illegible] d'éviter les confusions et les fausses interprétations [illegible] les trois squelettes de la sépulture de Cro-Magnon [illegible] tent-ils bien le vrai type dolichocéphale des com[illegible] du néolithique? Mon savant collègue Georges [illegible] pense pas. Aussi propose-t-il de remplacer le [illegible] de Cro-Magnon par celui de race des Baumes-[illegible] suis tout à fait de son avis.

Sépultures des Baumes-Chaudes. — Les Ba[illegible]

[illegible]

[illegible] Cette partie obscure et humide [illegible] très profond.

La grotte du sud contenait un ossuaire humain de [illegible] de long sur une moyenne de [illegible] de [illegible] seur de [illegible] Les [illegible]

[illegible]

[illegible]

Sur dix-neuf de l'Homme-Mort, il y en a [illegible] céphales, dont un au-dessous de 70, mais [illegible] sont des crânes mésaticéphales, c'est-à-dire [illegible] les deux indices dépassant 78. Ce caractère [illegible] encore dans les autres observations : sur [illegible] ligne âpre prononcée, 3 à ligne moyenne, [illegible] sur 5 tibias, 3 sont aplatis, 1 moyennement [illegible] sur 2 péronés, 1 est à gouttière et l'autre non. [illegible] nombre de 12, sont aussi partagés sous le [illegible] sion.

Le professeur Hervé a donc eu raison de [illegible] Cro-Magnon par l'Homme-Mort comme le [illegible] anthropologues. Il a choisi comme type les B[illegible] Voici la description qu'il donne de cette race [illegible] tères sont tellement voisins de ceux de la [illegible] qu'on peut dire que c'est une simple varia[illegible]

« Dolichocéphalie occipitale, indice céphal[illegible]

[illegible]

[illegible] les deux ont eu d'importantes [illegible] en modifiant le mode de sépulture [illegible] l'inhumation et nous a fourni [illegible] ments ; le second, en nous apportant [illegible] privé de bien précieux renseignements.

L'incinération des brachycéphales du [illegible] la grande différence qui existe entre les [illegible] et les brachycéphales, 146, de l'inventaire [illegible] Cet inventaire naturellement ne contient [illegible] seconde arrivée brachycéphale, tous [illegible] mentionne bon nombre de dolichocéphales [illegible] pendant un certain temps les vieilles habitudes [illegible] qu'ils avaient contractées. Ainsi que la grotte [illegible] Dufort (Gard), qui contenait du bronze, a donné [illegible] mesurés 5 dolichocéphales. L'Inventaire [illegible] grottes et des dolmens en certain nombre appar[illegible] ment à l'âge du bronze.

Dans les sépultures purement néolithiques, [illegible] des grottes artificielles de la vallée du Petit-[illegible] appartenant à la fin de l'époque robenhausienne [illegible] s'équilibrent à peu près. Sur 44 crânes mesurés [illegible] chocéphales, 12 brachycéphales et 17 mésati[illegible] de 77 à 80). La capacité moyenne de ces [illegible] 1,483 centimètres cubes (hommes, 1,535 ; femm[illegible] 20 tibias, 4 seulement sont aplatis, 6 ne le son[illegible] 10 intermédiaires ; sur 16 péronés, 6 cannelés, [illegible] 28 fémurs, 5 ont une ligne âpre et 15 ne l'ont [illegible] tion des caractères paléolithiques diminue.

A partir du protohistorique, les mélanges se [illegible] compliquent. Ainsi dans le Marnien, bien [illegible] la vulgarisation de la monnaie en France, les [illegible] Marne que l'on désigne sous le non de [illegible]

[illegible]

... ce sont eux qui ont ... apporté la métallurgie ; ils ont dû rechercher les points les plus riches en mines, qui sont généralement les montagnes.

Grandes ... [illegible]

[illegible]

[illegible] pourvu [illegible] précédente [illegible] mis en évidence par le nombre [illegible] trices provenant de l'ossuaire des [illegible] [illegible] nombre déposées dans les dolmens. Les [illegible] en effet un abondant mobilier [illegible] ossuaires de la race des Baumes-Chaudes [illegible] entièrement dépourvus. C'est là un caractère [illegible] qui sépare les deux groupes. Les autochtones pauvres, les ralliés étaient riches.

Au début du néolithique, il y avait en [illegible] céphales apportant de l'étranger la civilisation [illegible] dolichocéphales des Baumes-Chaudes, de [illegible] plutôt petite, race autochthone descendant [illegible] Laugerie, et des dolichocéphales de taille [illegible] tion aristocratique du type précédent. C'est à [illegible] que se rattache le vieillard de Cro-Magnon.

La sépulture de Cro-Magnon contenait trois [illegible] vieillard, un adulte et une femme, tous les [illegible] phales, les indices céphaliques étant : vieillard [illegible] 74,75, femme 71,72. Comme type, l'adulte [illegible] vieillard. Nous n'avons à nous occuper ici [illegible] dont voici le signalement spécial : Capacité [illegible] centimètres cubes, arcs sourciliers développés [illegible] déprimée, pourtant front large, vertical, bom[illegible] tibias aplatis, péronés à gouttière, fémurs [illegible]

[illegible] désigné sous le [illegible] de l'*Homme de* [illegible] a les caractères [illegible]

[illegible] nous pouvons tracer les premières pages [illegible]
France.

CONCLUSIONS

PREMIÈRES PAGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

[illegible] Français remontent haut, très haut, si haut que l'on [illegible] porté à se récrier quand on donne la date approximative de l'apparition de l'homme sur le territoire français : 230 à 240.000 ans !

Il y a si loin de ces chiffres à la date légendaire et traditionnelle de 6.000 ans ! Pourtant le chiffre que nous venons d'indiquer est basé sur des données certaines [illegible]

[illegible]

Quand les premiers habitants de la France [illegible] notre sol [illegible]

[illegible]

[illegible] avec quelques [illegible] [illegible] ce climat [illegible] était [illegible] par suite plus uniforme.

Quant à l'homme, notre premier [illegible] beau. Oh ! non, pas beau du tout. Il [illegible] ment de caractères simiens. Il était de taille [illegible] petite, d'autant qu'il ne se tenait pas très droit [illegible] [illegible] [illegible] des plus fuyants, [illegible] des arcades sourcilières très proéminentes [illegible] [illegible] forte dépression entre le front et [illegible] [illegible] léger prognathisme des mâchoires [illegible] l'absence de menton et le rejet en arrière de la [illegible] fonnière. Poitrine large et bombée. Avant-[illegible] aplatis. Jambes plutôt courtes, épaisses, [illegible] mains et pieds grands ; corps recouvert de [illegible] par les représentations humaines [illegible] hommes, remarquablement musclés, étaient [illegible] vigoureux, conditions indispensables pour [illegible] grands animaux au milieu desquels ils vivaient [illegible] portrait des premiers habitants de la France [illegible] race de Néanderthal.

Ils étaient sauvages dans la plus large acc[illegible] Aussi ne nous ont-ils laissé, comme trace de [illegible] qu'un gros et lourd instrument en pierre de fo[illegible] loïde, taillé à grands éclats, nommé coup de po[illegible] se maniait directement à la main, sans la m[illegible] chure. Cet instrument servait tout à la fois d'[illegible] Outil grossier, propre à tailler du bois, mais [illegible] utilisé à confectionner des vêtements. L'hom[illegible] du quaternaire, le plus ancien habitant de [illegible]

[illegible]

[illegible] sans grandes variations [illegible] le froid gagnant toujours du [illegible] glaciaire. Ce changement [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l'homme de la race de Néanderthal [illegible] français par le droit du premier occupant [illegible] la race de Laugerie paraît bien être réellement [illegible] la race s'est formée dans nos régions.

Cette transformation a eu lieu au moment [illegible] climatérique.

Le temps humide et brumeux qui avait régné [illegible] a été remplacé par un temps sec et clair. [illegible] presque uniformes ont succédé les saisons extrêmes [illegible] l'été, très froides l'hiver. Ce climat a fait [illegible] multiplier le renne en France.

La race humaine de Laugerie, tout en ayant, [illegible] de Néanderthal la tête allongée, franchement doli[illegible] et la partie occipitale très développée, a le dessus [illegible] arrondi et le front bien dessiné, avec façade et [illegible] rieure. Les arcades sourcilières sont moyennement [illegible] pées, le menton est bien formé et se projette en [illegible] taille moyenne, plutôt petite, un corps large et [illegible] ossature robuste et une musculature très vigou[illegible] prochent les deux races. Pourtant l'homme de Lau[illegible] grands rapports avec nos races actuelles.

Les représentations laissées par les artistes de [illegible] montrent que les femmes comme les hommes [illegible] velus par tout le corps. Les membres avaient des [illegible] élégantes. Les mains étaient minces et allongées, le [illegible] opposable aux autres doigts. Les femmes avaient [illegible] pendants et le ventre ballonné ; les hommes la [illegible] fine et narquoise.

A la transformation de la race correspond un [illegible] grès de l'industrie. La simplicité des instruments [illegible] primitifs et de la longue période glaciaire ne [illegible] à la race améliorée, elle se mit à perfectionner et [illegible]

[illegible] aussi [illegible]
[illegible] recherches [illegible]
[illegible] d'avoir [illegible]
détails de l'outillage [illegible]
[illegible]

La [illegible]
des habitants [illegible]
d'animaux domestiques et que toute [illegible]
[illegible] exclusivement à la pêche et [illegible]
[illegible] n'a constaté dans leurs [illegible]
ivoire ou en corne de [illegible]
servir de javelot et le harpon à [illegible]
Ils connaissaient toutefois le propulseur à crochet pour augmenter la force de jet des sagaies et des harpons. C'est avec ces armes qu'ils se défendaient contre les lions, les ours, les hyènes, les loups, qui infestaient le sol de la France. Chasseurs habiles, ils s'attaquaient aux mammouths, qui n'avaient pas encore disparu de nos contrées, et parfois [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] en France.

Cette existence [illegible] et tranquille, [illegible]
[illegible] sans luttes et également sans [illegible]
[illegible]

[illegible]

Ce fut dans ces conditions que [illegible] invasions. Elles [illegible] la plus [illegible] [illegible] connue. Non seulement elles [illegible] [illegible]céphale, ou à tête ronde, dans la [illegible] [illegible] entièrement dolichocéphale, ou à tête [illegible] [illegible] de la manière la plus radicale [illegible] intellectuelle et matérielle de cette dernière [illegible] le rapport intellectuel, les nouveaux venus [illegible] idées religieuses, complètement inconnues [illegible] habitants de la France. Parmi elles, notons [illegible] et l'ensevelissement des morts, qui cadrent [illegible] sentiments affectueux et sont si utiles [illegible] [illegible] ; aussi ces nouvelles pratiques [illegible] grand succès et se généralisèrent-elles [illegible] même à un tel point que les demeures des [illegible] souterrains et dolmens, furent plus belles [illegible] vivants.

Au point de vue matériel, les [illegible]

[illegible]

[illegible] Laugerie [illegible] à la race néolithique [illegible] Chaudes, qui s'est unie et amalgamée avec [illegible] envahissantes. C'est ce mélange qui [illegible] la population française. C'est lui qui, [illegible] successive des éléments les plus divers, a [illegible] surtout pendant le protohistorique, constitué [illegible] tielle de la population sédentaire. On peut [illegible] noyau de la démocratie française.

Mais, au-dessus de cette démocratie patiente [illegible] qui restait dans l'ombre et ne faisait pas parler [illegible] toujours en une aristocratie turbulente, bataillante [illegible] qui faisait grand bruit dans le monde et remplissait seule les pages de l'histoire. D'où venait cette [illegible] Elle paraît se rattacher aussi à notre race autochtone [illegible] vieillard de Cro-Magnon et l'homme de Menton [illegible] les types. Ayant les plus grands rapports avec [illegible] Laugerie et des Baumes-Chaudes, ils s'en distinguent [illegible] dant par la taille. Ils semblent être les ancêtres des [illegible] blonds aux yeux bleus » qui, de la France, sont allés [illegible] toute l'Europe centrale et ont plusieurs fois versé [illegible] la Grèce et l'Asie Mineure.

Après le bronze est venu le fer. Ce dernier métal [illegible] porté par le commerce et l'industrie. Avec lui se sont [illegible] pliés les mouvements de population protohistoriques [illegible] toriques. L'accord existe sur ce point. Nous n'avons [illegible] rechercher quelle a été l'influence de chacun de ces [illegible] ments. Il nous suffit de constater que pendant la [illegible] époque du fer, l'Hallstattien, l'industrie de l'Europe [illegible] Baltique et la Méditerranée montre une influence [illegible] Dans la seconde époque du fer, le Marnien, les [illegible] téristiques des cimetières de la Marne, se sont [illegible] abondance jusqu'en Autriche et dans les Balkans [illegible] festant même dans le nord de l'Italie. Puis vient [illegible] romaine. Malgré son caractère absorbant, l'in[illegible]

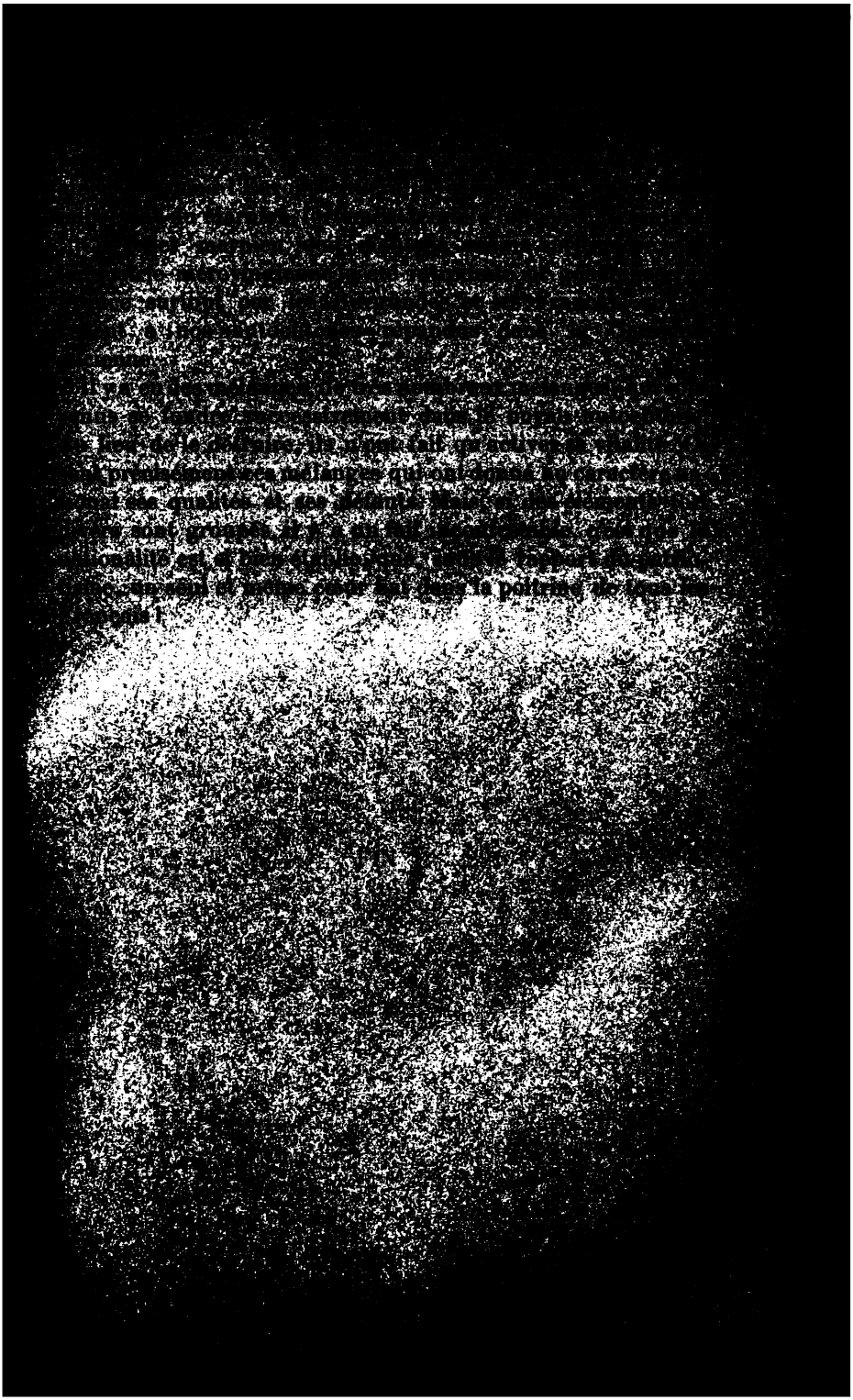

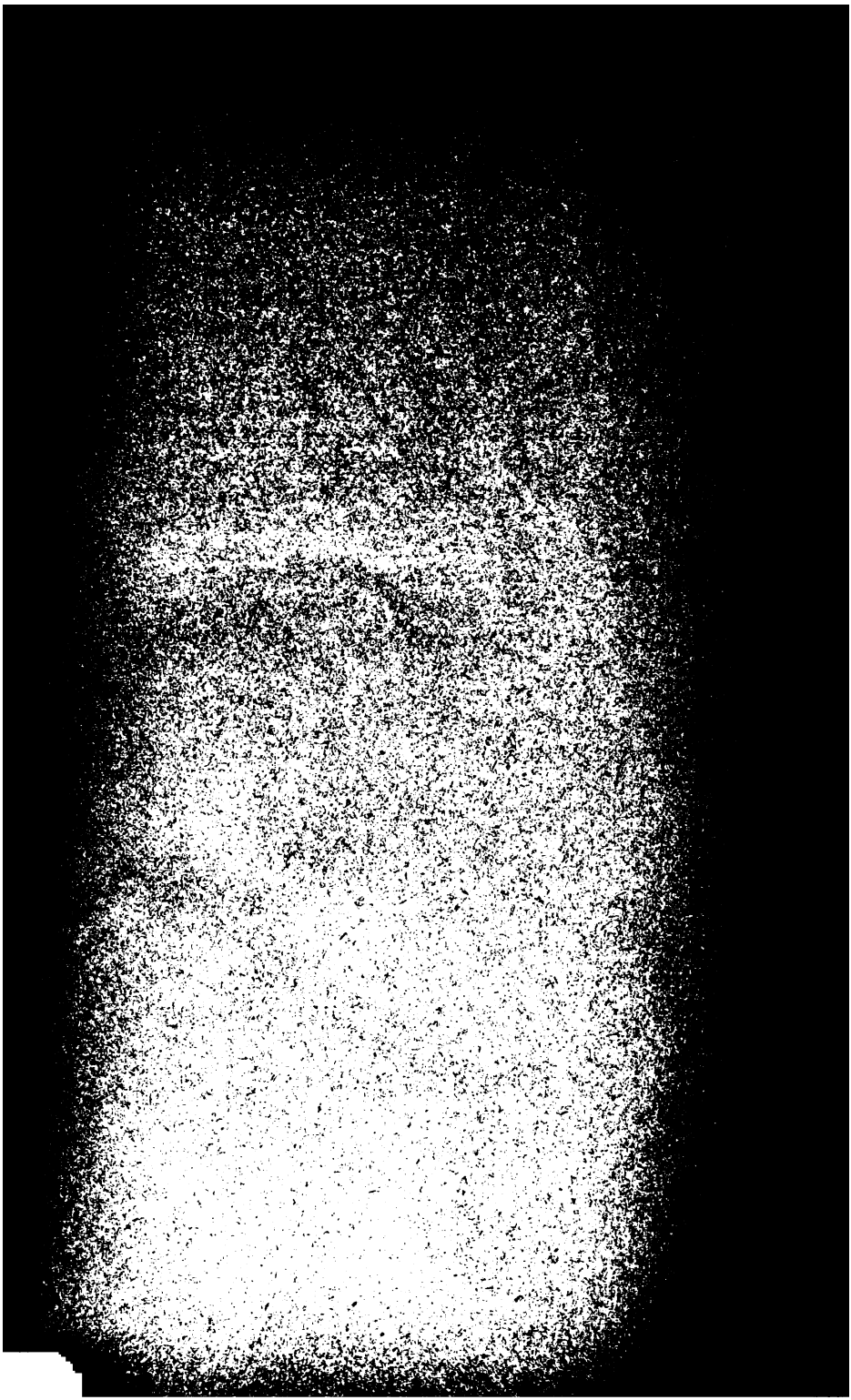

[illegible]

Chapitre IV. — [illegible]

[illegible]
Colonies grecques.
Corse et Sardaigne.

Chapitre V. — Ligures.

Liste chronologique des auteurs.
VIIIe siècle avant notre ère.
Ve siècle.
Ligures de la mer Noire.
Ligures en Italie.
Ligures en Espagne.
Ligures du nord-ouest et de la Loire.
Valeur du mot Ligure.
Caractères ethniques.

Chapitre VI. — Ibères.

Ibères en Espagne.
Ibères en France.
Aquitains, Basques, Silures.
Méditerranée et mer Noire.
Bebryces.

Chapitre VII. — Celtes.

Méthode chronologique.
Ve siècle avant notre ère.
IVe siècle.
IIe siècle. Polybe.
Ier siècle. César, Strabon.
Ère actuelle.
Conclusions.

Chapitre VIII. — Galates et Gaulois.

Apparition du nom. Pausanias.
Celtes et Galates. Polybe.
Gaulois de France. César.
Strabon. Tite-Live. Ère actuelle.
Temps modernes.
Celtes et Gaulois synonymes.
Valeur relative des textes.

[illegible]

Chapitre [illegible]

[illegible] et Tentées
[illegible]
[illegible] coup d'œil général
[illegible] Gaulois, Germains
[illegible] d'après Pline
[illegible] de race, [illegible]
[illegible] des Gaulois et des Germains

Chapitre XI. — Passage des Barbares.

Lutte des Romains contre l'envahissement
Invasions par mer
Invasions par le Rhin
Invasions par les Alpes

Chapitre [illegible]

[illegible]

Chapitre [illegible]

[illegible]

[illegible]

Chapitre II. — [illegible]

Basque.
Breton et [illegible]
Latin et [illegible]
[illegible]
[illegible]

Chapitre III. — [illegible]

Alphabets.
Gravures des Mégalithes.
Origine des armoiries.
Pierres à cupules.
Sculptures sur rochers.
Récapitulation.

Chapitre IV. — Étymologies.

Difficultés des étymologies.
Rapprochements exagérés.
Dérivés de Galli.
Rotens et Vénètes.
Valeur des théories ethnologiques.

TROISIÈME PARTIE

DONNÉES PALETHNOLOGIQUES

Chapitre Premier. — Classification.

Préhistorique et protohistorique.
Ages de la pierre, du bronze et du fer.
Paléolithique.
Tableau de classification.

CONCLUSIONS

[illegible]

27-1-7. — Tours, imp. [illegible]

[illegible]

[illegible]

AUTRICHE-HONGRIE [illegible]

BOURLIER (J.). * Les Tchèques et la Bohême [illegible]

[illegible]

[illegible] (G.-Louis) [illegible]

[illegible] 1 vol. in-8 [illegible]

[illegible]

[illegible] (R.). * [illegible]

ITALIE, ESPAGNE

BOLTON KING (M. A.). * Histoire de l'unité italienne. 2 vol. in-8 [illegible]

COMBES DE LESTRADE (Vte). [illegible]

DOELLINGER (I. de). La Papauté, *ses origines* [illegible]
Traduit par A. Giraud-Teulon. 1904. 1 vol. in-8 [illegible]

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix-Marseille. [illegible] italiennes (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8 [illegible]

LEONARDON (H.). — * Prim. 1 vol. in-16 [illegible]

MARVAUD (A.). La Question sociale en Espagne. 1910. 1 vol. in-8 [illegible]

PERNOT (M.). La Politique de Pie X (1906-1910). 1910. 1 vol. [illegible]

REYNALD (H.). * Histoire de l'Espagne, *depuis la mort de Charles* [illegible]

ROUMANIE, SUÈDE, SUISSE [illegible]

DAENDLIKER. * Histoire du peuple suisse. Introduction [illegible]

DAME (Fr.). * Histoire de la Roumanie contemporaine [illegible]

SCHEFER (*C.). Bernadotte roi (1810-1818-1844). [illegible]

3 9015 03139 2239

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD